

AVRIL 2011



# MERKUR

DE L'ÉTAT LUXEMBOURG  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



## Formation professionnelle 2011/2012. Envolez-vous vers un nouvel avenir.



■ **FLASH**  
Conférence Cluster  
for Logistics:  
«Quel avenir après  
le pétrole?»



■ **AVIS/LEGISLATION**  
Arnaques ou tentatives  
d'arnaques: sensibilisation  
des entreprises



■ **INDR/RSE**  
10 entreprises  
officiellement  
labellisées

**Exclusivité BCEE**

# RETURN ON INVEST!

Exclusivité pour voyageurs d'affaires : gagnez 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte, et remplissez votre compte de Miles plus rapidement!



## NOUVEAU A LA BCEE : MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- réservée aux voyageurs d'affaires
- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- davantage de Miles de prime sur les vols Luxair\* et auprès des autres partenaires Miles & More : sur présentation de la carte de membre Miles & More et grâce au paiement par la carte de crédit
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore\*\*

**Souscrivez dès maintenant et bénéficiez  
d'avantages attrayants!**

Infos sur [www.miles.lu](http://www.miles.lu),  
souscription dans votre agence BCEE

**Décision rapide récompensée : 250 € de  
remise sur votre prochain vol Luxair\***



**SPUERKEESS**

**Äert Liewen. Är Bank.**

## Etat de la nation – Les enjeux sociaux et environnementaux au cœur du discours

La déclaration de politique générale sur l'état de la nation du 6 avril dernier a été pour le Premier ministre l'occasion d'attirer l'attention publique sur une série de problèmes sociaux qui passeraient trop souvent inaperçus derrière la façade en apparence intacte du Luxembourg et qui mériteraient pourtant d'être traités en urgence. Il s'agit en l'occurrence des problèmes liés au décrochage scolaire, des troubles du comportement de jeunes peinés à trouver leur place dans la société et les difficultés de plus en plus fréquentes de parents à assurer l'éducation de leurs enfants. C'est donc pour aider les plus jeunes et les plus fragiles à se préparer à la vie en société que le Premier ministre a annoncé toute une série de mesures, notamment le renforcement en personnel qualifié pour l'encadrement d'élèves et de parents en difficultés.

Si la Chambre de Commerce salue ces mesures annoncées au profit des plus jeunes et des plus démunis, elle ne peut cependant cacher une certaine déception quant à l'absence de réponses concrètes apportées aux formidables défis auxquels le Luxembourg reste également confronté: l'amélioration de la compétitivité, l'assainissement des finances publiques, la pérennisation du modèle social et l'adoption d'une véritable politique en matière de développement durable au sens le plus large du terme. Car des solutions apportées à ces défis dépendra aussi directement la capacité du Gouvernement à financer les mesures sociales annoncées. La Chambre de Commerce aurait donc souhaité que le Premier ministre présente une feuille de route cohérente et volontariste au lieu d'énumérer des dizaines de mesures isolées dans un grand nombre de domaines politiques disparates, qui finalement n'apportent qu'une réponse fragmentée aux très nombreux enjeux d'ordre socio-économique que le pays doit affronter.

Parmi les points positifs à retenir, il convient de citer la confirmation implicite du Premier ministre que le capital humain constitue la principale ressource du pays et que, par conséquent, il convient d'améliorer les chances de tout un chacun de se développer, en améliorant et modernisant un système scolaire et éducatif dispendieux, mais sous-efficace et mal adapté aux évolutions récentes de la société luxembourgeoise.

La Chambre de Commerce partage par ailleurs l'avis du Premier ministre qu'une focalisation systématique et trop restreinte sur les «droits acquis» ne permet pas au pays d'avancer au rythme auquel il le devrait. En effet, tout immobilisme à l'encontre des réformes structurelles aujourd'hui ne fait qu'alourdir la facture à payer demain et est donc parfaitement irresponsable eu égard à la solidarité intergénérationnelle.

En matière de politique environnementale, la Chambre de Commerce voit confirmer ses craintes concernant les réticences et l'attentisme luxembourgeois qui pourraient très bien mettre à mal, voire anéantir d'emblée, la promotion des sources d'énergies renouvelables sur le sol luxembourgeois, compromettant de la sorte l'avenir d'un secteur porteur, à savoir les éco-technologies, avec les effets économiques, écologiques et sociaux néfastes que l'on imagine.

La Chambre de Commerce salue en outre la volonté d'introduire des critères écologiques pour un certain nombre d'aides en matière de logement (bonification pour enfants, acte bon marché, etc.). En effet, si les autorités ont, par le passé, échoué à renforcer la sélectivité sociale de nombreuses aides, le résultat intermédiaire, à savoir une meilleure «sélectivité environnementale», pourrait au moins être atteint. Il faut

également saluer la confirmation de l'implémentation accélérée de l'agenda relatif à la simplification administrative. En dernier lieu, la Chambre de Commerce tient à souligner son soutien quant aux mesures annoncées dans le contexte de la réforme de la fonction publique, bien qu'elle craigne que toute économie à cet égard, qu'elle soit quantitative ou qualitative, risque d'être (sur)compensée par le biais de la réforme des salaires annoncée. En d'autres termes, les effets positifs potentiels de la première réforme risquent simplement de contre-financer la deuxième réforme. Ce serait un véritable retour à la case départ ne soulageant en rien les problèmes inhérents à la fonction publique, notamment la distorsion de la concurrence salariale et la fermeture des postes aux ressortissants étrangers.

Du côté du passif du bilan, il apparaît malheureusement que les bons jalons en matière de soutenabilité des finances publiques, de la réforme des pensions, du système d'indexation et, de manière générale, de la compétitivité sont loin d'avoir été posés. En effet, et même si les rentrées fiscales en 2010 ont dépassé les attentes initiales de près de 10 %, l'Administration centrale continue de vivre très sensiblement au-dessus de ses moyens, son déficit dépassant allègrement la barre du milliard EUR par an en moyenne d'ici 2014. Pis encore, l'excédent virtuel de la sécurité sociale ne suffira pas, même sur base des hypothèses économiques et sociales les plus optimistes, à compenser le déficit de l'Administration publique d'ici 2014. La Chambre de Commerce renvoie à son analyse plus exhaustive de l'état actuel des finances publiques dans cette édition du *Merkur*. Bien que le Premier ministre concède que cette situation déficitaire existe, il n'a évoqué aucune piste particulière pour y remédier. Le train de vie de l'Administration centrale devra baisser de l'ordre de 5,5 millions EUR par jour d'ici 2014, et la Chambre de Commerce se serait attendue à la présentation de pistes concrètes à cet égard. Or, il apparaît que les autorités publiques semblent vouloir continuer à miser sur la chance et la bonne fortune pour sortir de l'impasse.

En ce qui concerne la compétitivité, et quand bien même le Premier ministre, en se référant d'ailleurs régulièrement à son ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, en a traduit la nécessité absolue, notamment afin de rendre possible le financement du modèle social, la déclaration sur l'état de la nation se caractérise singulièrement par l'absence d'impulsions nouvelles.

En matière d'indexation des salaires, la Chambre de Commerce estime que l'accord bipartite atteint en automne dernier entre le Gouvernement et les partenaires sociaux a, certes, permis d'apporter une bouffée d'oxygène à court terme, mais la modulation actuellement envisagée ne résout en rien les nombreuses failles structurelles du système. Même en présence d'une modulation, les entreprises luxembourgeoises payeront à deux reprises pour une flambée d'inflation exogène, quand bien même l'échéance du deuxième paiement (hausse salariale généralisée) est quelque peu décalée. D'ailleurs, l'inflation, provoquée par la hausse des matières premières et des denrées alimentaires, devrait poursuivre sur sa lancée entre mai et octobre 2011, provoquant un dépassement à très brève échéance de la prochaine cote d'échéance. Le strict minimum, afin de pérenniser le bénéfice de l'actuelle modulation, aurait été de neutraliser, dans le calcul de la tranche subséquente, la hausse des prix intervenue entre mai et octobre 2011. ■



**DOSSIER**

**4 Formation: l'organisation réformée de l'apprentissage au Grand-Duché de Luxembourg**

**DOSSIER**

**4** L'organisation reformée de l'apprentissage au Grand-Duché de Luxembourg

**FLASH**

- 16** Visite de travail avec S.E. Ajith Nivard Cabraal, gouverneur de la Banque Centrale sri lankaise
- 17** La sécurité: une cause commune du Japon et de l'Europe
- 17** Visite de S.E. Nedžad Hadzimusic, ambassadeur de Bosnie-Herzégovine
- 18** Visite de l'ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie
- 20** Conférence: «Quel avenir après le pétrole?»
- 21** Visite de S.E. Luc Teirlinck, ambassadeur de Belgique

**INTERNATIONAL**

- 22** La qualité du site luxembourgeois réaffirmée au salon de l'immobilier MIPIM 2011
- 26** Neuvième participation à Horecatel pour les professionnels luxembourgeois
- 26** Participer au salon Horecatel et profiter d'une multitude d'opportunités
- 26** Calendrier avril – septembre 2011
- 26** Foires de mai au juillet 2011
- 28** 37 entreprises luxembourgeoises en Turquie
- 30** Le marché turc, quelles attentes? Des entreprises témoignent

**INTERNATIONAL**

**22 Mipim 2011: la qualité du site luxembourgeois réaffirmée au salon de l'immobilier**

- 32** Visite d'Etat en Norvège: trois secteurs mis en avant
- 33** Mission multisectorielle en Slovénie et en Autriche
- 34** Une trentaine d'entreprises luxembourgeoises au salon CeBIT avec la Chambre de Commerce
- 34** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 36** Textes européens publiés du 25 février 2011 au 25 mars 2011
- 37** Visite accompagnée du salon Transport Logistic à Munich
- 38** Visite accompagnée au salon SisteP-Midest Maroc

**FORMATION**

- 40** Conférence «Employabilité durable, vers une cogestion des carrières»
- 40** En bref
- 40** Etre outillé pour un marché de l'emploi de plus en plus compétitif
- 41** Grande affluence à la conférence du 29 mars 2011
- 42** Interview with Christopher DiSaboto, Student of the "Master in Entrepreneurship and Innovation"
- 43** Cactus félicite ses jeunes diplômés
- 43** Future formation pour cuisiniers de collectivités
- 44** Enquête «Les qualifications de demain dans le domaine de l'industrie»: priorité aux qualifications techniques de niveau élevé
- 46** Le cofinancement public de la formation en entreprise: De plus en plus de petites entreprises concernées

**47** Programme de formation mai – juin 2011

**INNOVATION**

- 48** Augmenter et maîtriser sa visibilité sur le web
- 50** Isabelle Saint-Antoine: «se donner les moyens de ses ambitions»
- 52** Create 2 Innovate: événement inédit pour entrepreneurs innovants de la Grande Région
- 52** La métrologie à l'honneur

**ECONOMIE**

- 54** La SoLEP lance «Luxembourg 2030», un exercice de prospective territoriale
- 55** Une étude analyse différents aspects des exportations de services du Luxembourg
- 56** Le cadre financier d'ici la fin de la législature – le début de la fin ou le début du revirement politique?
- 61** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

**LEGISLATION & AVIS**

- 66** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 67** ICC Guide to Incoterms® 2010 offers valuable tips and tricks
- 68** Les arnaques ou tentatives d'arnaques ... des pratiques commerciales déloyales proches de l'escroquerie
- 72** La législation au Luxembourg: moderne et conforme aux standards internationaux



## INNOVATION

**48 BusinessMentoring: augmenter et maîtriser sa visibilité sur le web**



## FEDERATIONS / UEL

**74 UEL: promouvoir une culture de la sécurité et de la santé au travail**



## BELVAL FLASH

**90 Business district: révision du masterplan central du Square Mile**

### FEDERATIONS/UEL

- 74** Promouvoir une culture de la sécurité et de la santé au travail
- 75** Prix Prévention 2011
- 77** La Fedil s'associe à Jonk Entrepreneuren pour la deuxième édition du Job Shadow Day
- 77** La performance du Luxembourg en matière d'emploi est préoccupante
- 78** Le Guichet unique PME atteint sa vitesse de croisière
- 79** Un bilan positif pour les activités de l'Espace depuis l'adhésion luxembourgeoise à l'Agence Spatiale Européenne (ESA)
- 80** La procédure d'attribution des marchés publics dans le domaine de la sécurité privée critiquée
- 80** Miriam Mascherin nouvelle présidente
- 81** New Executive Committee

### INDR/RSE

- 82** 10 entreprises officiellement labellisées «Entreprise Socialement Responsable – ESR»

### INFO ENTREPRISES

- 84** Cargolux: les résultats 2010 témoignent d'une bonne santé financière
- 84** En bref
- 85** Villerooy & Boch: Neuer Markenauftritt jetzt auch online umgesetzt
- 85** Saint-Paul Luxembourg lance un nouveau site en langue française
- 86** PwC Luxembourg et PROgena unissent leurs compétences
- 87** «Index 2011 – Business Guide Luxembourg» en kiosque
- 87** Sources Rosport obtient le label Entreprise Socialement Responsable – ESR
- 88** La Brasserie de Luxembourg fête son 140<sup>e</sup> anniversaire

### Belval Flash

- 90** Révision du masterplan central du Square Mile

### Tourisme

- 92** Tous en pistes!

### BOURSE

**94**

### LES 100 VISAGES DE LA CDC

**96**

#### Editeur:

Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: www.cc.lu

#### Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source.  
Copie à l'éditeur

#### Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Violaine Mathurin, Corinne Briault

#### Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

**Conception graphique:**  
rose de claire, design.

#### Couverture:

lola

#### Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,  
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

#### Publicité:

Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.




---

 Formation
 

---

## L'organisation reformée de l'apprentissage au Grand-Duché de Luxembourg

**La Luxembourg School for Commerce continue ses efforts dans l'intérêt des jeunes et de l'économie nationale en matière d'apprentissage. Toutes les entreprises sont vivement invitées à déclarer leurs postes d'apprentissage vacants aux services de l'Administration de l'Emploi compétents avant fin avril 2011. Le présent dossier fournit un aperçu général des modalités organisationnelles actuelles de l'apprentissage au Luxembourg pour les professions reformées.**

### **I. Les principaux changements liés à la réforme de la formation professionnelle**

#### **1) La réforme en bref**

Dans le cadre de la loi modifiée du 19 décembre 2008 concernant la réforme de la formation professionnelle, plusieurs formations phares retenues par le minis-

tère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle en concertation avec la LSC, ont débuté à la rentrée scolaire 2010, pour la Chambre de Commerce il s'agit de celle de conseiller en vente, de commis de vente et de mécanicien d'avions. Les formations menant au DAP et au CCP sont organisées dans une

logique modulaire d'un enseignement par compétence tout en réduisant le nombre des échecs. A partir de septembre 2011, toutes les autres formations (*industrie, horeca, services, commerce et socio-éducatif*) sous la responsabilité de la Chambre de Commerce, à l'exception du DT administratif et commercial et du DT

chimie, fonctionneront selon le système modulaire.

### Les objectifs de la réforme

Il s'agit d'adapter un cadre législatif datant de 1945, aux évolutions récentes de l'économie et des exigences des différentes professions. Cette réforme permettra de renforcer les liens entre la formation en milieu scolaire et la formation en milieu professionnel, d'augmenter la qualité de la formation professionnelle et le nombre de jeunes qualifiés. Le système modulaire permet de créer un système cohérent d'apprentissage tout au long de la vie.

### La mise en œuvre de la réforme

La mise en œuvre de la réforme pour toutes les professions est assurée par les travaux des équipes curriculaires lesquelles se composent de représentants du monde économique et d'enseignants. Les équipes curriculaires ont débuté leurs travaux en 2007/2008 avec l'élaboration du profil professionnel, lequel est approuvé par les chambres professionnelles. S'en suit l'élaboration du profil de formation et le programme directeur. Par la suite, les référentiels d'évaluation et les programmes de formations constitueront la dernière étape de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle.

### Le système réformé

Le système scolaire du régime professionnel est désormais composé de 2 voies de formation, à savoir:

La formation professionnelle de base avec:

- Le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle)

La formation professionnelle initiale avec:

- Le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le DT (Diplôme de Technicien)

### Le système modulaire

Dans le système modulaire, chaque formation est structurée en unités capitalisables lesquelles représentent des qualifications partielles. La formation a une durée normale de 3 ans (6 semestres). Les unités capitalisables sont constituées de différents types de modules. Un module peut être:

- fondamental (*obligatoire et progressif*),
- complémentaire (*obligatoire et non-progressif*),
- facultatif (*spécialisation*).

L'enseignement par modules remplace l'enseignement par branches. Chaque module est orienté vers des situations professionnelles concrètes. Le nombre de modules par semestre varie entre 2 et 4. Le cas échéant, il peut être porté à 6. La durée d'un module ne peut pas dépasser un semestre.

Chaque semestre comporte au moins 1 module pratique en entreprise à évaluer par le patron-formateur, voire le tuteur.

L'évaluation et la certification se fondent sur les compétences que l'élève aura développées par rapport aux objectifs définis dans les socles de compétences. Les bulletins ne comportent pas de notes chiffrées. A la fin de chaque module, l'apprenti se soumet à une épreuve qui vérifie l'acquisition des compétences prévues par le module. La réussite du module est certifiée à un des 3 niveaux de certifica-

tion suivants: réussi, bien réussi, ou très bien réussi.

Les projets intégrés intermédiaires et finaux font partie intégrante de l'évaluation.

Pendant les formations menant au diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) et au diplôme de technicien (DT), chaque apprenti doit réaliser un projet intégré intermédiaire au cours de la formation et un projet intégré final en fin de formation. Ces projets remplacent les examens. Ils visent à contrôler si l'apprenti a développé, au-delà des compétences ponctuelles, les compétences complexes nécessaires pour résoudre une situation professionnelle réelle ou simulée.

Grâce à la réforme, l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie se verra amélioré (un module réussi restera acquis pendant 5 ans). Le taux d'échec sera réduit grâce au système modulaire. Un redoublement pour avoir raté seulement une ou deux «branches» n'existera plus grâce au système modulaire, qui permettra de rattraper les modules non réussis par la suite. Un échec total d'un semestre à cause d'un seul module non-réussi ne se produira plus, car grâce au système modulaire, un rattrapage peut se faire jusqu'à la fin de la formation.

### Les avantages

L'organisation modulaire permet d'établir des liens et passerelles entre différentes formations. L'organisation modulaire permet aux apprentis qui ont échoué dans un nombre réduit de modules de les rattraper en cours de formation, sans le risque de redoubler une année entière, la durée de l'apprentissage sera ainsi réduite.



centre national de formation professionnelle continue en français

Parmi d'autres cours de formation continue nous offrons des cours spéciaux dans les domaines suivants :

- CAD
- Chariot élévateur, pont roulant, nacelle, transgerbeur
- Electrotechnique : Système KNX / EIB
- Soudage tous niveaux
- Usinage métallique

Contact : [www.cnfpc.lu](http://www.cnfpc.lu) • [info@cnfpc.lu](mailto:info@cnfpc.lu) • tél. : 55 89 87 • fax : 55 93 25

### L'approche par compétences

Dans chaque module sont définies les compétences que l'apprenti doit acquérir. La compétence est définie comme un ensemble organisé de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes qu'il faut posséder pour exercer un métier ou une profession. Un module est acquis lorsque toutes les compétences obligatoires du module sont réussies.

### 2) Répercussions sur l'enseignement L'impact de la réforme professionnelle

La réforme de la formation professionnelle a un impact sur plusieurs volets de la formation scolaire. À partir de septembre 2010 et jusqu'en septembre 2012, toutes les formations reformées seront organisées en semestres. Les examens seront rem-

placés par un projet intégré intermédiaire après 18 mois de formation et le projet intégré final lequel sera organisé à la fin de la formation. Le système modulaire évite le redoublement et permet aux élèves de rattraper certains modules. La durée de la formation est de 3 ans, le maximum étant 4 ans. Chaque module étant une qualification partielle, chaque module réussi restera acquis pendant 5 ans. Un apprenti n'ayant pas réussi tous les modules après 4 années de formation pourra terminer sa formation par le biais de la formation continue (sans contrat d'apprentissage).

### Le référentiel d'évaluation

Il reprend les compétences du programme directeur, chaque compétence étant dotée d'un ou plusieurs indicateurs

qui sont des variables permettant d'apprécier si l'apprenti a acquis la compétence.

Les équipes curriculaires sont responsables de l'élaboration des indicateurs et des standards. Elles fixent pour chaque module les compétences qui devront obligatoirement faire l'objet d'une épreuve. Elles fixent également le socle pour chaque compétence évaluée.

Les équipes curriculaires élaborent en collaboration avec les commissions nationales des épreuves pour les projets intégrés intermédiaires et les projets intégrés finaux. Elles font également des propositions quant aux types d'épreuves (ex.: écrite, projet, entretien, etc.). Les compétences sont évaluées par rapport à une ou plusieurs situations professionnelles dans le contexte global du module.

### ■ Exemple:

Référentiel d'évaluation (version française)			
Module 3 – Optimisation du stock 1 (FORVE1)			
Métier/Profession	Conseiller en vente		
Diplôme/Certificat	■ CCP ✕ DAP ■ DT		
Titre et numéro de l'unité capitalisable	UC1 – Manipulation de marchandises		
Numéro du module	Module 3		

Titre du module	Optimisation du dépôt		
Méthodes d'évaluation			
L'évaluation de chaque compétence s'effectue en cochant la case «Réussi» ou «Non réussi». La validation du module nécessite l'évaluation et la réussite de chaque module obligatoire (Type O). L'évaluation des compétences sélectives n'est pas obligatoire (Type S). Leur réussite n'est pas nécessaire à la validation du module.			

Grille d'évaluation						
Type <sup>1</sup>	Cat. <sup>2</sup>	Compétences	Indicateurs	Normes	Réussi	Non réussi
O	*SA	L'apprenti(e) réceptionne la marchandise livrée, vérifie que la commande est complète et ne présente aucune irrégularité. Il/elle constate tout défaut éventuel, le consigne et transmet le rapport à la personne ou au département compétent(e).	L'apprenti(e) contrôle l'adéquation entre bon de commande, bon de livraison et marchandise livrée/réceptionnée. Les éventuelles divergences et anomalies sont détectées et identifiées. Une documentation répertoriant les divergences et anomalies est rédigée. L'exhaustivité de cette documentation est contrôlée.	La correspondance de la marchandise commandée avec celle réceptionnée a été minutieusement vérifiée. Toutes les irrégularités sont détectées et correctement identifiées. Une liste complète des irrégularités est dressée et doit être commentée et expliquée.		
O	*SA	L'apprenti(e) est capable de se mettre d'accord avec ses collègues/supérieurs sur la façon de procéder en cas d'écart entre la marchandise commandée et la marchandise livrée. La même démarche est suivie en cas d'avarie sur la marchandise réceptionnée.	Les défauts et les écarts constatés lors de la réception d'une livraison font l'objet d'une discussion avec les collègues/supérieurs/formateurs. Une procédure en cas de défaut, d'écart ou d'anomalie est prévue et définie en concertation avec les collègues/supérieurs/formateurs.	Une procédure à adopter en cas de défaut/d'écart de stock est définie. Les procédures à adopter en cas de défaut, d'écart ou d'anomalie sont respectées.		

1: O = obligatoire; S = sélectif

2: SA (Sachkompetenz) = compétence technique; SZ (Sozialkompetenz) = compétence sociale; SE (Selbstkompetenz) = compétence individuelle

## ■ Exemple:

Grille d'évaluation						
Type <sup>1</sup>	Cat. <sup>2</sup>	Compétences	Indicateurs	Normes	Réussi	Non réussi
S	SO	L'apprenti(e) est capable de coopérer avec ses collègues et d'entretenir avec ces derniers et ses supérieurs une relation basée sur le respect et la compréhension	L'apprenti(e) peut convenir avec ses collègues des tâches à accomplir. L'apprenti(e) connaît les règles fondamentales de politesse et de bienséance (gestuelle, langage appropriés, etc.). L'apprenti(e) adopte une approche basée sur la compréhension avec ses collègues et sur le respect avec ses supérieurs/formateurs.	Les accords convenus sont respectés. L'apprenti(e) peut citer les principaux facteurs qui influencent l'atmosphère de travail. L'apprenti(e) s'adresse de manière appropriée à ses collègues et à ses supérieurs. Les comportements adoptés sont adaptés à la situation.		
					<b>Nombre de compétences réussies</b>	<b>Nombre de compétences non réussies</b>
<b>Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 4</b>						
<b>Nombre de compétences sélectives à évaluer: 5</b>						

1: O = obligatoire; S = sélectif

2: SA (Sachkompetenz) = compétence technique; SZ (Sozialkompetenz) = compétence sociale; SE (Selbstkompetenz) = compétence individuelle

### L'évaluation en milieu scolaire

Le titulaire qui enseigne un module élabore les épreuves dans le respect du référentiel d'évaluation.

L'évaluation d'un ensemble de compétences doit être conçue de manière à pouvoir certifier que le module est réussi à un des trois niveaux de certification (réussi, bien, très bien).

### L'évaluation en milieu professionnel

Le titulaire d'un module est responsable de son évaluation.

L'évaluation se base sur l'observation de l'apprenti suivant une grille d'évaluation. Elle doit être conçue de manière à pouvoir statuer si une compétence est acquise ou non.

### Projets intégrés

Les examens seront remplacés par un projet intégré intermédiaire au milieu de formation et un projet intégré final en fin de formation. Ils permettent de contrôler si l'apprenti est capable de résoudre une situation professionnelle concrète ou simulée en appliquant les compétences acquises dans différentes unités capitalisables. Les projets auront une durée maximale de 3 jours. Les projets seront élaborés et évalués par un groupe issu d'une équipe curriculaire.

### 3) Les avantages de la réforme

- L'organisation modulaire permet une orientation de chaque module vers des

situations professionnelles concrètes. Et contribuera ainsi à une harmonisation des connaissances théoriques et des compétences pratiques en entreprise.

- L'approche par compétences permet d'offrir aux jeunes une formation orientée encore d'avantage vers la pratique et permet donc aussi de mieux répondre aux besoins réels des entreprises (rapprochement du volet théorique et pratique).
- Les projets intégrés permettent de contrôler si l'apprenti a développé,

au-delà des compétences ponctuelles, les compétences complexes nécessaires pour résoudre une situation professionnelle réelle ou simulée.

- Il en résulte une meilleure intégration pour les jeunes sur le marché du travail en fonction de leurs capacités et aspirations personnelles.
- La réforme va permettre d'augmenter le nombre et la qualité des personnes en formation professionnelle.
- Grâce à la réforme, l'accès à la formation professionnelle tout au long de



#### 4) Le calendrier de la réforme:

Rentrée des premières classes de 10 <sup>e</sup> réformées (mécanicien d'avions, conseiller en vente, commis de vente)	septembre 2010
Finalisation des programmes de formation et référentiels d'évaluation des autres classes de 10 <sup>e</sup> *	juillet 2011
Rentrée des autres classes de 10 <sup>e</sup> réformées (voir liste ci-dessous)*	septembre 2011
Rentrée des classes de 10 <sup>e</sup> réformées (DT administratif et commercial, DT chimie)	septembre 2012

#### \* Liste des formations réformées à partir de septembre 2011

Dénomination de la formation	Diplôme/certificat
<b>HORESCA</b>	
Hôtellerie, section hôtelière	DT
Hôtellerie, section touristique	DT
Cuisinier plein temps	DAP
Cuisinier concomittant	DAP
Hôtelier-restaurateur	DAP
Restaurateur option cuisine	DAP
Restaurateur option service	DAP
Serveur de restaurant	DAP
Cuisinier	CCP
Serveur de restaurant	CCP
<b>INDUSTRIE</b>	
Division électrotechnique, section communication	DT
Division électrotechnique, section énergie	DT
Division mécanique, section serrurerie	DT
Electronicien en communication	DAP
Electronicien en énergie	DAP
Mécanicien d'usinage	DAP
Mécanicien industriel et de maintenance	DAP
Mécatronicien	DAP
Menuisier-ébéniste	DAP
<b>ARTISTIQUE</b>	
Arts et design – Graphisme	DT
Division artistique, section 3D	DT
Division artistique, section audiovisuel	DT
Décorateur-étalagiste/Décorateur publicitaire	DAP
<b>INFORMATIQUE</b>	
Division informatique	DT
Informaticien qualifié	DAP
Agent de voyages	DAP
Assistant en pharmacie	DAP
Auxiliaire de vie	DAP
Dessinateur en bâtiment	DAP
Gestionnaire qualifié en logistique	DAP
Employé administratif et commercial	DAP

la vie se verra améliorée (un module réussi restera acquis pendant 5 ans).

- Accès amélioré vers des diplômes supérieurs (p.ex Diplôme de technicien) moyennant des modules supplémentaires.
- Réduction du taux d'échec grâce au système modulaire.
- Un redoublement pour avoir raté seulement une ou deux «branches» n'existera plus grâce au système modulaire, qui permettra de rattraper ces modules par la suite.
- Accompagnement méthodologique et formation continue.

#### 5) La prorogation du contrat d'apprentissage

Si l'apprenti n'a pas pu capitaliser l'ensemble des unités prévues par le programme-directeur endéans la durée normale de formation, le contrat sera prorogé conformément aux dispositions légales en vigueur.

#### 6) La cessation du contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage prend fin:

1. à la fin du mois de la notification de la réussite de la formation au patron formateur et à l'apprenti,
2. par la cessation des activités du patron formateur ou en cas de retrait de droit de former,
3. en cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties:
  - pour cause d'infraction/manquement graves ou répétées aux conditions du contrat;
  - si l'une des parties encourt une condamnation à une peine criminelle;
  - pendant la période d'essai fixée à trois mois, sans indication de motifs;
  - même après la période d'essai, s'il est constaté que l'apprenti est incapable d'apprendre la profession;
  - si pour des raisons de santé constatées par un médecin, l'apprenti n'est plus en mesure de continuer son apprentissage dans la profession en question,
4. en cas de force majeure,
5. d'un commun accord entre les parties,
6. par l'atteinte de la durée maximale de formation,

# Développez vos compétences grâce à nos Masters professionnels !

## Master professionnel en Informatique et Innovation

### OBJECTIF

Former de manière très pratique des responsables en management de l'innovation à l'aide d'une formation professionnelle à doubles compétences, mêlant politique IT et management stratégique.

### PUBLIC

Informaticien, Responsable IT, Gestionnaire et Chef de projet, Ingénieur IT

### PROGRAMME

- Gouvernance IT
- Alignement Business et concepts des SI
- Méthodologie de développement IT
- Qualité des SI
- Groupes de travail
- Projet d'innovation (stage et mémoire)

Séance d'information : 18 mai 2011



Nancy-Université

2011-2013

## Master en Management de la Sécurité des Systèmes d'Information

*Contrôler la sécurité de l'information pour renforcer les activités de votre organisation.*

### OBJECTIF

Apporter à toute personne responsable de la sécurité de l'information, les compétences nouvelles et nécessaires à l'exercice de ce métier.

### PUBLIC

RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information), Correspondant de la sécurité de l'information, Informaticien expérimenté, Juriste, Architecte fonctionnel...

### PROGRAMME

- Compréhension des organisations et du management
- Cadres réglementaires
- Gestion de la sécurité de l'information
- Aspects techniques
- Aspects humains
- Projet d'innovation (stage et mémoire)



2012-2014

## Master en Management de la Qualité

### OBJECTIF

Former des managers ou futurs managers à des techniques et des méthodologies centrées sur la qualité de produit et de service.

### PUBLIC

Directeurs de PME/PMI, Responsables de département ou de service, Responsables ou Chargés de projet, Consultants en management et qualité

### PROGRAMME

- Management stratégique de l'activité
- Management de projets innovants et analyse de la valeur
- Relations clients/fournisseurs
- Responsabilité sociale et nouvelles perspectives
- Audit et référentiels normatifs
- Animation-coordination-communication qualité
- Amélioration des processus
- Approche Six Sigma
- Séminaire au Québec : gestion des PME
- Projet d'innovation (stage et mémoire)



2011-2013

## Master en Management de la Chaîne Logistique Globale – Supply Chain Management

### OBJECTIF

Former des cadres et futurs cadres au management d'une équipe logistique et aux concepts, méthodes et outils liés à l'organisation et à l'optimisation d'une chaîne logistique globale.

### PUBLIC

Responsables de département ou de service, Ingénieurs ou Chargés de projet, Consultants en management, organisation et/ou logistique.

### PROGRAMME

- Management stratégique
- Relations clients/fournisseurs
- Fondamentaux de la Supply Chain
- Technologies de l'information pour la Supply Chain
- Audit et performance
- Management de projets
- Plate-formes logistiques et circuits de distribution
- Nouvelles approches du Supply Chain Management
- Projet d'innovation (stage et mémoire)



2011-2013

## European Executive Master in Innovative Service Systems

### OBJECTIVES

- Invent new business services based on ICT opportunities
- Manage their evolution: from ideas to service systems
- Design and architect sustainable service systems
- Live a new experience: a multicultural program across Europe

### PUBLIC

CTO/CIO assistants, project managers, product managers, IT/business architects, business analysts/developers, consultants.... with at least 5 years of experience.

### PROGRAMME

- Service Innovation - Setting up the roadmap for value creation
- Service Exploration - Discovering new territories
- Service Engineering - Putting innovation into action
- Service Sustainment - Pursuing sustainability
- Executive Master thesis



2011-2013

# Up grade your career



bisfeld corporate

## DEPUIS 20 ANS, L'IFBL FORME ET ACCOMPAGNE LES ACTIFS DU SECTEUR FINANCIER

Grâce à ses 20 années d'expérience, à son offre de cours étendue et à la qualité de ses formateurs, l'IFBL accompagne chaque année des milliers de participants dans leur développement professionnel. Structuré par thèmes, son catalogue présente un large éventail de formations destinées à développer les connaissances et les compétences des personnes actives dans le secteur financier. Avec l'Institut, évoluez au rythme de la place financière.

T.: +352 46 50 16-1  
customer@ifbl.lu | www.ifbl.lu

**IFBL**  
L'INSTITUT

7. en cas de résiliation par la chambre professionnelle patronale, en accord avec la chambre professionnelle salariale:
  - si l'apprenti ou l'organisme de formation manque manifestement au contrat;
  - s'il a été constaté lors du projet intégré intermédiaire que l'apprenti manque d'aptitudes suffisantes pour la profession choisie.

La cessation est constatée par la chambre professionnelle patronale qui informe toutes les parties impliquées dans le contrat.

### 7) La résiliation du contrat d'apprentissage

L'accord préalable des chambres professionnelles intéressées et de la chambre salariale est requis pour toute résiliation du contrat d'apprentissage faite sur l'initiative d'une des parties au contrat pour l'une des raisons invoquées au point 3 ci-dessus. La procédure de résiliation se fait conformément selon les dispositions légales en vigueur.

Une commission des litiges est obligatoirement saisie en cas de litige. Elle a pour mission de concilier les parties, si faire se peut, dans tous les litiges relatifs au contrat d'apprentissage.

**Note importante:**  
Le détail de l'organisation  
des formations professionnelles  
non-reformées peut être consulté  
sur notre site: [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

### 8) Le conseiller à l'apprentissage

#### ■ Missions

- donner aux entreprises et aux apprentis des informations sur tout ce qui est en rapport avec la formation professionnelle (législation, organisation, programmes, carnet d'apprentissage, visites en classes d'apprentissage);
- accompagner les entreprises et les apprentis dans le processus de formation pratique en entreprise;
- agir en tant que médiateur en cas de désaccord ou de conflit entre les parties signataires du contrat d'apprentissage;
- participer à l'organisation administrative des tests intermédiaires;
- assurer le lien en cas de difficultés de l'apprenti entre l'école et l'entreprise;

- signaler les irrégularités constatées quant au respect de la législation sur la formation professionnelle et sur le droit du travail;
- d'organiser et de surveiller les tests intermédiaires et de présenter des propositions en ce qui concerne les résultats obtenus;
- d'aider le cas échéant l'apprenti lors de l'orientation professionnelle et de la recherche d'un poste d'apprentissage approprié;
- organiser et participer aux réunions de la commission de litige;
- assister aux conseils de classe et aux conseils de discipline pour autant qu'ils soient concernés.

Conseiller à l'apprentissage	Secteur d'activité	Contact
Maria Dos Santos	<ul style="list-style-type: none"> <li>– conseiller en vente (DAP)</li> <li>– commis de vente (CCP)</li> <li>– employé administratif et commercial</li> </ul>	maria.dossantos@cc.lu GSM: 621 25 37 71 Bureau: 42 39 39-217
Daniel Hendriks	<ul style="list-style-type: none"> <li>– employé administratif et commercial</li> <li>– décorateur étalagiste</li> <li>– décorateur publicitaire</li> <li>– dessinateur en bâtiment</li> <li>– gestionnaire en logistique</li> </ul>	daniel.hendriks@cc.lu GSM: 621 50 43 21 Bureau: 42 39 39-216
Michel Mailliet	<ul style="list-style-type: none"> <li>– conseiller en vente (DAP)</li> <li>– commis de vente (CCP)</li> <li>– agent de voyages</li> <li>– informaticien qualifié</li> <li>– assistant en pharmacie</li> </ul>	michel.mailliet@cc.lu GSM: 621 283 938 Bureau: 42 39 39-214
Virginie Wagner	<ul style="list-style-type: none"> <li>– professions relevant du secteur HORECA</li> </ul>	virginie.wagner@cc.lu GSM: 621 266 281 Bureau: 42 39 39-219
Fränz Waldbillig	<ul style="list-style-type: none"> <li>– professions techniques relevant de l'apprentissage industriel</li> <li>– auxiliaire de vie</li> </ul>	francis.waldbillig@cc.lu GSM: 621 227 158 Bureau: 42 39 39-215

**Fax – conseillers à l'apprentissage: 42 39 39 820**





## 9) Les chiffres de l'apprentissage:

### ■ Lauréats 2010

Profession	Diplôme		
	CATP	CITP	Total
Agent de voyage	11		11
Assistant en pharmacie	12		12
Auxiliaire de vie	42		42
Chimiste	0		0
Cuisinier	18	17	35
Décorateur-étalagiste/publicitaire	2		2
Dessinateur en bâtiment	10		10
Electronicien en communication	20		20
Electronicien en énergie	71		71
Employé administratif et commercial	173		173
Gestionnaire qualifié en logistique	8		8
Informaticien qualifié	11		11
Magasinier	3		3
Mécanicien d'avions	6		6
Mécanicien d'usage	11		11
Mécanicien industriel et de maintenance	43		43
Menuisier-ébéniste	5		5
Mécatronicien	19		19
Serrurier de construction	4		4
Serveur de restaurant	9	8	17
Vendeur		40	40
Vendeur qualifié	118		118
Vendeur-magasinier qualifié	11		11
Hôtelier-Restaurateur	12		12
Restaurateur	30		30
<b>Total</b>	<b>652</b>	<b>65</b>	<b>717</b>

### ■ Nombre de contrats d'apprentissage 2003-2011

Année de formation	Contrats	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Nombre d'apprentis	<b>Total CATP/CITP-DAP-CCP</b>	<b>1.251</b>	<b>1.332</b>	<b>1.365</b>	<b>1.427</b>	<b>1.618</b>	<b>1.597</b>	<b>1.618</b>	<b>1.572</b>
	CATP/DAP	1.055	1.116	1.172	1.263	1.433	1.403	1.417	1.397
	CITP/CCP	196	216	193	164	185	194	201	175
Industrie	CATP	137	153	152	163	279	301	365	159
BTP	CATP	58	60	64	65	65	67	78	63
Informaticien	CATP	62	66	63	61	53	57	58	60
Gestionnaire qualifié en logistique	CATP	n/a	n/a	n/a	20	30	49	47	52
<b>Commerce</b>	<b>Total</b>	<b>616</b>	<b>657</b>	<b>665</b>	<b>578</b>	<b>639</b>	<b>644</b>	<b>694</b>	<b>660</b>
	CATP/DAP	464	478	514	471	512	520	565	559
	CITP/CCP	152	179	151	107	127	124	129	101
<b>Administration et Communication</b>	<b>Total</b>	<b>284</b>	<b>306</b>	<b>313</b>	<b>311</b>	<b>276</b>	<b>275</b>	<b>226</b>	<b>216</b>
<b>Horeca</b>	<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>90</b>	<b>108</b>	<b>164</b>	<b>166</b>	<b>188</b>	<b>204</b>	<b>218</b>
	CATP	50	53	66	107	108	118	132	144
	CITP	44	37	42	57	58	70	72	74
<b>Auxiliaire de vie</b>	<b>Total</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>	<b>65</b>	<b>110</b>	<b>122</b>	<b>128</b>	<b>144</b>

## Informations et adresses utiles

### Luxembourg School for Commerce – Formation professionnelle initiale

7, rue Alcide de Gasperi • Adresse postale: L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-210 • Fax: (+352) 42 39 39-820 • [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu) • E-mail: [formprof@cc.lu](mailto:formprof@cc.lu)

### Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

29, rue Aldringen • L-1118 Luxembourg

Tél.: (+352) 478-5100 • Fax: (+352) 478-5113 • [www.men.lu](http://www.men.lu)

### Service de l'Orientation professionnelle de l'ADEM

Galerie Kons 2<sup>e</sup> étage

24-26, place de la Gare • L-1616 Luxembourg

Tél.: (+352) 478-5480 • [www.adem.public.lu/demandeur/orientation/index.html](http://www.adem.public.lu/demandeur/orientation/index.html)

## Calendrier de l'apprentissage >>>

- Envoi des déclarations de postes d'apprentissage vacants avant fin avril 2011 à l'Administration de l'Emploi.
- Enregistrement des contrats d'apprentissage du 16 juillet au 1<sup>er</sup> octobre 2011.



Port du harnais de sécurité	03 mai 2011
Travailleur désigné à la sécurité gr A	03, 10, 17 mai 2011 (après-midi) 07, 14, 21 juin 2011 (après-midi) - DE
Maçonnerie en blocs isolants	du 9 au 10 mai 2011
Travailleur désigné à la sécurité gr B	16, 23, 30 mai (matin), et 06 juin 2011 - DE
Sécurité travail en hauteur	18 mai 2011
Poseurs de panneaux solaires	19 et 20 mai 2011
Réaliser l'étanchéité à l'air des bâtiments - poseurs	25 et 26 mai 2011
Les systèmes thermiques: notions de base et optimisation des installations	27 mai 2011
Lecture de plans	du 30 mai au 3 juin 2011
Travailleur désigné à la sécurité gr C	10, 17 juin, 01, 08, 15, 22 juillet, 02, 09, 16, 23, 30 septembre 2011 - DE
Récupération d'eau de pluie et systèmes associés	22 juin 2011
Construction de maison à ossature bois	du 27 juin au 8 juillet 2011
Construction de maison à ossature bois	du 27 juin au 8 juillet 2011
Métreur-deviseur	du 18 au 22 juillet 2011

Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment S.A.

5, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff,  
L-3290 BETTEMBOURG

T (+352) 26 59 56 - 1 F (+352) 26 59 07 44

E [formation@ifsb.lu](mailto:formation@ifsb.lu) W <http://www.ifsb.lu>





Être bien  
vous va  
si bien.



binsfeld

Vous êtes bien et cela se voit. Le confort d'une habitation bien chauffée ou climatisée, la volupté d'un bain à bonne température, être bien est un plaisir au quotidien. Pour vous, nous avons la passion de l'eau et de l'air. Depuis 1911.



**RECKINGER**

AIR & EAU • DEPUIS 1911

tél.: (+352) 55 42 42 | fax: (+352) 57 02 62 | [www.reckinger-alfred.lu](http://www.reckinger-alfred.lu)

études montage dépannage maintenance | chauffage sanitaire ventilation climatisation électricité

9 mars 2011

## Visite de travail avec S.E. Ajith Nivard Cabraal, gouverneur de la Banque Centrale sri lankaise



Ravinatha Aryasinha, ambassadeur du Sri Lanka au Bénélux et Ajith Nivard Cabraal, gouverneur de la Banque Centrale sri lankaise (assis) ont tous deux signé le Livre d'Or en présence de Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce

**A**jith Nivard Cabraal, gouverneur de la Banque Centrale de la République socialiste du Sri Lanka a été reçu en date du 9 mars 2011 par Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce. Il était accompagné de Ravinatha Aryasinha, ambassadeur du Sri Lanka au Bénélux et de plusieurs hauts fonctionnaires sri lankais ou spécialistes du Sri Lanka. Une délégation d'hommes d'affaires luxembourgeois a assisté à l'entrevue et a pu ainsi s'informer sur les opportunités économiques qu'offre le Sri Lanka. Ajith Nivard Cabraal a dressé un tableau détaillé de l'économie sri lankaise et a vivement encouragé les acteurs intéressés à approfondir leurs relations avec son pays. Lors d'une table ronde, Sunita Lukkhuo, responsable des crédits auprès de la Banque européenne d'investissement et spécialiste du Sri Lanka est également intervenue pour exposer les principes d'allocation de prêt au Sri Lanka.



Des hommes d'affaires luxembourgeois ont pu s'informer sur les opportunités économiques qu'offre le Sri Lanka grâce aux présentations du gouverneur de la Banque Centrale sri lankaise et des hauts fonctionnaires qui l'accompagnaient

## La sécurité: une cause commune du Japon et de l'Europe

**M**algré les événements tragiques que traverse actuellement le Japon, la conférence «Shared security perceptions and interests between Japan and the European Union» coorganisée par l'ambassade du Japon, l'Institut Pierre Werner et la Chambre de Commerce, a eu lieu le 18 mars dans les locaux de la Chambre de Commerce. Avant d'aborder le sujet du jour, la stabilité géopolitique de l'Asie-Pacifique, l'ambassadeur du Japon a tenu à remercier le Luxembourg pour son soutien et les nombreux messages de sympathie reçus.

Ken Jimbo, jeune professeur à la Faculté de gestion politique de l'Université de Keio était l'orateur principal de cette conférence qui avait pour thème les questions de sécurité commune entre le Japon et l'Europe. De l'avis du jeune professeur, le monde d'aujourd'hui est complexe et plus que jamais en étroite interdépendance. Ken Jimbo voit le Japon proche de l'Occident, sans pour autant accrédi-ter les thèses de Kagan qui propose «une ligue des démocraties»: «Ceci reviendrait à appartenir à un club fermé de démocraties». Ken Jimbo ne croit pas non plus à l'émergence d'un ordre mondial organisé sur la base de civilisations, dans lequel le Japon se trouve catégorisé selon Samuel P. Huntington dans son ouvrage intitulé «Le choc des civilisations».

Le Japon a vécu deux «révolutions»: l'une débute en 1868 pour s'achever en 1912 lors de sa phase de développe-



(de g. à d.) Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce; Sandrine Devaux, directrice adjointe de l'Institut Pierre Werner; Ken Jimbo, professeur associé à la Faculté de gestion politique de l'Université de Keio et chercheur à la Fondation de Tokyo et Takashi Suetsuna, ambassadeur du Japon

ment sous l'ère Meiji (ou politique éclairée), l'autre commence après la Seconde Guerre mondiale. Il s'en suit le miracle économique japonais pendant lequel le Japon de l'après-guerre connaît une forte expansion économique et culturelle.

Séisme, tsunami, accident nucléaire... Déjà ébranlé par la crise financière, le Japon doit maintenant faire face à une série de catastrophes. «La croissance devrait rebondir, mais dans l'immédiat, nous allons devoir nous occuper un peu plus de nous-mêmes pendant quelques années encore», a déclaré Ken Jimbo. Le système économique et finan-

cier européen a également été fortement marqué par la crise financière. Dans ce contexte bouleversé, une valorisation du boom économique en Asie-Pacifique a été entamée. En dépit du nouveau rapport de force mondial avec la montée des pays de cette région, le Japon reste l'un des premiers partenaires commerciaux du vieux continent et des Etats-Unis. La prospérité de l'Europe est désormais liée à la stabilité géopolitique de cette partie du globe, elle-même une préoccupation de longue date du Japon pour maintenir un environnement propice aux avancées économiques. ■

## Visite de S.E. Nedzad Hadzimusic, ambassadeur de Bosnie-Herzégovine

**N**edzad Hadzimusic, ambassadeur de Bosnie-Herzégovine au Benelux, a été reçu le 21 mars dernier, à l'invitation de Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce. L'ambassadeur

est entré en fonction en Belgique et au Grand-Duché en août 2010, après avoir été notamment ambassadeur, chargé d'affaires auprès du ministère des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, conseiller du ministre, chef du départe-

ment des relations multilatérales et directeur du Centre pour la coopération en matière de sécurité (RACVIAC). Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur les échanges économiques entre la Bosnie et le Luxembourg, ainsi



**Nedzad Hadzimusic, ambassadeur de Bosnie-Herzégovine, a été accueilli par Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce**

que sur l'organisation de divers événements à la Chambre de Commerce mettant en avant la Bosnie-Herzégovine. Ainsi, des journées d'opportunités d'affaires en relation avec la Bosnie-Herzégovine et d'autres pays de l'ex-Yougoslavie ont lieu tous les ans, à raison d'un par an. Nedzad Hadzimusic a également informé la Chambre de Commerce du Luxembourg de la tenue du

«Sarajevo Business Forum 2011», la deuxième conférence internationale sur l'investissement qui aura lieu du 6 au 8 avril à Sarajevo. Quelque 150 projets à la recherche d'investissements d'une valeur totale de près de 15 Mds d'EUR seront présentés lors de ce forum. Quelque trente projets concernent le développement d'infrastructures, estimés à 9 Mds d'EUR, 30 autres touchent au domaine de l'énergie, pour près de 5 Mds d'EUR et de nombreux autres projets concernent les secteurs de l'agriculture, des finances, du tourisme et de l'éducation. La Chambre de Commerce a envoyé un courrier d'information aux entreprises luxembourgeoises susceptibles d'être intéressées par ce forum. Ces mêmes entreprises avaient pris part aux journées d'opportunités d'affaires sur la Bosnie-Herzégovine organisées par la Chambre de Commerce au cours de ces deux dernières années. ■

25 mars 2011

## Visite de l'ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie



**Mohamed Mahmoud Ould Brahim Khilil, ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie a été accueilli par Pierre Gramegna à la Chambre de Commerce**

**M**ohamed Mahmoud Ould Brahim Khilil, nommé en 2010 ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie auprès du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas, du Grand-Duché du Luxembourg et de l'Union européenne, a été reçu le 25 mars dernier par Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, dans le

cadre d'une visite de courtoisie. Mohamed Mahmoud Ould Brahim Khilil est titulaire d'un doctorat en communication de l'Académie Internationale des Technologies de l'Information et de la Communication de Minsk et a une grande expérience des médias officiels de Mauritanie. En 1995, il obtient un Master of Science en philologie de l'Institut des langues étrangères Maurice Thorez

de Moscou. Mohamed Mahmoud Ould Brahim Khilil, est également titulaire de plusieurs diplômes et certificats de formation dans les domaines de la communication et de l'organisation du travail parlementaire de l'Institut International d'Administration Publique (IIAP) de Paris. Son expérience dans le domaine du journalisme l'a conduit à la diplomatie. Ainsi, il fut Premier conseiller à l'ambassade de Mauritanie à Paris, ambassadeur délégué permanent de Mauritanie auprès de l'UNESCO et ambassadeur auprès du royaume Hachémite de Jordanie. Il fut également ministre des relations avec le parlement et la société civile et ministre du tourisme et de l'artisanat dans son pays. L'objectif de la réunion était de présenter les opportunités économiques qu'offre la Mauritanie, ainsi que le potentiel de collaboration entre les entreprises mauritaniennes et luxembourgeoises. En juin 2005, la Chambre de Commerce avait accueilli l'ambassadeur de Mauritanie et avait également participé à une table ronde sur la Mauritanie à Bruxelles. ■

*Telindus Cloud will simplify your ICT environment*

# In our Cloud you can trust.



Feel free

Strategic Partner

**Microsoft**

At Telindus, helping you focus on your core business has always been part of our culture. That's why we are very proud to launch our new service package: Telindus Cloud. It is more than just cloud computing, it is about delivering a complete service portfolio of tailor-made, secure high-end ICT services. Thanks to our connectivity services, we offer you the most reliable Cloud solutions. Telindus Cloud, together with its strategic partners, will simplify your ICT environment.

Don't wait to innovate, just switch to Telindus Cloud. [www.telinduscloud.lu](http://www.telinduscloud.lu)

 **telindus**  
belgacom ICT

CHANGE THINGS  
YOUR WAY

together with



awarded as



Consult | Integrate | Manage | Outsource

Copyright © 2011 Telindus



## Cluster for Logistics Luxembourg

## Conférence: «Quel avenir après le pétrole?»



Werner Zittel, membre fondateur de l'Association pour l'étude du pic pétrolier (ASPO) a évoqué un avenir sans pétrole devant un public expert et intéressé

Le 31 mars dernier, le Cluster for Logistics Luxembourg et le Cluster maritime luxembourgeois ont invité leurs membres à une conférence intitulée: «Quel avenir après le pétrole?» présentée par Werner Zittel, spécialisé dans l'étude de l'épuisement des réserves en combustibles fossiles et dans le potentiel des énergies renouvelables, classiques ou alternatives. Expert reconnu, Werner Zittel, physicien, travaille depuis 1989 pour l'entreprise de conseil en énergie et en environnement Ludwig-Bölkow Systemtechnik

où il s'occupe principalement de l'épuisement des énergies fossiles. Membre fondateur de l'Association pour l'étude du pic pétrolier (ASPO), il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.

Le Luxembourg est un des pays les plus dépendants du pétrole. L'épuisement grandissant des ressources en pétrole met donc l'économie et la société luxembourgeoise sous pression. Selon Werner Zittel, la société disposera de toujours moins de pétrole, de gaz et de charbon et devra donc sortir rapidement de cette dépendance et trouver d'autres sources

d'énergie, notamment au niveau routier. Il s'agit de se passer d'essence et de continuer à assurer les transports sans pétrole, ce qui nécessite des efforts considérables, tant au niveau technique, qu'au niveau économique. Selon Werner Zittel, le pic pétrolier a été franchi dès 1971. L'exploitation mondiale du pétrole a selon toute probabilité atteint son apogée et l'or noir va continuer à se raréfier. D'ici 2030, l'exploitation mondiale pourrait diminuer de moitié. C'est la raison majeure de l'explosion du prix du pétrole depuis les années 2000. Il est donc plus que



Des échanges fructueux entre les membres du Cluster for Logistics Luxembourg, du Cluster maritime et de la plateforme e-mobility et Werner Zittel ont ponctué la conférence



Freddy Bracke, président du Cluster maritime luxembourgeois et directeur de CLdN Cobelfret Group a tenu à remercier Werner Zittel au nom du Cluster maritime luxembourgeois et du Cluster for Logistics Luxembourg

temps de réagir, car développer des alternatives prend du temps et les problèmes vont croissants ... Du côté des pronostics, l'énergie solaire, éolienne et l'énergie hydraulique ont, selon Werner Zittel, un fort potentiel et permettront de réduire les coûts. Plusieurs questions restent néanmoins en suspend, telles que les effets sur la croissance économique et les transports, conditionnés par les énergies fossiles ou encore le coût des énergies renouvelables. Les besoins actuels en pétrole sont tels que nous n'en trouverons bientôt plus ... Les énergies alternatives vont très rapidement s'avérer indispensables et s'imposeront naturellement. «Il est plus qu'urgent de trouver un mode de vie durable!» a conclu Werner Zittel. A l'issue de la conférence, Freddy Bracke, président du Cluster maritime luxembourgeois et directeur de CLdN Cobelfret Group a remercié Werner Zittel au nom du Cluster maritime luxembourgeois et du Cluster for Logistics Luxembourg pour cette présentation riche en enseignements et en échanges fructueux. Il a ensuite invité les participants à poursuivre les discussions autour d'un verre de l'amitié. ■



Werner Zittel est l'auteur de plusieurs ouvrages que les participants ont pu se procurer sur place



Un verre de l'amitié est venu clôturer la conférence et les participants ont échangé leurs impressions et profité de l'occasion pour approfondir leurs liens de manière conviviale

4 avril 2011

## Visite de S.E. Luc Teirlinck, ambassadeur de Belgique

**L**e 4 avril dernier, le directeur général de la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna a reçu le nouvel ambassadeur de Belgique au Grand-Duché de Luxembourg, Luc Teirlinck, pour une visite de courtoisie. Licencié en Sciences Politiques et Diplomatiques de l'Université Libre de Bruxelles et diplômé de Hautes Etudes Européennes, Luc Teirlinck, est entré en fonction en 2011, après avoir représenté son pays à La Haye, Pretoria, en Namibie, au Botswana, au Lesotho et au Swaziland. Auparavant, il a notamment travaillé auprès de l'Administration Centrale en Belgique en tant que directeur du service Europe occidentale, puis adjoint du directeur général de la politique et plus récemment, directeur du service Consolidation de la Paix, puis directeur du service de l'Inspection des Postes. Cette rencontre avait pour objet d'évoquer les relations économiques et commerciales entre la Belgique



Luc Teirlinck, ambassadeur de Belgique, a été accueilli par Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce

et le Luxembourg. Les collaborations et activités entre les deux pays ont été abordées, notamment le salon Horecatel à Marche en Famenne et le Forum des Entrepreneurs à Liège, auxquels cha-

que année, la Chambre de Commerce prend part et organise la participation des entreprises luxembourgeoises. ■



(de g. à d.) Carlo Thelen, membre du comité de direction de la Chambre de Commerce, Anne-Marie Loesch, Département International de la Chambre de Commerce, Paul Helmingier, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydia Mutsch, bourgmestre de la ville d'Esch-sur-Alzette, Georges Engel, bourgmestre de la Ville de Sanem, Georges Santer, ambassadeur du Luxembourg en France, Edith Stein, Luxembourg for Finance et Sohrab Ziai, Département International de la Chambre de Commerce

8-11 mars 2011

## La qualité du site luxembourgeois réaffirmée au salon de l'immobilier MIPIM 2011

Pour la sixième fois consécutive, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a mis en place un Pavillon National à l'occasion du salon MIPIM<sup>1</sup>, Marché International des Professionnels de l'Immobilier, qui s'est déroulé du 8 au 11 mars 2011 à Cannes. 12 sociétés ou institutions luxembourgeoises exposantes<sup>2</sup> et plus de 250 visiteurs luxembourgeois et étrangers ont répondu à l'invitation de la Chambre de Commerce. Après deux années marquées par la crise économique et financière, un vent d'optimisme insufflé par la reprise dans le secteur de l'immobilier international a soufflé sur l'édition 2011. Le stand collectif luxembourgeois a permis de promouvoir le Grand-Duché en tant que site d'investissement attractif. Les entreprises luxembourgeoises, ainsi que les représentants de la Ville de Luxembourg, d'Agora et de Luxembourg for Finance ont pu nouer de nombreux contacts prometteurs et entretenir les relations professionnelles existantes.

Le salon MIPIM est, avec le salon Expo Real (Munich), l'un des plus grands salons de l'immobilier en Europe. Il a rassemblé cette année

quelque 18.000 visiteurs, 4.000 investisseurs et 2.000 exposants de 80 pays<sup>3</sup>.

Dans le cadre prestigieux du Palais des festivals de Cannes, la Chambre

de Commerce a organisé la traditionnelle Journée Luxembourgeoise réunissant 200 hommes d'affaires issus de nombreux pays. Cette manifesta-

<sup>1</sup> Le MIPIM est le rendez-vous international incontournable des projets immobiliers. Le salon permet de rassembler en un même lieu les utilisateurs finaux (banques, investisseurs institutionnels, conseils en immobilier d'entreprise), les villes et collectivités territoriales, les promoteurs et entreprises de construction, les chaînes hôtelières, ainsi que les divers secteurs complémentaires (avocats, architectes, experts en immobilier, urbanistes, gestionnaires d'actifs immobiliers, comptables, chaînes hôtelières, groupes d'immobilier touristique, etc.)

<sup>2</sup> Agora S.à.r.l. & Cie, S.e.c.s., Compagnie Luxembourgeoise d'Entreprises CLE S.A., Drees & Sommer Luxembourg S.à.r.l., DSM - Di Stefano Moysse, Grossfeld PAP S.A. (Ban de Gasperich), ING Luxembourg S.A., Property Partners S.A., Socom S.A., Somaco S.A., TMF Management Luxembourg S.A., VALERES Konstruktioun S.A. et la Ville de Luxembourg

<sup>3</sup> Chaque année, la Chambre de Commerce met en place un stand collectif sur ces deux salons professionnels, permettant aux entreprises ou communes luxembourgeoises d'y présenter leurs services et leurs projets immobiliers et d'aménagement

tion a été ouverte par Carlo Thelen, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce, qui s'est félicité de la sixième participation officielle du Grand-Duché au MIPIM. Il a notamment souligné la santé relative du marché de l'immobilier luxembourgeois par rapport à d'autres marchés en Europe, qui s'explique notamment par le dynamisme de l'économie luxembourgeoise, par l'exploitation intelligente de niches de compétences et par la bonne gestion de la crise implémentée par les acteurs économiques et le gouvernement luxembourgeois. Le Luxembourg reste une terre d'accueil d'investissements étrangers de premier choix, notamment en raison des fondamentaux macro-économiques équilibrés, de la stabilité politique et sociale, d'une réglementation légale et fiscale attrayante et des infrastructures matérielles et immatérielles modernes.

«Multiplicity», la nouvelle image de marque de la Ville de Luxembourg, a été présentée par son bourgmestre, Paul Helminger, qui a mis en avant les différentes facettes de la capitale, ainsi que la diversité de la population, qui en font une plate-forme attrayante combinant qualité de vie élevée pour

les résidents et opportunités pour les affaires internationales. Le bourgmestre a soulevé qu'une des conséquences de la crise est le recul de constructions de nouvelles surfaces commerciales en faveur d'une augmentation de surfaces d'habitation. La Ville de Luxembourg se trouve au cœur d'une agglomération en pleine croissance qui, via des partenariats avec les villes de la Grande Région telles que Esch-sur-Alzette, Thionville, Metz, Saarbrücken et Trèves, pourra dans l'avenir s'affirmer comme métropole de référence

entre Paris et Francfort.

Lydia Mutsch, bourgmestre de la ville d'Esch-sur-Alzette, a mis en avant le site de Belval en soulignant l'envergure de ce projet qui, en peu de temps, s'est développé de manière spectaculaire. Les réseaux routiers existants et futurs permettront un accès facile et rapide au site, dont le moteur sera l'Université du Luxembourg ainsi que les centres de recherche publics et les laboratoires scientifiques. Des zones commercia-



**Le stand collectif luxembourgeois a permis de promouvoir le Grand-Duché en tant que site d'investissement attractif**



**Paul Helminger, bourgmestre de la Ville de Luxembourg**



**Lydia Mutsch, bourgmestre de la ville d'Esch-sur-Alzette**



**Georges Santer, ambassadeur du Luxembourg en France**

les, d'habitations et de détente assureront un aménagement diversifié et attractif de cet espace. Le site accueille d'ores et déjà quotidiennement plus de 3.000 employés et en comptera plus de 20.000 d'ici quelques années, ce qui aura un impact économique positif sur toute la région du sud du pays, ainsi que sur les régions transfrontalières.

Georges Santer, ambassadeur du Luxembourg en France, a relevé la croissance qu'a connue le secteur immobilier luxembourgeois au cours de la dernière décennie. L'économie luxembourgeoise a retrouvé sa vigueur traditionnelle après la crise grâce aux mesures prises par le gouvernement en vue d'une stimulation de l'activité économique et de l'investissement et d'une stabilisation de l'emploi. Concernant les relations bilatérales franco-luxembourgeoises, l'ambassadeur a insisté sur la notion de partenariats en ce qui concerne les efforts conjoints en vue de positionner l'Europe au niveau international et de résoudre les problèmes en matière de finances publiques européennes. Il a également souligné l'importance de faire avancer les projets transfrontaliers entre les régions avoisinantes du sud du Luxembourg et de la Lorraine.

L'agence de développement de la place financière Luxembourg for Finance a organisé un séminaire spécialisé sur la structuration de transactions immobilières au Grand-Duché en marge de la journée luxembourgeoise.

Après le mot de bienvenue d'Edith Stein de Luxembourg for Finance, Ernst Wilhelm Contzen, président de l'ABBL, a fait un historique et a présenté les atouts du centre financier luxembourgeois. Le succès du secteur de l'immobilier a commencé tardivement, le premier gratte-ciel a été érigé fin des années soixante: la tour de l'Europe marquant le point de départ du développement immobilier. Dans les années quatre-vingt et quatre-ving-dix, le marché s'est professionnalisé et a atteint des taux de croissance rivalisant avec ceux d'autres villes internationales. L'avenir de ce secteur dépendra notamment de l'évolution du centre financier et des institutions européennes. Même si les prévisions sont marquées par un optimisme prudent, la demande pour des appartements et des maisons reste soutenue. Enfin, un panel de spécialistes, réunissant Stéphane Haot (KPMG), Keith O'Donnell (ATOZ), ainsi que Rodrigo Delcourt (Linklaters), a présenté au public spécialisé et intéressé par le marché luxembourgeois, les applications pratiques des instruments et véhicules d'investissements dans l'immobilier et les atouts luxembourgeois en la matière.

**Pour toute information, veuillez contacter le Département International de la Chambre de Commerce – E-mail: [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)**



Artisans, commerçants, chefs d'entreprise,  
vos projets ont de la valeur.  
Venez nous en parler.



La réponse  
à votre  
demande  
de crédit  
en 72h\*

Renseignements en agence ou par téléphone au (+352) 42 42-40 40.



**BGL  
BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

bgl.lu

\*Offre soumise à conditions. Détails en agence. Sous réserve d'acceptation du dossier. Le délai de 72h débute à compter de la remise de votre dossier complet en agence.

## CALENDRIER AVRIL – SEPTEMBRE 2011

### Avril

**28** Séminaire: «Innovating Portugal»,  
Chambre de Commerce, Luxembourg

### Mai

**10 – 13** Visite accompagnée à la foire Trans-  
port Logistic à Munich (D)

**10 – 15** Visite accompagnée au salon Sajem-  
Tehnike (UFI) à Belgrade (Serbie) (à  
confirmer)

**14 – 19** Mission officielle au Japon et en Corée  
du Sud

**17 – 20** Visite accompagnée et b2fair-match-  
making-event au salon Sistept Midest  
à Casablanca au Maroc

**23 – 24** Mission officielle en Europe de l'Est  
(Varsovie – Pologne), Prague -Républi-  
que tchèque), organisée par Luxem-  
bourg for Finance

**30.05 –  
01.06** Visite d'Etat en Norvège (Oslo, Trond-  
heim)

**31.05 –  
03.06** Stand collectif au salon Project Leba-  
non à Beyrouth, Liban

### Juin

**8 – 10** Visite accompagnée au salon Interso-  
lar Europe à Munich (D)

**20 – 26** Stand collectif au Salon Internati-  
onal de l'Aéronautique et de l'Espace  
(SIAE) à Paris Le Bourget (F)

**27** Forum Francophone des Affaires,  
Luxembourg (Chambre de Commerce)

**27 – 30** Mission économique Grande Région  
en Autriche (Graz) et en Slovénie (Lju-  
bljana, Maribor)

**29** Roadshow Luxembourg for Finance  
à Moscou, Russie

### Septembre

**5 – 9** Participation au salon de coopé-  
ration international à Jilin (Chang-  
chun), Chine

**21 – 25** Stand collectif au Monaco Yacht Show

## FOIRES DE MAI AU JUILLET 2011

### TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE

**25.05.2011 – 27.05.2011**

ELECTRONICS & AUTOMATION  
(IndustrieElectronica) – Salon de l'électrotech-  
nique et des machines de fabrication  
Utrecht (Pays-Bas) – Tél.: +31 33 465 7507

**06.06.2011 – 09.06.2011**

BLECHEXPO – Salon international  
du travail et de l'assemblage  
Schweisstec-Salon international de la tôle  
Stuttgart (Allemagne) – Tél.: +49 7025 9206 0

### CONSTRUCTION

**18.05.2011 – 20.05.2011**

PREVENTA – Salon internationale de la sécurité  
Dornbirn (Autriche) – Tél.: +43 5572 305 0

13-17 mars 2011

## Neuvième participation à Horecatel pour les professionnels luxembourgeois

**D**ix entreprises luxembour-  
geoises issues du secteur de  
l'HoReCa se sont retrouvées  
sur le stand de la Chambre de Com-  
merce au salon Horecatel à Marche-en-  
Famenne, lors du 10<sup>e</sup> anniversaire de ce  
salon au palais des expositions de Wal-  
lonie Expo.

Cette neuvième participation avec  
un pavillon national a été l'occa-  
sion pour la Chambre de Commerce  
d'agrandir davantage son stand d'expo-  
sition et de mettre en avant les vigneron-  
s de la Moselle luxembourgeoise avec un  
deuxième îlot qui leur était réservé.

Souhaitant donner un nouveau  
visage à sa participation collective, la  
Chambre de Commerce avait déjà, en  
2010, donné une nouvelle impulsion au  
concept de son pavillon en lançant une  
série de journées thématiques innovan-  
tes, en étroite collaboration avec Steffen-  
traiteur, la Commission de Promotion  
des Vins et Crémants de Luxembourg  
et l'association LëtzebuurgerMëttelalter-

frënn a.s.b.l. l'initiative ayant rencontré  
un énorme succès en 2010, la Cham-  
bre de Commerce du Grand-Duché de  
Luxembourg a organisé à nouveau une  
série de journées autour de la viticul-  
ture, de la gastronomie et de la culture  
luxembourgeoise.

En 2012, le salon Horecatel sera  
encore étendu et un nouveau palais  
s'ajoutera à l'exposition pour présenter  
une nouvelle approche thématique avec  
l'espace WexPro Chef dédié à l'édition  
culinaire et aux médias, aux vins et spi-  
ritueux, aux jeunes talents, ainsi qu'aux  
concepts de restauration. La France sera  
l'invitée d'honneur dans le cadre de la  
présentation de ce nouveau concept.

De même, l'année prochaine, la  
Chambre de Commerce soufflera les  
10 bougies de sa participation au salon  
Horecatel. Ce 10<sup>e</sup> anniversaire sera placé  
sous le signe de l'innovation et le pro-  
gramme événementiel mis sur pieds sur  
le pavillon luxembourgeois entièrement  
renouvelé pour l'occasion. ■

## Participer au salon Horecatel et profiter d'une multitude d'opportunités



### ■ Intermediatic, Marc François

Intermediatic est une agence de  
communication multimédia. En plus  
de la création de sites Internet, nous  
nous occupons de réaliser la commu-  
nication autour du site web comme  
notamment des e-mailings, des vidéos  
pour le web, e-newsletters ou tout

autre forme de campagne publicitaire électronique.

Nous sommes présents sur le marché de la Grande Région. Le salon nous a permis de rencontrer de nouveaux clients qui sont des prospects intéressés par le savoir-faire que nous avons développé, notamment en matière d'e-tourisme et aussi d'e-marketing. Les marchés que nous ciblons: évidemment le marché luxembourgeois, le Luxembourg belge et également des clients venant d'un peu plus loin comme Bruxelles ou encore de la province de Namur.

Notre présence sur le stand a donné de la visibilité à l'ensemble de nos services. Notre entreprise existe depuis de nombreuses années, mais le marché évoluant, nous n'avons pas toujours eu l'occasion de montrer tout ce que nous étions capables de faire. Le salon Horecatel est par conséquent une belle vitrine. Nous avons pu bénéficier ici de l'attrait d'un très beau stand qui représente vraiment une visibilité importante du Luxembourg sur le salon. D'ailleurs, beaucoup de visiteurs ont fait des éloges à ce propos.

Se retrouver avec d'autres sociétés sur le stand, c'est aussi pouvoir dire que nous avons des métiers très complémentaires. C'est donc une dynamique très intéressante. Comme nous avons déjà beaucoup de clients dans le secteur de l'HoReCa, notre présence était aussi placée sous le signe de la discussion avec nos clients et nos futurs clients. Des contacts se sont engagés et des rendez-vous sont à la clef.



### ■ Cafés Mocaf, Rodolphe Gambini

Cafés Mocaf, c'est un torréfacteur de café, c'est-à-dire que nous achetons du café vert que nous torréfions pour le rendre consommable, nous le mettons en sachet et nous le distribuons principalement dans les entreprises HoReCa, à savoir, les cafés, les restaurants, les brasseries et les collectivités.

Nous sommes déjà présents sur le marché belge via des grossistes qui achètent notre café et le distribuent à leur clientèle locale en Belgique. Ici, dans le cadre du salon Horecatel, nous visons plutôt une clientèle directe, c'est-à-dire des indépendants et des cafetiers ou brasseurs situés principalement en région wallonne et à Bruxelles. C'est la troisième année que nous participons et si nous revenons, cela montre bien que nous sommes heureux de la manière dont cela se déroule.

Notre participation a à chaque fois débouché sur des ventes définitives dès le salon, en café ou en machines, puisque nous vendons également des machines à café de la marque La Cimbali, des contacts directs sur le salon, et puis des contacts à plus long terme avec des grossistes qui distribueront plus tard notre café dans des régions où nous ne sommes pas présents directement. Notre clientèle ou les prospects que nous rencontrons sur la foire bénéficient finalement d'une image tout à fait favorable et sont accueillis dans d'excellentes conditions.



### ■ Les Domaines de Vins-moselle, Alex Despiegelaere

Les Domaines de Vinsmoselle sont une coopérative de la Moselle luxembourgeoise regroupant 350 vignerons qui, année après année, nous délivrent leurs raisins après les vendanges. Nos vendanges, se déroulant normalement de fin septembre à fin octobre, nous

permettent de vendanger des vignes se situant de Schengen à Wasserbillig. Nous avons donc la chance, en tant que coopérative, d'avoir des vignes tout le long de la Moselle luxembourgeoise, ce qui représente un vignoble de plus ou moins 42 km de long.

Le marché belge est pour nous le marché le plus important au niveau export, 50 % de notre production est vendue en Belgique, ceci avec une palette de créments, de mousseux et de vins luxembourgeois. La foire de Marche est une foire intéressante pour nous, parce que nous visons le développement régional quant à la vente de nos produits.

**22.06.2011 – 25.06.2011**

Stone+tec – Salon International de la Pierre Naturelle et des Technologies de Transformation de la Pierre  
Nuremberg (Allemagne) – Tél.: +49 911 8606 8926

**28.06.2011 – 02.07.2011**

GIFA – Salon International de la Fonderie avec Forum Technique WFO  
Dusseldorf (Allemagne) – Tél.: +49 211 4560 01

**30.06.2011 – 02.07.2011**

EPF – EstrichParkettFliese  
Salon chapes et parquet – Salon professionnel et de prise de contact pour la construction des sols Feuchtwangen (Allemagne) – Tél.: +49 9852 9002 0

## IMMOBILIER ET INVESTISSEMENT

**24.05.2011 – 26.05.2011**

REAL VIENNA  
Salon de l'immobilier et de l'investissement  
Vienne (Autriche) – Tél.: +43 1 72720 0

**02.06.2011 – 05.06.2011**

SIMA – Salon de l'immobilier et de l'investissement  
Madrid (Espagne) – Tél.: +34-915-774797

## HORECA

**18.05.2011 – 20.05.2011**

CAFFÈ CULTURE – Salon de la gastronomie  
Londres (Grande-Bretagne)  
Tél.: +44 20 7288 6482

## LOGISTIQUE

**10.05.2011 – 13.05.2011**

TRANSPORT LOGISTIC  
Salon international de la logistique, de la mobilité, des technologies d'information et de la gestion de la chaîne  
Munich (Allemagne) – Tél.: +49 89 949 20720

**10.05.2011 – 14.05.2011**

METPACK  
Salon international de l'emballage métallique  
Essen (Allemagne) – Tél.: +49 201 7244 0

**12.05.2011 – 18.05.2011**

INTERPACK – PROCESSES AND PACKAGING  
Salon d'emballage  
Dusseldorf (Allemagne) – Tél.: +49 211 4560 900

**07.06.2011 – 09.06.2011**

TOC Europe – Salon de la logistique, de la technique de l'entraînement et de la technique de stockage  
Anvers (Belgique) – Tél.: +44 20 7017 4394

## ENVIRONNEMENT ET ENERGIE (RENOUVELABLE)

**18.05.2011 – 20.05.2011**

ECOCITY  
Salon de l'énergie et de l'environnement  
Barcelone (Espagne) – Tél.: +34 93 2332000

**29.06.2011 – 30.06.2011**

RENEXPO® Bioenergy Europe  
Salon de l'environnement et de l'énergie renouvelable  
Bruxelles (Belgique) – Tél.: +49 7121 3016 0

## BIOTECHNOLOGIE

**03.05.2011 – 06.05.2011**

CONTROL  
Le Salon International de l'Assurance Qualité  
Stuttgart (Allemagne) – Tél.: +49 7025 9206 0

## TECHNOLOGIES

24.05.2011 – 25.05.2011

RAPID. TECH – Salon professionnel et congrès des utilisateurs sur les technologies rapides Erfurt (Allemagne) – Tél.: +49 361 400 0

## PAPIER ET IMPRESSION DIGITALE

24.05.2011 – 26.05.2011

FESPA DIGITAL EUROPE  
Salon du papier et d'impression digitale  
Hambourg (Allemagne) – Tél.: +44 1737 240788

## AGRO-MINITECHNOLOGIE

25.05.2011 – 28.05.2011

UZBEKISTAN AGROMINITECH EXPO – 2011  
Salon de l'agro-minitechnologie  
et de l'équipement d'agriculture  
Tashkent (Ouzbékistan) – Tél.: +99 871 238 50 12

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-360.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-360.

Le vignoble luxembourgeois est le vignoble le plus proche de la Wallonie, ce qui est important pour nous. Nous vendons actuellement 80 % de nos produits en Belgique dans le créneau de la grande distribution.

Le salon Horecatel regroupe le secteur des indépendants, c'est-à-dire, les déposataires, les cavistes et reçoit également beaucoup de représentants du secteur de l'HoReCa, donc des restaurateurs, des hôteliers et cafetiers que nous pouvons, grâce à ce salon, contacter en direct. Suite à ces contacts, nous pourrions trouver un créneau de vente différent de celui de la grande distribution. Nous avons toute une panoplie de produits spécialement mis sur le marché pour ces secteurs indépendants, tels que la restauration, les déposataires et les cavistes. Ainsi, notre but premier est de faire connaître et déguster nos produits, ainsi que d'augmenter la notoriété des produits issus du terroir viticole luxembourgeois et des Domaines de Vinsmoselle en particulier. Voilà pourquoi nous essayons donc de présenter nos produits ici à Marche-en-Famenne.

La Chambre de Commerce représente un ambassadeur de taille qui fait de la publicité pour nous, en envoyant des mailings à tout client potentiel à travers la Wallonie, un travail de longue haleine que nous ne pourrions pas maîtriser en étant seuls. De plus, le Luxembourg se présente en tant que pays, ce qui fait que nous avons également une autre force de frappe. Le rapport est à ce moment là beaucoup plus facile pour nous et cela attire des clients potentiels qui sont tout simplement intéressés par le Luxembourg. Nous avons eu à peu près 25 bons contacts par jour.

Nous avons pu, grâce à notre participation les années précédentes, mettre en avant nos créments et nos grands premiers crus, ceci par le biais de l'aide d'importateurs, de cavistes et de déposataires en Wallonie et sur la région de Bruxelles. Tous ces clients ont, grâce à notre présence ici, trouvé un intérêt à revendre les produits des Domaines de Vinsmoselle.

21-24 mars 2011

## 37 entreprises luxembourgeoises en Turquie

La Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg a organisé, en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, ainsi qu'avec les agences Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance, une mission économique multisectorielle en Turquie du 21 au 24 mars 2011. Cette mission officielle a été conduite par S.A.R. le Grand-Duc Héritier Guillaume et Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, et s'est déroulée à Istanbul. 53 personnes représentant 37 entreprises luxembourgeoises ont participé à cette mission avec une majorité d'entreprises du secteur financier.

Cette mission officielle suit de près la visite de Jean Asselborn, ministre

des Affaires étrangères, en février lors de laquelle il avait réitéré le fait que le Luxembourg est favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne (UE).

Avec ses 71 millions d'habitants, la Turquie constitue un marché énorme et un excellent point d'entrée aux marchés d'Asie Centrale et du Proche et Moyen Orient. Dans les années à venir, le commerce extérieur entre la Turquie et le Luxembourg pourrait connaître une grande croissance suite au rapprochement de la Turquie à l'UE. Les réformes structurelles, adoptées dans le sillage du processus d'adhésion de la Turquie à l'UE, ont ouvert la voie à des changements positifs dans de nombreux domaines. Ces efforts visent principale-

ment à accroître le rôle du secteur privé dans l'économie turque, à améliorer l'efficacité et la résilience du secteur financier et à renforcer les bases du système de sécurité sociale.

Fort d'un PIB d'environ 750 milliards de dollars, le pays s'affirme aujourd'hui comme une nouvelle puissance émergente. La croissance du PIB turc devrait atteindre 7,5 % sur l'ensemble de l'année 2010. La Turquie n'a pourtant pas échappé à la récession mondiale: en 2009, son PIB s'était contracté de 4,7 %. La relative rapidité de la reprise doit beaucoup à la stabilité de son secteur financier, assaini au début des années 2000 dans le cadre d'un prêt accordé par le FMI. Parmi les industries les plus importantes figurent

notamment les secteurs de l'automobile, de l'électronique, des technologies d'information et de communication, des écotecnologies et de la construction.

Lors de cette mission, de 50 rendez-vous d'affaires avec des entreprises turques ont été organisés pour les 17 entreprises luxembourgeoises qui se sont inscrites au *matchmaking*. Ces rendez-vous B2B ont été organisés en collaboration avec les partenaires locaux de la Chambre de Commerce et ont eu lieu le 22 et le 23 mars 2011.

Le séminaire économique et financier a eu lieu l'après-midi du 23 mars et a été ouvert par S.A.R. le Grand Duc Hérédier et s'est tenu en présence de Mehmet Simsek, ministre des Finances en Turquie et Rifat Hisarcikoglu, Président de la TOBB et de la DEİK. Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur a fait le point sur les relations entre le Luxembourg et la Turquie. Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce de Luxembourg a présenté les secteurs d'activité susceptibles de développer leurs échanges avec la Turquie dans les prochaines années, à savoir, le secteur ICT, la logistique et les écotecnologies. Ensuite, des spécialistes du secteur financier ont présenté les différentes opportunités s'offrant aux entreprises turques au Luxembourg, spécifiquement pour la structuration de leurs activités et de leur fortune dans l'Union européenne.

En parallèle, le 24 mars, le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur avait organisé un *CEO breakfast meeting* auquel les dirigeants des plus importantes entreprises de la Turquie étaient invités afin de leur présenter les différents avantages du Luxembourg dans le but d'attirer des investissements. Dans ce cadre, Luxembourg for Finance avait organisé un séminaire sur les fonds d'investissements lors duquel deux panels de spécialistes ont présenté les UCITS et les fonds alternatifs à un public de 120 personnes.



(de g. à d.) Suzan Sabanci Dinçer, consul honoraire du Luxembourg en Turquie, S.A.R. le Grand Duc hérédier du Luxembourg, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Arlette Conzemius, ambassadeur du Luxembourg pour la Turquie, Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce du Luxembourg



50 rendez-vous d'affaires étaient organisés lors du *matchmaking* des 22 et 23 mars à Istanbul



De nombreuses personnalités ont assisté au séminaire économique et financier du 23 mars

## Le marché turc, quelles attentes? Des entreprises témoignent

### **Pourquoi vous intéressez-vous particulièrement à la Turquie?**

*Stéphane Pesch – Sales Manager KBL European Private Bankers:* La Turquie représente un marché très prometteur et parfaitement bien adapté pour les années de croissance à venir. Celle-ci bénéficie également d'une excellente situation géostratégique et d'un dynamisme économique florissant. Les efforts actuels consentis dans le domaine de l'éducation et du développement des infrastructures permettront sûrement de consolider dans les années à venir son immense potentiel aussi bien orienté vers l'Union européenne que l'Asie.

*Peter Friberg – Administrateur délégué VIP Products:* La Turquie est un des pays émergents les plus prospères et, de plus, a l'avantage d'être proche de l'Europe.

### **Aviez-vous déjà des activités dans ce pays? Si oui, lesquelles?**

*KBL:* Activités bancaires (banque dépositaire) et d'administration centrale dans le cadre d'un OPC répondant à la Partie II de la loi 2002.

*VIP Products:* Je n'ai pas encore d'échanges fructueux. Depuis septembre 2008, j'ai été 4 fois à la recherche d'un agent principal sur la Turquie afin de gérer une distribution locale sur tout le pays.

### **Quels étaient vos attentes et objectifs avant la mission?**

*KBL:* Rencontrer des acteurs majeurs actifs dans le domaine financier, apprendre à connaître les usages et coutumes (business), acquérir de nouveaux contacts et échanger des idées.

*VIP Products:* L'objectif de ce cinquième voyage est toujours de trouver un agent principal, et si possible, parlant anglais afin d'obtenir une meilleure communication sur le produit et un échange commercial efficace.

### **Est-ce que ces attentes ont été satisfaites?**

*KBL:* Oui, tout à fait.

*VIP Products:* Les attentes ont été satisfaites par la motivation des interlocuteurs et la qualité des prospects qui m'ont été présentés. Sur 5 rendez-vous, 4 ont pu être directement en anglais et un avec un traducteur. La satisfaction ne peut être vérifiée réellement qu'après quelques semaines.

### **Avez-vous noué des contacts intéressants sur place?**

*KBL:* Oui, de nombreux contacts ont été noués lors des rencontres bilatérales et surtout lors des deux conférences.

*VIP Products:* Les contacts des prospects trouvés sur place furent très intéressants, ainsi que les contacts recueillis au sein de la délégation luxembourgeoise.

### **Quel est votre suivi?**

*KBL:* En cours, efforts et contacts à maintenir pendant les semaines à venir.

*VIP Products:* Notre stratégie et notre démarche est d'avoir de prime abord un contact direct, et ensuite de vérifier la motivation du prospect par l'incitation d'un essai pratique de notre produit VIPSEAL sur un véhicule. La pro-forma du produit test est présentée à un tarif exceptionnel afin de garder la considération et la valeur du produit. Ainsi, nous vérifions la motivation et l'intérêt par l'achat de prime abord du produit test et ensuite par le retour d'information qui permet d'entamer un réel échange humain/commercial.

### **Est-ce que il s'agissait de votre première participation à une mission économique organisée par la Chambre de Commerce?**

*KBL:* Oui, première participation à une mission économique avec la Chambre de Commerce.

*VIP Products:* Non. Mais toutes les missions auxquelles nous avons participé étaient dans des pays émergents à travers le monde entier.

### **Quels sont à vos yeux les avantages de pénétrer un marché par le biais d'une mission économique?**

*KBL:* Une visibilité largement accrue autour de la délégation officielle et dans le cadre de l'organisation de conférences ou de séminaires, des possibilités de networking accrues (effet de masse et de rassemblement) et une prise de rendez-vous simplifiée.

*VIP Products:* Pour nous TPE (Très Petite Entreprise) de six personnes l'aide de la Chambre de Commerce à l'exportation est indéniable et surtout pour tous les contacts dans les pays émergents le fait de passer par un organisme représentant un état est une crédibilité et une garantie de confiance pour un bon départ dans une relation commerciale.

### **Est-ce que cela vous intéresserait de participer à une mission de suivi ou sectorielle en Turquie?**

*KBL:* Très sûrement.

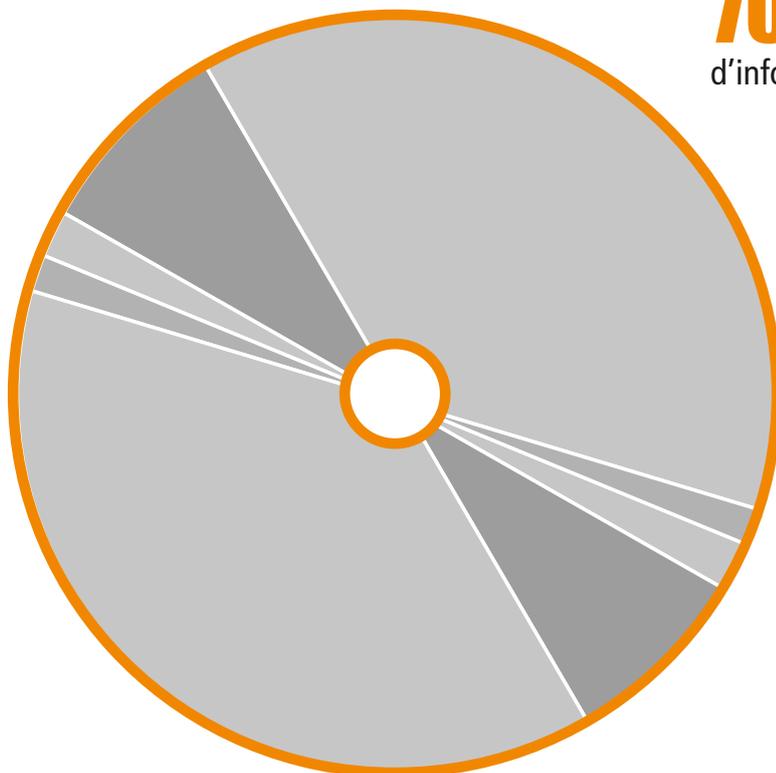
*VIP Products:* Oui, toute mission qui permettrait de rencontrer, de rechercher ou de trouver la bonne personne ou la bonne entreprise au bon endroit pour notre produit m'intéresse.

### **Quelles autres régions/villes de Turquie seraient intéressantes pour votre entreprise?**

*KBL:* Vu qu'Istanbul regroupe la majorité des acteurs financiers ou bancaires, c'est autour de cette ville que se concentreront nos efforts.

*VIP Products:* Toutes les villes ayant une taille suffisante et surtout représentative dans la région.

**700** MB  
d'informations utiles



Grâce au CD-Rom «Doing Business in Luxembourg» de la Chambre de Commerce et pour seulement 30€ (frais d'envoi inclus), ayez accès aux informations essentielles pour connaître le marché luxembourgeois, ce qu'il faut savoir pour s'y installer, y vivre et travailler. Une somme d'informations essentielles et uniques, sur un support interactif et régulièrement actualisé.

- **“Doing Business in Luxembourg”**, 200 pages d'informations sur les aspects légaux, fiscaux et sociaux de la création et du développement d'une entreprise au Luxembourg (mises à jour gratuites incluses)
- **“Vivre et travailler au Luxembourg”**, une brochure richement illustrée, destinée aux personnes désirant s'installer au Luxembourg
- **“Portrait de la Chambre de Commerce”**, court-métrage présentant la Chambre de Commerce et sa large gamme de services aux entreprises
- **“Présentation du Grand-Duché de Luxembourg”**, film de 28 minutes
- **“Guide du Marché”**, un outil de promotion des produits et services luxembourgeois



  
NOUVELLE VERSION  
en 3 langues

Commandez le nouveau CD-Rom “Doing Business in Luxembourg” proposé au prix de 30.- EUR (frais d'envoi inclus) en renvoyant ce bon à l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce, soit par fax au (+352) 43 83 26, soit par courrier, soit par e-mail:

<u>Société</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
<u>Adresse</u>	<u>Code postal</u>	<u>Ville</u>
<u>Téléphone</u>	<u>E-mail</u>	

## DOING BUSINESS IN LUXEMBOURG

 (+352) 42 39 39 – 330

 entreprises@cc.lu



30 mai-1<sup>er</sup> juin 2011

## Visite d'Etat en Norvège: trois secteurs mis en avant

**D**u 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2011, L.L.A.A.R.R. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse se rendront en visite en Norvège. Dans le but de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays, une délé-



Pour tout renseignement complémentaire concernant le déroulement pratique de cette mission économique, l'équipe du Département International de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition

Personnes de contact: Andreja Wirtz/Niels Dickens  
Tél.: (+352) 42 39 39-360 – E-mail: international@cc.lu

gation d'hommes d'affaires est invitée à accompagner L.L.A.A.R.R. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse lors de cette visite d'Etat (voir également l'article dans l'édition 02/2011 de *Merkur*).

Bien que la mission économique ait un caractère multisectoriel, trois secteurs seront mis à l'honneur lors des séminaires spécifiques qui auront lieu le mardi 31 mai 2011 à Oslo, notamment:

- Energie renouvelable et technologies environnementales;
- Technologies de la santé;
- Secteur financier.

Les trois séminaires organisés seront suivis d'une réception commune en présence de S.A.R. le Grand-Duc.

La journée du lundi 30 mai 2011 sera essentiellement dédiée aux rendez-vous d'affaires avec des entreprises norvégiennes. Une visite à Trondheim est prévue pour les entreprises actives dans le secteur de l'énergie et des technologies environnementales le 1<sup>er</sup> juin 2011.

En cas d'un éventuel intérêt de votre part, nous vous invitons à nous retourner le coupon-réponse ci-dessous.

### Visite d'Etat en Norvège – Merkur Avril 2011 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

souhaite participer à la mission économique organisée à l'occasion de la visite d'Etat en Norvège et souhaite recevoir de plus amples informations sur le programme et les conditions de participation

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**

Département International  
L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-360 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: international@cc.lu

## Mission multisectorielle en Slovénie et en Autriche

**D**u 26 au 30 juin 2011, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organise, en étroite collaboration avec ses partenaires de la Grande Région Saar-LorLux, une mission économique multisectorielle en Slovénie et en Autriche.

Cette mission économique se déroulera principalement à Ljubljana et Maribor en Slovénie et à Graz en Autriche. Dans chacune des villes, le programme prévoit des rendez-vous d'affaires avec des entreprises locales, des présentations sur la Grande Région, ainsi que des réceptions.

La Slovénie a toujours été considérée comme le meilleur élève des pays ayant rejoint l'Union européenne (UE) en 2004. Jusqu'en 2009, elle affichait des taux de croissance se situant entre 4 % et 6 %. Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, elle a ainsi pu accéder à la zone euro. Les estimations de l'Economist Intelligence Unit prévoient 2,1 % de croissance en 2011 et 2,2 % en 2012. Les principaux partenaires commerciaux de la Slovénie

sont les autres pays de l'UE: 80 % des importations slovènes proviennent de ces pays. Les secteurs industriels les plus importants sont le secteur automobile, la sidérurgie, l'industrie des métaux, les machines-outils, les équipements électriques et l'industrie pharmaceutique. Des opportunités de marché intéressantes se présentent également dans le secteur tertiaire, ainsi que pour les biens de consommation, les infrastructures, l'environnement et l'énergie. Ayant su bénéficier de toutes les ouvertures économiques possibles, elle joue un rôle stratégique important comme «pont économique» entre l'Union européenne et les autres pays des Balkans.

L'Autriche est essentiellement un pays de PME et sa croissance positive est similaire à celle de la Slovénie (2 % en 2010 et estimation de 2,2 % en 2011). La Styrie (Steiermark), dont le centre est Graz, est la 2<sup>e</sup> plus grande région d'Autriche qui a le taux de croissance le plus important du pays avec une projection 2011-2013 allant jusqu'à 3 %. D'importants

pôles d'activité s'y sont développés dans les domaines de l'innovation (nouvelles technologies) et de l'économie verte. A côté du secteur touristique, le secteur automobile et l'ingénierie environnementale se démarquent. Ces deux secteurs regroupent de très nombreux sous-secteurs de l'activité industrielle, de la recherche et des services.

La présente mission économique s'inscrit dans le cadre d'une collaboration au niveau de la Grande Région et accueillera des participants du Grand-Duché de Luxembourg, de la Wallonie, de la Lorraine, ainsi que des Länder allemands de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre.

Pour les entreprises intéressées, la Chambre de Commerce se propose d'offrir une formule de voyage clef en main. Les frais d'annulation sont fixés à 200 EUR.

En cas d'un éventuel intérêt de votre part, nous vous invitons à nous retourner le coupon-réponse ci-dessous. ■

**Pour tout renseignement complémentaire concernant le déroulement pratique de la présente mission économique, l'équipe du Département International de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition**  
**Personnes de contact: Andreja Wirtz/Niels Dickens – Tél.: (+352) 42 39 39-360 – E-mail: [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)**

### Mission économique en Slovénie et en Autriche – Merkur Avril 2011 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

souhaite participer à la mission économique en Slovénie et en Autriche et souhaite recevoir de plus amples informations sur le programme et les conditions de participation

**Chambre de Commerce  
 du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International  
 L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-360 • Fax: (+352) 43 83 26  
 E-mail: [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)

3 mars 2011

## Une trentaine d'entreprises luxembourgeoises au salon CeBIT avec la Chambre de Commerce

**L**e 3 mars, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé une visite accompagnée au salon CeBIT à Hanovre dans le cadre de ses activités Enterprise Europe Network. 29 entrepreneurs luxembourgeois ont participé à la visite de ce salon qui constitue un événement incontournable pour les entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication. Sur place, les participants luxembourgeois avaient l'occasion de s'informer sur les dernières innovations dans de nombreux domaines, tels que les équipements et systèmes IT, les services de sécurité, les techniques bancaires, la protection des données, la télécommu-

nication, les services Internet ou encore les solutions mobiles et ce, via 4 plateformes qui y ont été mises en place:

- CeBIT Pro: le monde des solutions numériques pour les entreprises;
- CeBIT Gov: l'ensemble des solutions pour le secteur public;
- CeBIT Life: l'ensemble des contenus et produits pour le grand public;
- CeBIT Lab: le forum de la recherche et de l'innovation.

Au total, le salon a accueilli, cette année, 339.000 visiteurs originaires de 90 pays et plus de 4.200 exposants en provenance de 70 pays. Le pays-partenaire du CeBIT était la Turquie, qui était présente avec de grands stands col-

lectifs dans pas moins de cinq halls. Les 90 exposants turcs ont estimé que leur présence sur le CeBIT était un succès et ont rencontré davantage de visiteurs internationaux qu'ils ne l'espéraient. Le représentant le plus prestigieux a été le premier-ministre turc Recep Tayyip Erdoğan qui a inauguré le CeBIT 2011 aux côtés d'Angela Merkel, devant un parterre de 2.500 invités internationaux. Les entrepreneurs luxembourgeois ont, quant à eux, été très satisfaits des résultats de leur participation, en particulier les contacts noués lors du salon.

Le CeBIT 2012 se déroulera à Hanovre du 6 au 10 mars.

## BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

### ■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

### ■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

### ■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche
- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

### ■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir

une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce  
Enterprise Europe Network –  
Luxembourg**  
Tél.: (+352) 42 39 39-333  
Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: een@cc.lu

## OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société belge, spécialisée dans la vente de défibrillateurs dans les entreprises, communes, clubs sportifs, grands magasins, etc., recherche des clients (EEN-20110318)
- 2 Cluster lituanien, spécialisé dans l'assemblage électronique de consommation, le moulage par injection plastique, l'usinage de tubes métalliques, propose ses services comme sous-traitant, comme intermédiaire commercial et souhaite aussi conclure des accords de production réciproque (EEN-20110321)
- 3 Société turque, spécialisée dans la production de fours, radiateurs électriques, cuisinières à gaz, plaques de cuisson et de chauffage par infrarouge, souhaite vendre ses produits en Europe (EEN-20110316)
- 4 Société allemande, spécialisée dans production et la vente de produits en vieux bois et vintage, recherche des distributeurs et propose ses services comme sous-traitant (EEN-20110310001)
- 5 Société anglaise, spécialisée dans le recyclage des plastiques, recherche des fabricants de matières plastiques qui sont à la recherche de matières plastiques recyclées. Elle souhaite conclure des contrats de longue durée en la matière ou conclure une joint venture pour l'approvisionnement et / ou la transformation de leurs matières de base (EEN-20110307005)
- 6 Société danoise, spécialisée dans le développement et la production de meubles de haute qualité pour bureaux, salles de conférence et de réunion et de cantines, recherche des agents commerciaux (EEN-0110307017)
- 7 Société autrichienne, spécialisée dans la production d'aliments biologiques de haute qualité, recherche de distributeurs (EEN-20110301029)
- 8 Société belge; spécialisée dans le nettoyage industriel (nettoyage agro-alimentaire, informatique, bureaux, ...) offre ses services comme sous-traitant. (EEN-20110228015)
- 9 Société allemande, spécialisée dans le commerce international de toutes sortes de composés thermiques en plastique, de matières plastiques recyclées pouvant être utilisées dans l'industrie de transformation des matières plastiques, recherche des fournisseurs et des clients pouvant fournir ou utiliser ces produits, la création d'une joint-venture est possible (EEN-20110307002)
- 10 Société espagnole, spécialisée dans la production de chocolat et de sous-produits à usage industriel, recherche des intermédiaires commerciaux pour distribuer le chocolat à des grossistes et des détaillants et les sous-produits à des producteurs de confiserie (EEN-20110302006)

**BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Avril 2011** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_

Numéro au RCS: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

1     2     3     4     5     6

7     8     9     10

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: een@cc.lu

## Textes européens publiés du 25 février 2011 au 25 mars 2011

**E**nterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en cochant le

numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

### Communications publiées du 25 février 2011 au 25 mars 2011

1	2011/C 84/01	Avis du CESE le «Livre vert de la Commission relatif aux actions envisageables en vue de la création d'un droit européen des contrats pour les consommateurs et les entreprises»
2	2011/C 84/03	Avis du CESE sur le «Livre vert – Le gouvernement d'entreprise dans les établissements financiers et les politiques de rémunération»
3	2011/C 91/01	Avis de la BCE sur une proposition de règlement sur la vente à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit

### Directives publiées du 25 février 2011 au 25 mars 2011

4	2011/18/UE	Interopérabilité du système ferroviaire au sein de la Communauté
5	2011/16/UE	Coopération administrative dans le domaine fiscal
6	2011/17/UE	Météorologie

### Règlements publiés du 25 février 2011 au 25 mars 2011

7	181/2011	Droits des passagers dans le transport par autobus et autocar
8	193/2011	Système de contrôle de qualité employé pour les parités de pouvoir d'achat
9	211/2011	L'initiative citoyenne
10	282/2011	Système commun de taxe sur la valeur ajoutée

## BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Avril 2011 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français     en allemand  
 en anglais     autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- 1     2     3     4     5     6  
 7     8     9     10

**Chambre de Commerce  
 du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
 L-2981 Luxembourg  
 Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26  
 E-mail: een@cc.lu

11 mai 2011

## Visite accompagnée du salon Transport Logistic à Munich

**D**ans le cadre de ses activités d'Enterprise Europe Network (EEN) – Luxembourg, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec le Cluster for Logistics Luxembourg, invite les entreprises le souhaitant à participer à la visite accompagnée au salon Transport Logistic qui se déroulera le 11 mai 2011 à Munich et à laquelle participera également Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur.

La 13<sup>e</sup> édition du salon Transport Logistic traitera toutes les thématiques

tournant autour du transport et de la logistique et notamment le transport de fret et de passagers, les systèmes de transport de marchandises, l'intra-logistique, les systèmes de gestion de stock, l'emballage, la télématique et les télécommunications. En tant qu'exposition de référence mondiale, le salon Transport Logistic accueille une moyenne de 48.000 visiteurs et 1.800 exposants par édition.

Afin de faciliter le déplacement, un voyage collectif en avion au départ de Luxembourg est proposé le 11 mai 2011. Le prix forfaitaire pour la visite accom-

pannée s'élève à 389 EUR et comprend le vol direct A/R Luxembourg-Munich-Luxembourg, les transferts entre l'aéroport et la foire, le billet d'entrée au salon Transport Logistic, ainsi que l'assurance-voyage et l'assistance sur place.

Pour ceux qui désirent une entrevue avec un ou plusieurs exposants, l'EEN prendra soin de fixer des rendez-vous individuels.

Personnes de contact: Andreja Wirtz/Sohrab Ziai – Tél.: (+352) 42 39 39-372/379 – E-mail: een@cc.lu

### Visite accompagnée au salon Transport Logistic – Merkur Avril 2011 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

souhaite participer à la visite accompagnée au salon Transport Logistic à Munich et souhaite recevoir de plus amples informations sur le programme et les conditions de participation

#### Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International

**Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

**SARNIA CABINET COMPTABLE ET IMMOBILIER S.À R.L.**  
**23, RUE PRINCIPALE, L-8383 KOERICH**  
**TÉL. : 39 75 35 FAX : 39 87 58**

*NOUS VOUS PROPOSONS LES SERVICES SUIVANTS :  
GESTION DES SALAIRES, TRAVAUX ADMINISTRATIFS, FISCALITÉ, COMPTABILITÉ, VENTES, LOCATIONS,  
ADMINISTRATEUR DE BIEN-SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ.*

7-20 mai 2011

## Visite accompagnée au salon Sistep-Midest Maroc

Une fois de plus le *b2fair* – Business to Fairs, en étroite collaboration avec Reed exposition France et BNSTP (Bourse Nationale de Sous-traitance et de Partenariat), étend son concept de rendez-vous d'affaires au Maghreb à l'occasion du Sistep – Midest, au Maroc. Cette plate-forme de coopération internationale a pour but de faciliter et renforcer le commerce bilatéral et le développement des sociétés de sous-traitance. L'objectif principal consiste à cultiver des liens stratégiques entre les sociétés de l'Union européenne et celles du Maghreb afin de promouvoir et de renforcer le commerce bilatéral entre ces régions. Ainsi Sistep – Midest s'adresse aux producteurs, fournisseurs de services, fournisseurs, acheteurs, sous-traitants et investisseurs.

### ■ Sistep – Midest: un des premiers salons de sous-traitance

Sistep, l'unique salon marocain dédié à la sous-traitance industrielle s'est allié avec Midest, le salon mondial de la sous-traitance industrielle à Paris, afin de créer Sistep – Midest. Ce dernier rassemble plus de 300 sous-traitants en provenance du Maroc, d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique dans différents secteurs tels que la transformation des métaux, l'usinage, le plastique, les matériaux compo-

tes, l'électronique, les microtechniques, le traitement de surface, le conseil et design, les services, entre autres. Ce salon s'appuie sur l'expérience et le savoir-faire de Reed Exposition France qui organise depuis maintenant 40 ans le salon Midest.

### ■ Mima – Le salon international pour l'industrie et l'équipement

Parallèlement au Sistep – Midest se tiendra le salon Mima, exposition internationale de machines et services pour l'industrie au Maroc. Son but est de répondre aux besoins croissants des producteurs au nord du continent qui sont à la recherche d'équipement et d'approvisionnement.

### ■ *b2fair* au Sistep – Midest & Mima

Sistep – Midest & Mima offrent des produits, des services et des technologies complémentaires, aboutissant à une synergie productive qui donne aux producteurs la possibilité de connaître l'expertise, le savoir-faire et les innovations nécessaires pour renforcer leur compétitivité. Les rendez-vous *b2fair* feront partie intégrante de ces salons pour aider les sociétés à explorer les opportunités d'affaires au Maroc et vice versa.

Les rendez-vous d'affaires internationaux *b2fair* du salon Sistep – Midest & Mima répondent aux besoins d'interna-

tionalisation des sous-traitants dans la région du Maghreb, de l'Union européenne et au-delà. Ce lieu de rencontres servira de plate-forme b2b pour la coopération internationale et permettra aux sociétés de trouver de nouveaux partenaires qualifiés, des partenaires de coopération potentiels et partager leurs expériences au niveau international.

### ■ Organisez votre voyage!

Pour faciliter votre déplacement, une visite accompagnée au salon Sistep – Midest sera organisée au départ de Luxembourg. En cas d'intérêt, nous vous prions de bien vouloir contacter l'équipe de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce qui se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire (Tél.: (+352) 42 39 39-333, e-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu) – Site officiel de l'événement: [www.sistep-midest.com/index.php/plate-forme](http://www.sistep-midest.com/index.php/plate-forme)).

En cas d'intérêt de votre part aux rencontres d'affaires *b2fair* qui auront lieu lors du salon Sistep – Midest, nous vous prions de bien vouloir retourner le bulletin ci-dessous:

**SISTEP – MIDESE MAROC – Merkur Avril 2011** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

- souhaite participer à la bourse de contacts *b2fair* à la Sistep-Midest qui sera organisée du 17 mai au 20 mai 2011
- souhaite recevoir de plus amples informations sur la bourse de coopération en question et voudrait être recontacté(e) téléphoniquement en vue d'une assistance plus personnalisée

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

### A renvoyer à: Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

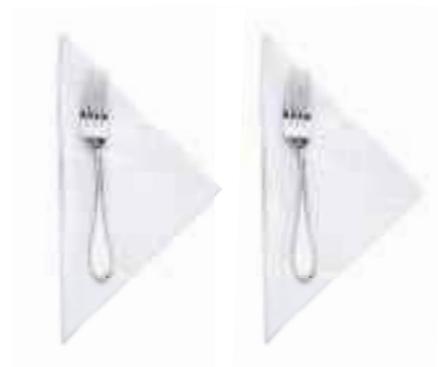
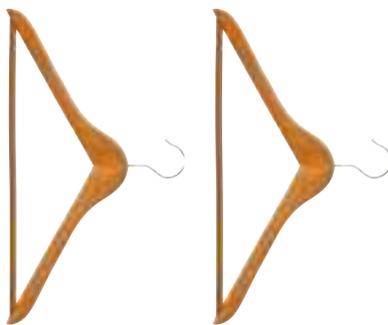
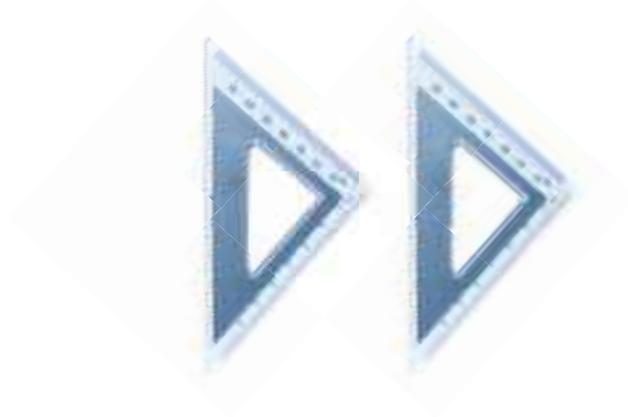
Département International – Enterprise Europe Network  
7, rue Alcide de Gasperi • L-2981 Luxembourg

Personne de contact:

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

# Donnons un coup d'accélérateur à l'emploi des jeunes

Entreprises, déclarez vos postes d'apprentissage



## Bénéficiez des nombreux avantages liés à l'apprentissage

- ▶▶ Assurez la formation de vos futurs collaborateurs au plus près des exigences de votre entreprise
- ▶▶ Participez à l'insertion professionnelle des jeunes
- ▶▶ Bénéficiez des aides financières prévues pour les entreprises formatrices

Formulaire de déclaration à télécharger sur [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu) ou [www.adem.lu](http://www.adem.lu) | Déclaration à envoyer par fax à l'Adem au 40 61 39  
Plus d'informations : Luxembourg School for Commerce au 42 39 39 -220

## EN BREF

LSC Actuel – Manifestations:  
Printemps-Eté 2011

## Avril

- 28** Cycle de conférences «Les midis de la Conso: Les comptes consolidés en IFRS donnent-ils une image plus fidèle d'un groupe de sociétés?» en étroite collaboration avec SigmaConso et PwC

## Mai

- 5** Conférence «Trade Risk Management between India and Luxembourg» en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce et l'Indian Business Chamber of Luxembourg
- 18** Conférence «Employabilité durable, vers une cogestion des carrières» animée par Jean-Luc Cerdin
- 19** Conférence «Les métiers du conseil et des finances face à la législation anti-blanchiment – obligations professionnelles – typologies de blanchiment au Luxembourg» organisée par la Chambre de Commerce et l'Administration de l'enregistrement et des domaines

## Juin

- 9** Conférence «Change Management» animée par Sven-Oliver Bemmé
- 14** Séance d'information «Technologie, écologie et rentabilité: Actualités, tendances et impact sur la trésorerie et la gestion des PME/PMI» en étroite collaboration avec l'Association des Trésoriers d'Entreprise à Luxembourg
- 16** Conférence «Entrepreneuriat responsable – démarche, initiatives et valorisation» en étroite collaboration avec l'INDR, la FEDIL et HR2D

Les inscriptions seront ouvertes quatre semaines avant les dates de conférences respectives. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu) ou veuillez vous inscrire à la newsletter de la LSC.

18 mai 2011

## Conférence «Employabilité durable, vers une cogestion des carrières»

La gestion des carrières apparaît au cœur d'une nouvelle gestion des ressources humaines en s'appuyant en particulier sur le développement du capital humain. Le contraste entre les deux modèles de carrière, la carrière traditionnelle et la carrière sans frontières, renvoyait la responsabilité de la gestion des carrières soit à l'organisation soit à l'individu. La gestion des carrières implique dès aujourd'hui, et encore davantage demain, une coresponsabilité des deux acteurs principaux, le salarié et l'entreprise. La logique de cogestion constitue les fondements d'un partenariat sur lequel une employabilité durable des personnes peut se construire. Construire cette cogestion renvoie à de nombreux enjeux pour les acteurs.

Ce sont exactement ces enjeux que nous vous proposons de partager ensemble lors de cette conférence-débat.

Parmi ces enjeux, il s'agit pour les organisations mais aussi pour les salariés de comprendre ce que recouvre le terme de gestion des carrières, trop souvent confondu avec celui de gestion des emplois. La distinction entre carrière

traditionnelle et carrière sans frontières permet de clarifier le cadre dans lequel s'inscrit la nouvelle gestion des carrières en écho au modèle de carrière individuelle (JE) issu de la théorie du capital humain et au modèle de carrière structurelle (JEU) définie par la théorie des tournois. Cette distinction permet aussi d'analyser la gestion des talents comme un élément de la gestion des carrières. La conférence montrera comment les carrières doivent articuler le JE et le JEU et quels sont les acteurs qui peuvent aider les organisations dans la poursuite de cet objectif. La gestion des carrières se trouve au premier plan d'une gestion socialement responsable où l'individu est géré au-delà des propres frontières de l'organisation pour le bénéfice de la société.

Jean-Luc Cerdin, docteur habilité Sciences de Gestion, Chartered MCIPD, est professeur à ESSEC Business School. Il a été professeur visitant à Wharton, Rutgers University et University of Missouri Saint-Louis aux USA. Il effectue des recherches, publie et consulte dans trois domaines principaux, la gestion des ressources humaines dans les organisations multinationales, la gestion de la mobilité internationale et la gestion de carrière. Son dernier ouvrage s'intitule «S'expatrier en toute connaissance de cause» aux éditions Eyrolles.

### Remise des certificats de réussite à la Luxembourg School for Commerce

## Etre outillé pour un marché de l'emploi de plus en plus compétitif

Le mardi 15 mars 2011, la Luxembourg School for Commerce (LSC) a organisé la remise officielle

des certificats de réussite aux lauréats des formations qui se sont déroulées au deuxième semestre 2010 dans le

cadre du programme «LSC Progress». A cette occasion, 280 lauréats étaient à l'honneur en présence de Mady Del-

vaux-Stehres, ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

«Gestion et développement des ressources humaines», «Gestion comptable et financière», «Langues», «Droit», «Fiscalité», tels sont les différents domaines dans lesquels les participants ont été formés. 16 cours du soir – des cours d'initiation à la matière ainsi que des cours de perfectionnement, notamment en comptabilité ou en fiscalité – faisant partie du programme de formation «LSC Progress» ont été organisés au second semestre 2010.

Lors de son allocution de bienvenue, Paul Emering, directeur de la LSC, a félicité les lauréats non seulement pour leur réussite aux examens de clôture, mais aussi pour leur persévérance. Il a mis en avant que le fait de suivre des formations le soir, après les heures de travail régulières, nécessite beaucoup de discipline. Il a remercié les candidats de la confiance qu'ils accordent à la LSC en soulignant qu'un grand nombre des lauréats suit régulièrement des formations organisées par la LSC, ceci

démontant bien la qualité de l'offre de formation.

Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Education nationale et la Formation professionnelle a mis l'accent sur les possibilités et perspectives que la formation continue offre aux candidats. Le développement au niveau personnel et l'adaptation des qualifications professionnelles face aux évolutions de l'économie luxembourgeoise sont des facteurs importants permettant de s'imposer sur un marché de l'emploi de plus en plus compétitif. La ministre a aussi rappelé que pour toutes les formations, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat en en faisant la demande auprès du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle pour l'ensemble des mesures de formation réalisées. Les salariés, de leur côté, peuvent avoir recours à l'instrument du congé individuel de formation, qui leur permet de participer aux formations ou de préparer les examens des formations éligibles.

Le programme de formation du second semestre 2011 sera disponible à



partir de la mi-mai 2011. Les personnes intéressées peuvent déjà commander un catalogue auprès de la LSC.

Pour de plus amples informations veuillez contacter: Luxembourg School for Commerce  
Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu) – [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

## Nouveau paysage comptable luxembourgeois

# Grande affluence à la conférence du 29 mars 2011

**L**a Luxembourg School for Commerce, en étroite collaboration avec les Editions Kluwer, a organisé une conférence portant sur le «nouveau paysage comptable luxembourgeois» qui s'est tenue le 29 mars 2011 dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Ce thème de toute première actualité a attiré aussi bien des professionnels du monde économique que des jeunes étudiants de l'école de commerce et de gestion (BTS).

La première partie de la conférence avait pour but de présenter les évolutions récentes en matière de droit comptable avec notamment l'entrée en vigueur



de la loi du 10 décembre 2010, introduisant les normes comptables internationales et modernisant les disposi-

tions appelées «Lux GAAP», l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal du 10 juin 2009 relatif au plan comptable

normalisé – qui annonce le lancement de la Centrale des Bilans Luxembourgeoise – ainsi que les nouvelles obligations FAIA.

Ces présentations ont été suivies, en seconde partie, d'un panel de discussion

composé de différentes personnalités de la place, spécialisées aussi bien en comptabilité qu'en fiscalité et/ou en droit des sociétés. Ce débat entre experts a également permis à l'auditoire de poser des questions et d'entendre leurs avis éclairés

sur des notions telles que la prééminence de la substance sur la forme ou la juste valeur – notions qui, à ce jour, ne trouvent pas de définition dans les textes légaux. ■

Les différentes présentations sont disponibles sur Internet:  
[www.lsc.lu](http://www.lsc.lu) – [www.kluwer.lu/presse&media/publications&discours](http://www.kluwer.lu/presse&media/publications&discours)

## Interview with Christopher DiSaboto, Student of the “Master in Entrepreneurship and Innovation”



### LSC: Could you please give a quick resume of your career path.

I am originally from Pittsburgh, PA, USA. I obtained a B.A. Communications & Culture at the City University of New York. I have staff & freelance media experience as photographer and writer (Society of Professional Journalists Award winner) and i was the owner of independent photomedia company. Currently i am the owner of CommEnglish (<https://commenglish.com>) and provide professional English editing, writing and language coaching services primarily in the Grand Region. Beside my professional career, i have also an athletic background. I was a snow sport professional for nearly 15 years and have black belt Tae Kwon Do.

### How did you get to know about the Master “Entrepreneurship & Innovation”? What was your motivation to apply for the MEI?

One of my main academic goals for a number of years was to earn a Master's degree in Europe. My wonderful wife found the program online and motivated me to proceed with the application. The MEI program offered an accelerated, focused track which introduced me to functional & theoretical concepts missing from my prior academic studies that were geared more toward the humanities.

### What are your expectations regarding these studies and what do you think is its added value?

I am aiming to develop applicable business skills in a short time-frame (e.g. accounting, entrepreneurial finance, business plan & marketing plan structuring) that will allow me to confidently build my independent entrepreneurial ventures in the near future, as well as gain the academic credentials to fall back on if I decide to pursue a more traditional path by seeking employment with established firms. Ultimately, any knowledge gained is a positive step forward and I feel that many of the individuals I've encountered in the program – classmates and professors alike – have had a positive impact on my professional development.

### What are your impressions of/experiences in Luxembourg since your arrival?

Luxembourg is truly one of the most beautiful and quintessential mid-sized European cities that most people seemingly know very little about ... wonderful cultural offerings, incredible standard of living and perfect central location from which to explore Europe via TGV, car or plane.

### What are your future career objectives?

I'm working on multiple projects including the development of a snowsport sector business plan that would require leaving the city. Currently though, I am interested in building a satisfied client base in the Grand Region via my English editing, writing and language coaching service, CommEnglish (<https://commenglish.com>). My background as a media & communications specialist has allowed me to comfortably fill a niche for companies and private business professionals seeking native speaker expertise in their written and verbal English communications.

Likewise, one of the projects I am most excited about is returning to the world of professional photography & videography. I worked for a number of years as a pro freelance photographer shooting virtually every type of assign-

ment including commercial advertising, studio portraiture, action sports, weddings and much more. I also spent time in staff roles as a photo-journalist with a couple of print publications (newspaper & magazine).

In great part due to the MEI program, I'm now able to more confidently approach my photo & video business from the dual perspective of creativity and practicality. Without the ability to equally balance self-expression, exceed client expectations and most importantly, generate positive cash flows, imagery "professionals" aren't professionals at all from a business perspective.

Regardless of where my life path takes me, I feel like I've been equipped with the business skill-set to successfully transform my passions into profits.

### **Why should other students get interested in Entrepreneurship & Innovation?**

You've likely heard the cliché about "thinking outside of the box." But if you want to step outside of the box completely, start thinking like an entrepreneur. Once you do, anything can be achieved because the little imaginary boxes confining you won't exist anymore. ■

---

## CATP – Vente

---

### Cactus félicite ses jeunes diplômés

**E**n présence des représentants du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, ainsi que des administrations et des chambres professionnelles impliquées dans la formation initiale, le groupe Cactus a félicité les apprentis qui ont réussi l'examen de fin d'apprentissage.

Felisberto Teixeira Da Silva, Melanie Stiefer, Marco Tocha de Matos, Marceline Dabe, Frank Loch, Tom Wagner, Laurence Weibel, Franck Oberweis,

Katherine Dana, grâce à leur investissement personnel, ont pu décrocher un contrat de travail au sein des succursales de la société.



---

## Nouvelle formation

---

### Future formation pour cuisiniers de collectivités

**L**a cuisine de collectivités s'étant beaucoup développée ces dernières années, il existait une forte demande de ce secteur pour mettre en place une formation de cuisiniers en prenant mieux en compte les spécificités de cette profession.

Sous l'égide de la Luxembourg School for Commerce, les responsables de l'Horesca ont récemment rencontré des représentants de l'Armée luxembourgeoise, qui est demanderesse d'une telle formation pour offrir

une reconversion à ses militaires en fin de service.

Il va de soi qu'une formation pour cuisinier de collectivités serait aussi ouverte à tous les candidats du secteur privé. Des discussions à ce sujet auront prochainement lieu pour mesurer la faisabilité et pour mettre sur pied un profil professionnel et un profil de formation.



Fedil

## Enquête «Les qualifications de demain dans le domaine de l'industrie»: priorité aux qualifications techniques de niveau élevé



**L**a Fedil, engagée dans la voie de la prévention du chômage par une politique de formation axée sur les besoins des entreprises, vient de réitérer pour la septième fois une enquête menée avec certains partenaires institutionnels dans le secteur industriel afin de mieux cerner les besoins des entreprises et, partant, parvenir à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de formation. Il s'agit, en effet, de s'assurer que la formation professionnelle initiale permette aux jeunes d'acquérir les qualifications recherchées dans le futur, compte tenu d'une évolution technologique fulgurante.

Afin de déterminer les besoins en qualification, les entreprises des secteurs couverts par l'enquête (indus-

trie agro-alimentaire, boissons et tabac; sidérurgie et transformation des métaux; industrie chimique et parachimique/industrie des produits minéraux non métalliques; bâtiment et travaux publics) ont été interrogées sur leurs prévisions d'embauche dans un avenir rapproché de deux ans.

L'enquête 2011, lancée en automne 2010 dans un contexte de timide reprise succédant à une période de crise économique, montre qu'il y a de grandes possibilités d'embauche dans une série de qualifications. Ainsi, les 127 entreprises ayant participé à l'enquête prévoient 1.175 embauches dans les deux années à venir, principalement (81,4 %) dans les qualifications techniques et les professions de la production. Parmi les 1.175 prévisions d'embauche, 58,8 % concernent des remplacements de départs, tandis que les 41,2 % restants sont à considérer comme des créations de nouveaux postes.

La comparaison par rapport aux deux enquêtes précédentes met en évidence une augmentation des prévisions d'embauches par rapport à l'enquête 2009 reflétant les effets de la crise économique ayant affecté la plupart des secteurs économiques (2009: 894 prévisions d'embauches) et un léger recul par rapport à l'enquête 2007 (1.248 embauches).

Par rapport aux éditions précédentes, le besoin en niveaux de formation élevés a également été confirmé. Il est donc nécessaire d'envisager des compléments de formation ou de mise à niveau pour les demandeurs d'emploi ne détenant pas un CATP (certificat d'aptitude technique et professionnelle, remplacé par le diplôme d'aptitude professionnelle, DAP), s'il y a inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois. Une des solutions a notamment été l'organisation, suite aux enquêtes précédentes, d'une formation d'agents de fabrication offerte aux demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem.

L'enquête réalisée servira d'indicateur précieux aux jeunes et à leurs parents, au corps enseignant ainsi qu'aux services d'orientation scolaire et professionnelle afin de connaître les qualifications recherchées à l'avenir. Elle permet par ailleurs à tous les acteurs impliqués d'adapter davantage la politique de la formation professionnelle à la réalité économique.

Plusieurs partenaires, tant privés que publics, ont collaboré à ce projet: la Fedil, Luxembourg School for Commerce (LSC – Chambre de commerce), le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle ainsi que l'Adem. Le projet a, par ailleurs, bénéficié du concours de la cellule Etudes et recherches/EURES de l'Adem.

L'objectif de l'enquête fut double: d'abord guider les jeunes et leurs parents vers une orientation professionnelle correspondant aux besoins du marché dans le domaine étudié, et puis, apporter une information aux pouvoirs publics et aux professionnels de la formation pour assurer l'adéquation entre les besoins des entreprises et les formations à dispenser.

L'enquête est disponible en version papier auprès des différents partenaires, et peut être consultée en format électronique sous [www.fedil.lu](http://www.fedil.lu) (Rubrique Publications – Presse – Positions).

*(communiqué par la Fedil, Luxembourg School for Commerce, le ministère du Travail et de l'Emploi et le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle)* ■

## Studieren in Luxemburg: An der FOM und LSC



### FOM Hochschule für Oekonomie & Management

Die 1993 von Verbänden der Wirtschaft gegründete staatlich anerkannte gemeinnützige FOM Hochschule für Oekonomie & Management verfügt über 18 Hochschulstudienzentren in Deutschland und ein weiteres in Luxemburg.

Als Hochschule für praxisorientierte Berufstätige fördert die FOM den Wissenstransfer zwischen Hochschule und Unternehmen. Dabei sind alle wirtschaftswissenschaftlichen Studiengänge der FOM auf die Bedürfnisse von Auszubildenden und Berufstätigen zugeschnitten. Die hohe Akzeptanz der FOM zeigt sich nicht nur in der engen Zusammenarbeit mit staatlichen Hochschulen, sondern auch in den zahlreichen Firmenkooperationen. FOM-Absolventen verfügen über solide Fachkompetenzen wie auch über herausragende soziale Kompetenzen und sind daher von der Wirtschaft sehr begehrt.

### Luxembourg School for Commerce (LSC)

Die Luxembourg School for Commerce wurde von der Chambre de Commerce Luxembourg gegründet, um der Forderung von Unternehmen und Beschäftigten nach qualitativ hochwertiger Bildung gerecht zu werden.

Die LSC will den Entwicklungen des Arbeitsmarktes und der sich schnell verändernden Herausforderungen der Wirtschaft Rechnung tragen. Sie fokussiert sich auf die Schwerpunkte berufliche Erstausbildung, berufliche Weiterbildung und universitäre Ausbildung. Die Aufgabe der LSC besteht darin, ein Bildungsangebot zu entwickeln und umzusetzen, das den Vorstellungen der Teilnehmer entspricht und dabei stets die Bedürfnisse der Unternehmen im Blick behält. Mit der Gründung der LSC ist die Handelskammer gewillt, eine herausragende Rolle in den Bereichen der beruflichen Aus- und Weiterbildung einzunehmen.

### Hochschulstudiengang: »Bachelor of Arts« Business Administration

Dieses betriebswirtschaftliche Studium qualifiziert Sie generalistisch und praxisnah: Aufgrund der hier erworbenen Schlüsselqualifikationen wie Team- und Kommunikationsfähigkeit und des Fachwissens zu allen betrieblichen Funktionsbereichen können Sie sich nach Ihrem Abschluss schnell in neue Aufgaben einarbeiten und wirtschaftswissenschaftlich fundierte Lösungen für die Praxis entwickeln. Dazu zählt auch die Kompetenz, fachkundig innerhalb eines Teams zu kommunizieren und sicher zu präsentieren. Sie übernehmen fachübergreifend Verantwortung und bewältigen Projekte mit ganzheitlicher Aufgabenstellung.

Dieser Studiengang wird in Kooperation der FOM Hochschule für Oekonomie & Management mit der Luxembourg School for Commerce (LSC) angeboten und findet in den Räumlichkeiten der Chambre de Commerce statt.

FOM Hochschule für Oekonomie & Management | 23, avenue du 10 septembre | L-2551 Luxembourg | fon (+352) 27992604  
oder besuchen Sie uns unter [www.fom.de](http://www.fom.de) bzw. [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)



Hochschule  
für Oekonomie & Management  
University of Applied Sciences

## Le cofinancement public de la formation en entreprise: De plus en plus de petites entreprises concernées

Dans le cadre de la législation ayant pour objet le soutien et le développement de la Formation Professionnelle Continue (Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail), les entreprises luxembourgeoises peuvent bénéficier d'un appui financier de l'État pour le plan de formation de leurs salariés. Il se monte à 14,5 % imposables du montant annuel investi en formation.

Les données issues des demandes de cofinancement permettent de produire une série d'indicateurs d'analyse de la répartition de l'aide financière accordée par l'État.

Pour 2008, 741 aides au financement de la formation ont été accordées aux entreprises luxembourgeoises, soit 40 % de plus qu'en 2007.

Le nombre de demandes éligibles issues d'entreprises de moins de 50 salariés a augmenté plus rapidement (+53 %) que celles provenant d'entreprises de plus de 50 salariés (+29 %).

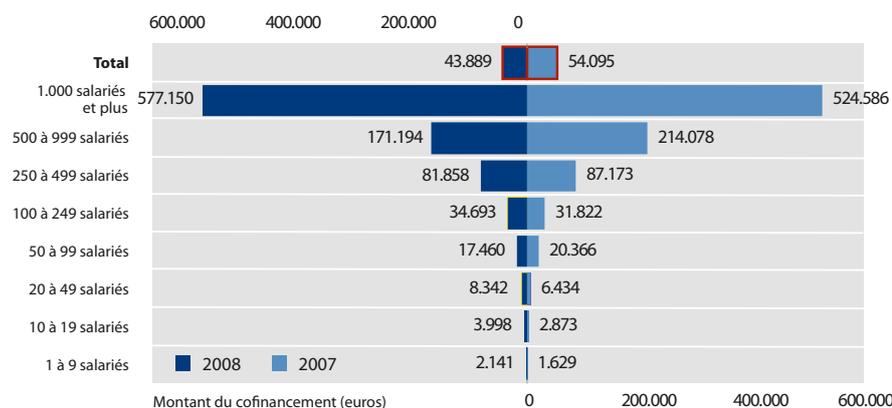
En 2008, le montant investi en formation, déclaré dans les demandes de cofinancement, s'élevait à 230 millions d'EUR. Il a engendré à une aide étatique d'une valeur de 32,5 millions EUR (voir encadré). Cette aide a augmenté de 13,2 % en une année, une croissance plus faible comparée aux années précédentes. La hausse du nombre de petites entreprises, présentant des investissements en formation plus faibles, ainsi que la crise économique amorcée en 2008, expliquent le ralentissement de l'évolution de l'investissement total en formation et, par conséquent, du montant du cofinancement.

La moitié des demandes a donné lieu à une aide financière supérieure à 10.400 EUR.

Toutes tailles d'entreprises confondues, le cofinancement moyen par demande s'élève à 43.900 EUR, une valeur en baisse de 19 % par rapport à 2007. Cette baisse s'explique par la part plus importante d'entreprises de petite taille. En effet, les petites entreprises investissent moins en formation que les entreprises de plus grande taille, ce qui entraîne une diminution du cofinancement moyen.

Le cofinancement moyen accordé aux petites entreprises (10 à 49 salariés) et très petites entreprises (moins de 10 salariés) a toutefois augmenté par rapport à 2007: +31 % dans les deux classes de tailles.

**Graphique 1 – Cofinancement moyen par demande selon la taille des entreprises- 2007 et 2008 (euros)**  
(Cofinancement moyen = cofinancement total/nombre de demandes)



Pour de plus amples informations vous pouvez consulter Formastat 2010 sur le site [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)

(publication produite avec le soutien du Fonds social européen)

ou commandez gratuitement un exemplaire.

INFPC

Institut National pour le développement de la  
Formation Professionnelle Continue

38, rue de l'Avenir – L-1147 Luxembourg

Tél.: (+352) 46 96 12-1 – Fax: (+352) 46 96 20

Sites Internet: [www.infpc.lu](http://www.infpc.lu), [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)



# PROGRAMME DE FORMATION

## MAI – JUIN 2011

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
<b>MANAGEMENT, LEADERSHIP ET GESTION DES ÉQUIPES</b>			
S Verhaltens- und Argumentationstraining für Führungskräfte	04 et 05.05.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
S Gagnez en autorité naturelle	05 et 06.05.2011	9.00 – 17.00 h	420 €
S Augmenter la performance de votre équipe par un leadership adapté	09. et 10.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Projektorganisation: Basics für Handwerksbetriebe	09 et 10.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Déléguer efficacement ... pour un nouveau management plus responsabilisant	17 et 18.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Entretien de recrutement efficace pour recruteurs occasionnels	24.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Gestern Mitarbeiter – heute Führungskraft	09 et 10.06.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Mitarbeiter gekonnt führen und motivieren	30.06.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>			
S Recruter de manière efficace	09.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Implémenter une politique de dével.de carrière en entreprise: Stratégies, processus et outils de gestion	29 et 30.06.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>MÉTIER DE LA FORMATION</b>			
S Construire un projet de formation en e-learning	12 et 13.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Conduire et gérer un projet de formation	19 et 20.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Formateurs occasionnels: Concevez votre kit pédagogique	09.06.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
<b>MARKETING, VENTE ET ACTION COMMERCIALE</b>			
S Kundenservice am Telefon	10.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Erfolgreich verhandeln: Wenn es um mehr als einen guten Preis geht	17 et 18.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Comprendre et déclencher la motivation de vos clients pour accroître vos ventes	26 et 27.05.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
S Comment vendre mieux et plus	29 et 30.06.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>			
S Comment rédiger et gérer les appels d'offres	04.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Comment analyser et comparer les offres	05.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Professionelle Einkaufsverhandlungen führen	17 et 18.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Logistique et échanges internationaux	25 et 26.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Sélectionnez et évaluez les meilleures sources d'achat	20 et 21.06.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>ORGANISATION ET SECRÉTARIAT</b>			
S L'accueil professionnel du client: la carte de visite de votre entreprise	24 et 25.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Effiziente Chefentlastung durch die qualifizierte Sekretärin	21 et 22.06.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>COMMUNICATION</b>			
S Savoir négocier	09 et 10.05.2011	8.30 – 17.00 h	450 €
S Trainieren Sie Ihre Schlagfertigkeit	11.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Améliorez votre voix pour vous faire entendre	10.06.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
<b>GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE</b>			
S Analyse financière, contrôle de gestion et contrôle interne	05 et 06.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Optimisez les coûts de votre parc automobile	11.05.2011	8.30 – 12.00 h	150 €
S Trésorerie et gestion des flux financiers en entreprise	16 et 17.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Elaborer un projet d'investissement	08 et 09.06.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
<b>DROIT</b>			
S Droit des successions et des donations	09, 11, 16, 18 et 23.05.2011	18.30 – 20.30 h	350 €
S Responsabilités juridiques du dirigeant d'entreprise	12.05.2011	8.30 – 17.00 h	210 €
S Les contrats commerciaux et la protection des consommateurs	24.05.2011	8.30 – 12.30 h	150 €
<b>SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT</b>			
S Gestion de l'agressivité	10.06.2011	8.30 – 12.30 h	150 €
<b>DÉVELOPPEMENT PERSONNEL</b>			
S Apprenez le self-coaching pour assurer votre évolution	26 et 27.05.2011	8.30 – 17.00 h	420 €
S Durch Konzentrations- und Gedächtnistraining den Berufsalltag besser meistern	28 et 30.06., 05 et 12.07.2011	18.30 – 21.00 h	350 €
<b>BUREAUTIQUE</b>			
S PowerPoint – Donnez de l'impact à vos visuels et transparents	18.05.2011	8.30 – 17.00 h	240 €
S Outlook – Initiation	23.05.2011	8.30 – 17.00 h	240 €
S Word – Longs documents	26.05.2011	8.30 – 12.00 h	160 €
S Word – Présentation élaborée de documents	26.05.2011	13.30 – 17.00s h	160 €
<b>LANGUES</b>			
S Perfectionnement en expression française: Vocabulaire et orthographe	26.04. – 26.05.2011	13.00 – 14.30 h	210 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:  
Luxembourg School for Commerce

**Siège:** 7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg

**Adresse postale:** L-2981 Luxembourg  
**T:** (+352) 42 39 39-220

**W:** info@lsc.lu – www.lsc.lu  
**F:** (+352) 42 39 39-820






---

### BusinessMentoring

---

## Augmenter et maîtriser sa visibilité sur le web

**A l'ère du web 2.0., de nombreuses entreprises hésitent encore à utiliser le marketing viral et préfèrent investir des sommes considérables dans des campagnes de marketing traditionnelles. Pourtant, la montée fulgurante du web social et de ses outils de communication à moindre coût, parmi lesquels les réseaux sociaux, attirent aujourd'hui tous les regards. Une réalité qui n'a pas échappé à la Chambre de Commerce, qui proposait de sensibiliser les entrepreneurs et porteurs de projets à l'usage de Google et des médias sociaux au cours d'une conférence qui s'est tenue le 17 mars dernier. Un vif succès pour cette manifestation organisée dans le cadre du programme BusinessMentoring, une centaine de personnes s'étaient en effet déplacées pour assister à la conférence donnée par un expert en référencement: Xavier Buck, CEO de la société EuroDNS.**

«Aujourd'hui, de nombreux entrepreneurs cherchent à entrer dans la sphère des réseaux sociaux et du *community management*, car ils ont conscience qu'ignorer ces outils peut leur coûter cher», constatait Xavier Buck, en débutant son exposé. En effet, grâce aux réseaux sociaux et au web 2.0, il est désormais possible de faire parler de soi en se créant une vitrine virtuelle à moindre coût. Avec l'essor du

web social, la visibilité de l'entreprise prend aujourd'hui une autre dimension. «On a ainsi vu apparaître, ces dernières années, de nouvelles notions inhérentes à la révolution web, entre autres, celle de la réputation numérique», expliquait encore Xavier Buck. Revers de la médaille, une réputation peut être fragilisée en quelques minutes, et face aux pièges du web, certaines entreprises hésitent encore à utiliser ces outils.

Et pourtant, force est de constater que l'influence des réseaux sociaux tend à s'imposer: «Toute entreprise qui souhaite rester maître de son image et effectuer une veille concurrentielle efficace se doit d'entrer dans le monde du web social. C'est d'ailleurs la question de la maîtrise de notre image qui nous a décidé, chez EuroDNS, à entrer dans la danse des réseaux sociaux il y a maintenant quelques années», a confié Xavier Buck.

Une fois le cap franchi, se posent d'autres questions: comment choisir les réseaux sur lesquels être présents? Et pour dire quoi?

A cet égard, Xavier Buck a rappelé que toute stratégie en ligne doit être «entretenu» pour demeurer interactive et d'ajouter: «Le but est de développer sa notoriété et gérer sa e-réputation. Pour cela, il est nécessaire de proposer des contenus de qualité et d'alimenter régulièrement ses pages. En effet, les internautes sont aujourd'hui à l'affût des dernières nouvelles relatives à leur marque préférée et aiment donner leur avis, à l'image du fameux *I like* de Facebook. Le message est clair: il est primordial de soigner sa communication en ligne. Pour cela, il est préférable de choisir un bon *community manager*» et de constater que les TPE ou les start-ups qui démarrent n'ont souvent pas les effectifs suffisants ni le temps nécessaire pour soigner leur e-réputation.

En somme, si les réseaux sociaux peuvent être un réel atout de communication pour les PME, il ne suffit pas de semer des informations à tout vent et ponctuellement pour se faire connaître. «Les réseaux sociaux ont un impact indéniable sur la visibilité, mais il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, ils ne génèrent encore en moyenne que 5 % du trafic vers votre site web ou votre page communautaire. Le référencement via les moteurs de recherche demeure la principale source de trafic vers votre site. Il faut donc penser en termes de stratégie de communication globale, soit établir un plan marketing online en se posant les bonnes questions, à savoir: quelle est votre cible? S'agit-il d'un business en B2B ou en B2C? Quel est l'objet de votre communication? Et surtout, quels sont les réseaux sociaux les plus susceptibles d'améliorer votre référencement dans les résultats des moteurs de recherche», a expliqué Xavier Buck aux entrepreneurs présents.

Et de conclure: «Si vous me demandez quelle est la recette pour réaliser une communication cohérente à moindre coût, alors je vous dirais qu'il n'y en a pas. Tout dépend finalement de l'inves-



tissement que l'on veut y mettre et de la cible que l'on veut sensibiliser. Ce que je sais, en tant que spécialiste du Référencement organique et connaisseur de l'univers Google, c'est que l'ère du seul référencement naturel et payant est sur le point de disparaître sous l'influence des nouveaux outils sociaux qui, bien utilisés, permettent de doper sa visibilité dans la recherche».

La conférence a été suivie d'une session de speed mentoring, consistant à

mettre en relation des chefs d'entreprises expérimentés du Réseau Business-Mentoring avec de «jeunes» dirigeants d'entreprises souhaitant bénéficier d'un accompagnement mentorale. L'ensemble des participants a pu ensuite prolonger la discussion autour d'un cocktail de clôture.

**La prochaine conférence publique aura lieu le 04 mai à 18h30 et sera dédiée à la maîtrise de la croissance des PME. Pour s'inscrire: [www.businessmentoring.lu/inscription](http://www.businessmentoring.lu/inscription)**

**BusinessMentoring: le mentorat pour avancer en toute sérénité**

## Isabelle Saint-Antoine: «se donner les moyens de ses ambitions»

**A**près avoir mis, pendant 20 ans, ses compétences de commerciale aguerrie au service de grands groupes industriels, Isabelle Saint-Antoine voit grandir en elle l'envie et le besoin de prendre son indépendance et décide de créer sa société en mai 2009, avec le concours de ses associés, Baptiste Cristini et Pierre Wolff. Ensemble, ils fondent la start-up innovante Agilis Engineering, spécialisée dans la réduction du coût total des biens industriels, et intégrant l'engineering, la production, le nettoyage, la réparation et le recyclage de pièces. «La création d'Agilis Engineering s'est imposée naturellement», confie-t-elle. «Depuis un moment déjà, nous avions décelé chez nos clients utilisant des fours à haute température, des besoins qui n'étaient pas satisfaits, notamment en matière de gestion des déchets et d'engineering. Nous nous sommes vite rendu compte que nous avions tous les trois la même vision des choses: seule une approche plus globale impliquant une démarche innovante et de nouvelles technologies pouvaient permettre de satisfaire la demande de nos clients. Nous avons donc décidé de combiner nos longues expériences professionnelles complémentaires et de nous jeter à l'eau en fondant notre propre société».

C'est en août 2009, avec le soutien de Luxinnovation, que démarrent réellement les activités d'Agilis, période à laquelle Isabelle Saint-Antoine et Baptiste Cristini intègrent l'incubateur Eco-start. Au cœur de l'innovation: un service de décontamination industriel aux avantages techniques et environnementaux indéniables, mais avant tout, une approche commerciale nouvelle. «Notre mission chez nos clients est la réduction du coût total du bien industriel, tout au long de son cycle de vie. Pour mener à bien cette mission, nous avons développé un logiciel et en même temps une approche qui s'appelle Agimax, qui nous permet d'agir sur tout le cycle de vie du produit, depuis l'engineering jusqu'à la remise en circuit des pièces. Il y a donc

une valeur ajoutée certaine pour le client puisque tous les coûts inhérents aux processus sont optimisés». En plus d'offrir un package global, contrairement à ses concurrents qui interviennent sur une ou deux étapes du cycle de vie des produits, Agilis se positionne au cœur de l'innovation industrielle, en offrant un service de décontamination exclusif en Europe, qui exclut le recours à tous produits chimiques ou abrasifs.

En proposant ce service de décontamination, Agilis entend donc bien répondre aux préoccupations environnementales grandissantes chez ses clients. Une raison de plus pour Isabelle Saint-Antoine et ses collaborateurs de croire au potentiel de développement de l'activité: «J'ai toujours cru à notre projet d'entreprise et nous avons foncé avec détermination pour le réaliser. Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir contribuer, avec ce projet, à la préservation de l'environnement tout en étant à l'écoute de nos clients».

Si aujourd'hui tout se déroule bien pour Agilis après un peu plus d'un an d'existence, Isabelle Saint-Antoine avoue que les débuts ont été un peu difficiles: «Si la mentalité d'entrepreneur était déjà présente au sein de l'équipe, nous n'étions en rien préparés à la création d'entreprise. J'ai dû apprendre à prendre des décisions d'affaires qui dépassent mon domaine de compétence», explique-t-elle. Nul doute que pour cette dirigeante en herbe, cette démarche l'a amenée à un véritable dépassement personnel.

Toutefois, si elle reconnaît que les services de Luxinnovation et des différents ministères ont constitué une aide primordiale dans cette phase de mise en route, elle dit regretter ne pas avoir connu son mentor à cette époque: «Ses conseils auraient été plus que précieux et avec le recul, nous aurions sûrement fait les choses différemment».

Mentorée depuis l'été 2010, elle estime que le mentorat constitue un élément important dans sa démarche personnelle: «Le partage des valeurs de

créativité, d'honnêteté, de solidarité et de leadership avec mon mentor, le tout dans un climat amical et chaleureux, participe à mon enrichissement personnel». Isabelle puise ainsi dans le mentorat d'affaires une source additionnelle de motivation: «Rien ne remplace l'expérience d'un mentor dans les étapes clés de la vie de l'entreprise notamment sa phase de démarrage. Son œil externe, critique et franc, sa bienveillance constituent une source inépuisable pour avancer en toute sérénité».

Alors que rien ne la prédisposait au monde industriel ... après la cosmétique et le chocolat, cette mère de famille et cheffe d'entreprise ne regrette en rien sa décision de monter son affaire et se plaît déjà à imaginer de futurs projets de création: «Aller au bout de ses idées, bouillonner en permanence pour inventer de nouvelles solutions est une source de vitalité étonnante», avoue-t-elle.

Enfin, elle espère que son parcours motivera d'autres femmes à suivre la voie de l'industrie: «Si j'avais un message à faire passer, c'est qu'être une femme dans ce milieu d'hommes est un atout, pas seulement pour la touche féminine que l'on peut apporter, mais aussi pour la manière d'envisager les solutions aux problèmes. Personnellement, c'est d'abord ma curiosité et mon goût pour les sciences et la technologie qui m'ont fait entrer, à l'époque, dans le secteur des matières premières. Puis, ce sont diverses rencontres avec des commerciales et des acheteuses parfaitement épanouies dans le milieu industriel qui m'ont confortées dans mon choix», conclut-elle.

# Prendre du recul



**« Les échanges avec mon mentor m'apportent la sérénité dans ma prise de décision. »**

Isabelle Saint-Antoine - *Mentorée*



DEVENEZ MENTORÉ

INSCRIPTION ET INFOS: [WWW.BUSINESSMENTORING.LU](http://WWW.BUSINESSMENTORING.LU)

PARCE QUE RIEN NE PEUT REMPLACER L'EXPÉRIENCE !

## 1,2,3 Go-Business Initiative a.s.b.l.

## Create 2 Innovate: événement inédit pour entrepreneurs innovants de la Grande Région

**L**e lundi 23 mai se déroulera pour la première fois dans la Grande Région l'événement «Create 2 Innovate – One Day to create YOUR innovative business idea in the Greater Region» au château de Septfontaines à Luxembourg, organisé par 1,2,3 Go-Business Initiative a.s.b.l., en partenariat avec la banque ING Luxembourg et avec le soutien de Villeroy et Boch. La manifestation s'adresse à toutes les personnes avec une idée d'entreprise innovante en Grande Région et proposera gratuitement une journée d'ateliers, de conférences et de tables-rondes avec des intervenants de renom du milieu entrepreneurial et académique de la Grande Région. Point fort de la journée: la présentation des projets par un «Elevator Pitch» devant un jury interrégional d'experts et d'investisseurs potentiels, avec la sélection du meilleur projet innovant.

Une journée pour concrétiser son projet d'entreprise innovante – l'appel est lancé aux porteurs de projet de la Grande Région prêts à relever le défi. 1,2,3 Go – Business Initiative a.s.b.l. et ING Luxembourg ont uni leur force et concocté un programme varié pour poursuivre une mission commune: soutenir l'entrepreneuriat innovant en Grande Région. Dans cette perspective, de nombreux workshops, ateliers et conférences tenus par des experts en entrepreneuriat seront au programme, portant sur 5 grandes axes thématiques de la création d'entreprise: l'entrepreneur, l'opportunité, le plan d'affaires, la commercialisation et le financement.

Le coup d'envoi sera donné à partir de 8h30 avec l'accueil des candidats, suivi d'une conférence sur «La démarche entrepreneuriale, l'entrepreneur et l'équipe» tenue par Bernard Surlemont, professeur en entrepreneuriat à HEC-Liège.

Par la suite, les participants pourront suivre deux ateliers interactifs: «Créer son opportunité d'affaire innovante» où la méthode SynOpp sera présentée par Christophe Schmitt, titulaire de la Chaire Entreprendre du Pôle Entrepreneuriat Etudiant de Lorraine et vice-président de l'Institut National Polytechnique de Lorraine et «Un autre regard sur le plan d'affaires» par Benoît Gailly, professeur en Management et Stratégie de l'innovation au centre de recherche pour l'entrepreneuriat et l'innovation à Louvain School of Management en Belgique.

L'après-midi, la commercialisation des services et produits innovants sera traitée au cours de trois ateliers: «Techniques de vente» par Filippo Sanna, directeur de la société de consultance belge Mielabelo, «Prise de parole en public» par Laurent Verrellen, conseiller en communication et expression orale de Belgique et la «Préparation de l'Elevator Pitch» par Laurent Verrellen et Joseph de Gheldere, directeurs du réseau de Business Angels belge Beangels, qui expliqueront comment construire ce type de présentation courte d'un projet qui ne doit pas dépasser le temps d'un trajet en ascenseur, en vue d'accrocher un financeur potentiel de façon synthétique et convaincante.

En parallèle se tiendra également le traditionnel Business Plan Booster 1,2,3 Go.

Il permettra aux candidats du parcours de plans d'affaires de présenter leurs projets aux coachs du réseau 1,2,3 Go dans des rendez-vous individuels. Le but est de soumettre les business plans à un regard objectif et extérieur afin de recevoir un feedback personnalisé de la part de professionnels venant de différents domaines.

La deuxième partie de la journée sera ouverte au grand public. Elle débutera à 16h30 par une conférence sur le thème «Le financement des projets innovants en Grande Région». Boris Ouarnier, coordinateur du programme CCI O2 Bilan – un dispositif d'aide au financement en capital risque créé en 2008 par les CCI Lorraines – fera le tour d'horizon des différentes possibilités de recours au capital privé.

Une table-ronde laissera ensuite place aux débats et aux témoignages avec des invités de la Grande Région exposant les points de vue du Business Angel, du banquier, de l'entrepreneur-mentor, du Venture Capitaliste, ainsi que de différentes start-ups innovantes issues du parcours 1,2,3 Go. Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, prendra également la parole lors de cette journée. Enfin, les candidats seront mis à l'épreuve lors d'un Elevator Pitch, lors duquel ils présenteront leurs projets innovants devant un jury interrégional d'experts et d'investisseurs potentiels.

Un cocktail festif rassemblant orateurs, coachs et entrepreneurs innovants, personnalités du monde économique et politique de la Grande Région, ainsi que le grand public et la presse, clôturera la manifestation. ■

### World Metrology day 2011

## La métrologie à l'honneur

**A**près une première édition luxembourgeoise du World Metrology Day 2010 qui a montré un panorama des activités de métrologie au niveau national, le CRP Henri Tudor, en parte-

nariat avec le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité (MLQ) et l'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et Qualité des produits et Services (ILNAS), réitère

cette année, et organisant un nouvel événement dédié à cette thématique.

Le World Metrology Day aura pour but, en 2011, de contribuer au développement de la culture métrologique, mais

aussi de créer un contexte d'échange dédié, entre laboratoires et entreprises utilisant cette science comme un outil d'amélioration.

Pendant cette journée, deux tables rondes seront ainsi organisées. La première portera sur les bonnes pratiques de gestion d'un parc d'instruments de mesure, élément essentiel pour tout métrologue, responsable de maintenance, responsable qualité ou plus globalement toute personne ayant la responsabilité de la fonction métrologie. La deuxième sera dédiée aux exigences métrologiques dans les normes de certification d'une part et des normes et d'accréditation d'autre part. Des exemples de mises en application de ces exigences seront exposés au travers de témoignages. La conférence se clôturera par l'évocation des perspectives d'avenir de la métrologie à Luxembourg et la création d'un club de métrologues luxembourgeois.

Cette manifestation est un événement international organisé à l'occasion de la journée mondiale de la métrologie qui célèbre la signature de la convention du Mètre, le 20 mai 1875. Au Luxembourg, il est élaboré dans le contexte du Projet



pilote pour la création d'un Institut National de Métrologie (INM) à Luxembourg. La mission principale de l'INM étant d'assurer le développement et la fiabilité de

la métrologie au niveau national, pour le bénéfice de la société, de la science et de l'économie.

Le 20 mai 2011, de 13h30 à 17h00,  
à la Chambre des Métiers de Luxembourg









**! SAVE THE DATE !**

**23 MAI 2011** 8h30 - 19h00

**CREATE 2 INNOVATE**

One day to create  
**YOUR Innovative Business Idea**  
In the Greater Region

Château de Septfontaines Luxembourg

20 experts et entrepreneurs renommés de la Grande Région pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet d'entreprise innovante

Workshops, séminaires et ateliers interactifs

**Highlight de la Journée: Elevator Pitch**

Challengez votre projet devant un panel d'investisseurs!

**PARTICIPATION GRATUITE!**

**Vous avez une idée d'entreprise innovante ?**

SUIVEZ DES **WORKSHOPS** SUR:

- L'entrepreneur et son équipe
- L'opportunité d'affaires
- Elaboration de plans d'affaires
- Techniques de Vente
- Business Plan Booster
- Financement
- Prise de parole en public
- et beaucoup plus...

Plus d'informations d'ici peu sur

**WWW.123GO-NETWORKING.ORG**



## Initiative prospective au Luxembourg

# La SoLEP lance «Luxembourg 2030», un exercice de prospective territoriale



**L**a Société Luxembourgeoise de l'Évaluation et de la Prospective (SoLEP) est une association sans but lucratif (a.s.b.l.) créée en 2009 qui a pour mission de contribuer à la qualité des prises de décision en recourant aux méthodologies de l'évaluation et de la prospective. Elle a également pour vocation de promouvoir l'utilisation de l'évaluation, de la prospective et des techniques et méthodes associées dans les organisations publiques et privées.

## ■ Voir loin pour prendre aujourd'hui les bonnes décisions

La prospective vise «à éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles» (Godet, 2001). Dans le domaine territorial, elle apparaît comme un instrument puissant pour engager les acteurs locaux sur la voie de stratégies ambitieuses, volontaristes et proactives traduites dans un projet de territoire. Ce projet doit constituer une réponse à la question centrale appréhendée de manière globale du développement durable du territoire.

Un exercice de prospective peut envisager pour le long terme, d'une part, la dynamique de changement du territoire au regard des champs thématiques essentielles à son évolution (système productif, contexte extérieur, capital humain, structures spatiales et infrastructures, dynamisme social, capital naturel, capital culturel, gouvernance) et, d'autre part, les conséquences de cette dynamique sur celle du bien-être (variation des stocks de ressources nationales). L'ambition est d'identifier différentes contremesures pour parer à certaines de ces variations ou politiques d'investissement, à mettre en œuvre dans l'immédiat. Un tel exercice peut également alimenter une première tentative de quantification de la soutenabilité. Cinq des grands principes sur lesquels repose la prospective stratégique (Destatte, 2009, séminaire de la SoLEP) justifient le recours à cet instrument dans le cadre ainsi fixé de l'exercice.

En premier lieu, la prospective stratégique est concernée par le long terme en s'appuyant sur l'idée que l'avenir est plus à inventer qu'à découvrir (Godet, 2001).

Deuxièmement, la prospective stratégique prend en considération le long terme dans le but de faciliter l'action à court et moyen terme. Voir loin, c'est se donner la possibilité de construire un futur désiré et non subi, concrétisé par la volonté d'apporter une vision éclairée positive du futur long qui s'attache à l'identification des vrais enjeux et défis pour le futur, tout en considérant les contraintes externes moins comme des obstacles à surmonter que des opportunités (Godet, 2001). Cette posture est séduisante pour un pays comme le Luxembourg, petite économie ouverte dont les ressources sont particulièrement exposées à la mondialisation des hommes, des marchandises et matières, des services, des capitaux et de l'information. Voir loin, c'est également anticiper et, par conséquent, se donner le temps de répondre autrement, donc d'agir autrement, plus spécifiquement d'offrir la possibilité aux politiques de développer leur capacité à inscrire les politiques d'investissement

dans une logique préventive (Ehrlich et al., 1972), de pré-action ou de pro-action, c'est-à-dire bien à l'opposé des logiques curatives de réaction à l'urgence aux situations présentes de déséquilibres, trop souvent privilégiées au niveau luxembourgeois logique de pilotage à vue.

En troisième lieu, la prospective stratégique considère les acteurs et les facteurs dans leur cadre complexe et systémique. Aussi, les visions du futur qui émergent sont élaborées à partir de l'identification des relations et interactions qui existent entre les dimensions du système étudié. En cela, c'est clairement un atout en matière de soutenabilité, au regard de la complexité qui caractérise cette notion.

La prospective implique également, dans un processus délibératif, une grande diversité d'acteurs de la société, de tous niveaux et de tous horizons (représentants du pouvoir législatif, de l'exécutif, des organisations syndicales, des fédérations patronales ou de la société civile en général). En plaçant l'homme au centre de la réflexion et en mobilisant un maximum de parties prenantes, l'outil prospectif permet d'exposer, de partager et de mieux comprendre les points de vue, d'obtenir une vue large élargie qui peut s'avérer assez complète sur l'éventail des possibles face à l'avenir, et enfin de faire converger des opinions et analyses parfois très distantes *a priori*, facilitant de fait l'appropriation et la conduite du changement par la suite pour le plus grand nombre des acteurs. Enfin, la prospective stratégique utilise des méthodes rigoureuses et transparentes en vue de construire une intelligence collective attentive aux changements, mais aussi aux inerties (méthode d'analyse structurelle dont l'objectif est de rechercher les variables clés et enjeux, d'analyse du jeu d'acteurs qui vise à identifier le positionnement des acteurs par rapport aux enjeux, d'analyse morphologique pour un balayage du champ des possibles...). Elle ne se contente donc pas de faire participer au débat collectif les différents acteurs de la société, mais également de structurer celui-ci.

## ■ Pour un exercice de prospective «Luxembourg 2030»

Afin de remplir sa mission, la SoLEP a présenté l'initiative «Luxembourg 2030», le 29 octobre 2010, à l'occasion du 3<sup>e</sup> Atelier de travail «Vers un Développement Durable au Luxembourg» inscrit au titre du Projet PIBien-être dont le rapport technique vient d'être rendu par le groupe conjoint formé par le Conseil Economique et Social et le Conseil Supérieur pour un Développement Durable. «Luxembourg 2030» vise à aborder la question du dévelop-

pement durable du Grand-Duché, dans un horizon temporel de vingt années, en s'appuyant sur une démarche participative et structurée de prospective stratégique. Une telle démarche débutera par un séminaire d'action prospective se déroulant le 26 avril 2011 à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg. Celui-ci sera animé par Philippe Durance, Professeur associé au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM), et son équipe. Il aura pour ambition de permettre à chacun d'exprimer ses idées sur les

problématiques et les enjeux liés aux interactions souvent contradictoires entre les composantes économiques, environnementales, sociales, spatiales et culturelles qui donnent son caractère durable au territoire national. La mutualisation des idées devrait permettre de construire une vision plus claire et mieux partagée sur les défis du futur qu'il convient dès aujourd'hui de relever en matière de développement durable. ■

Toute personne physique ou morale intéressée par la mission de la SoLEP peut en devenir membre après validation par le Conseil d'administration de sa demande d'adhésion. Toutes les demandes d'adhésion ou d'information eu égard à la SoLEP et à l'exercice de prospective territoriale «Luxembourg 2030» sont à envoyer au secrétariat de l'association – E-mail: [info@solep.lu](mailto:info@solep.lu)  
Voir également le site Internet: [www.solep.lu](http://www.solep.lu)

## STATEC – Working paper n° 53, Economie et Statistiques

# Une étude analyse différents aspects des exportations de services du Luxembourg

Le STATEC a publié, en mars 2011, une étude analysant différents aspects des exportations de services par entreprise du Luxembourg pour l'année 2007.

Il y est confirmé qu'une part importante des exportations du Grand-Duché est réalisée à travers le secteur des services: en 2007, le Luxembourg exportait 80 % de ses services, équivalant à quatre fois la part d'exportation de biens. Au niveau européen et international, c'est l'inverse: la part des exportations de biens est quatre fois plus importante que celle des exportations de services (financiers et non-financiers), comme il ressort du graphique ci-contre.

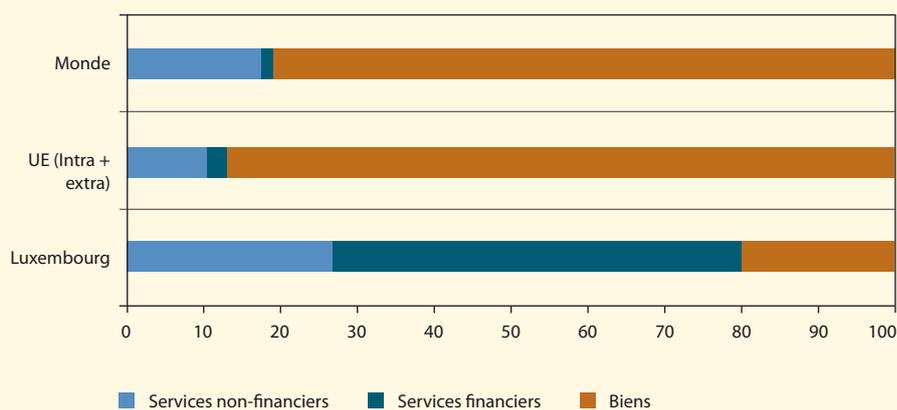
## ■ Plusieurs constats ont été effectués dans cette étude

Premièrement, il est mis en évidence une concentration élevée des firmes exportatrices, que ce soit par secteur d'activité ou au niveau des secteurs

pris conjointement. On observe, pour le Luxembourg, une relation négative entre le nombre de firmes exportatrices et le nombre de destinations à l'exportation: en effet, les résultats indiquent que 61,5 % des entreprises ne comptent qu'une seule

destination d'exportation, tandis que la plupart d'entre elles commercent avec moins de cinq destinations d'exportation au total. Ce résultat est moins élevé pour les biens<sup>1</sup>. Dans ce contexte, les principales destinations des services se trou-

Graphique 1



Source: Economie et Statistiques, "Luxembourg exports of services at firm level. Working paper n° 53", STATEC

<sup>1</sup> L'interprétation des résultats doit être relativisée, compte tenu du fait notamment que les années de référence pour l'exportation des services et des biens ne sont pas les mêmes

vent au sein de l'Union européenne (UE): environ 35 % du total des exportations de services s'opèrent avec la Belgique, la France et l'Allemagne, c'est-à-dire avec les pays directement limitrophes du Grand-Duché. Dans la part totale des exportations, le Royaume-Uni se trouve le mieux classé pour les services (l'Allemagne se retrouve première pour l'exportation de biens). Les Etats-Unis sont les premiers partenaires non-UE en termes d'exportations, comptant pour 7 % des exportations totales pour les services.

Deuxièmement, l'étude, à travers la prise en compte de facteurs institutionnels (qualité de la réglementation<sup>2</sup>, similarité de la réglementation<sup>3</sup>) dans les pays de destination, rend compte d'une relation positive entre ces facteurs et les valeurs des exportations dans le secteur des services. Un pays avec un degré élevé de «qualité de réglementation» et «similarité de la réglementation» attire davantage les firmes exportatrices et tend également de manière générale à importer davantage. L'inclusion de tels facteurs

institutionnels dans les équations a un impact sur les effets de la variable «distance», lequel impact joue encore plus fortement sur l'exportation.

Troisièmement, des «barrières au commerce et investissement» ont un impact négatif sur la valeur d'exportation pour tous les services. Ce type de barrières réduit le nombre de firmes exportatrices pour tous les types de services.

Pour tout commentaire ou toute question:  
Département Economique de la Chambre de Commerce – E-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)

<sup>2</sup> La qualité de la réglementation a trait à observer la capacité du Gouvernement à formuler et implémenter des politiques et régulations solides afin de permettre et promouvoir le développement du secteur privé

<sup>3</sup> La similarité de la réglementation mesure en quelque sorte l'effet d'une qualité de gouvernance similaire, au-delà de l'effet de la qualité institutionnelle sur le commerce

## Finances publiques

# Le cadre financier d'ici la fin de la législature – le début de la fin ou le début du revirement politique?

### ■ Le point de départ: l'état des finances publiques fin 2010

D'après les chiffres annoncés par le ministre des Finances fin mars à la Chambre des Députés<sup>1</sup>, pour l'année 2010, le solde négatif global (Administration centrale, communes et sécurité sociale) des finances publiques se situe à -1,7 % du PIB, soit -710 millions

EUR. Le seul solde de l'Administration centrale se situe à -3,2 % du PIB, soit -1,33 milliard EUR.

L'amélioration du solde des finances publiques en 2010, par rapport aux prévisions antérieures, est principalement due à une augmentation des recettes de 991 millions EUR par rapport au budget voté pour l'année en question. Les

dépenses, quant à elles, sont proches des niveaux budgétisés, bien qu'il y ait des compensations manifestes entre les différentes rubriques de dépenses (voir tableau 3).

En ce qui concerne l'Administration centrale, le déficit en 2010 reste largement en-deçà de la première estimation, effectuée au moment du vote

### ■ Tableau 1: Etat général des finances publiques

En % du PIB	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Budget 2011
<b>Administration publique</b>	<b>0,0 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>3,0 %</b>	<b>-0,9 %</b>	<b>-1,7 %</b>	<b>-1,2 %</b>
Administration centrale	-1,2 %	-0,6 %	0,9 %	-0,2 %	-2,7 %	-3,2 %	-3,4 %
Administrations locales	-0,3 %	0,2 %	0,4 %	0,4 %	-0,1 %	0,0 %	0,1 %
Sécurité sociale	1,5 %	1,8 %	2,3 %	2,7 %	1,9 %	1,5 %	2,1 %
En millions	Compte 2005	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Budget 2011
<b>Administration publique</b>	<b>6,0</b>	<b>459,2</b>	<b>1.373,7</b>	<b>1.172,1</b>	<b>-347,8</b>	<b>-709,9</b>	<b>-521,3</b>
Administration centrale	-359,7	-219,1	355,9	-69,6	-1.026,1	-1.333,4	-1.401,2
Administrations locales	-88,2	71,3	138,7	170,1	-46,9	-6,4	22,3
Sécurité sociale	453,9	607,1	879,1	1.071,6	725,2	629,9	857,6

Source: Inspection générale des finances (IGF)

<sup>1</sup> [http://www.gouvernement.lu/salle\\_presse/actualite/2011/03-mars/29-frieden/index.html](http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2011/03-mars/29-frieden/index.html)

du budget (soit -2.261,4 millions EUR). Or il est rappelé que le projet de budget 2011 avait procédé à une réévaluation de l'exercice 2010, et ce notamment sur le versant des recettes (+818 millions EUR par rapport au budget voté 2010, voir tableau 2).

Ainsi, il n'est guère surprenant de voir la concrétisation des anticipations d'automne 2010 se matérialiser dans les

chiffres officiels relatifs à 2010. C'est précisément sur le versant des recettes que les chiffres publiés fin mars 2011 confirment le bien-fondé de cette réévaluation (+991 millions EUR par rapport au budget voté pour l'exercice 2010 fin 2009, mais seulement +173 millions EUR par rapport aux prévisions effectuées en automne 2010 pour l'année en question).

A la lecture du tableau 3, et concernant les dépenses de l'Administration centrale, des sous-investissements manifestes sur le versant des dépenses en capital mettent à mal la volonté du Gouvernement de poursuivre une politique anticyclique en 2010 (formation de capital: -78,5 millions EUR ou -7,1 %; transferts en capital: -91,8 millions EUR ou -12,0 %). D'un autre

■ **Tableau 2: Rappel des prévisions 2010 effectuées à l'occasion du projet de budget 2011 dans le giron de l'Administration centrale**

	2009 Compte	2010		Variations*	
		Budget	Prévisions	en mio.	en %
<b>Dépenses totales</b>	<b>11.478,0</b>	<b>12.298,3</b>	<b>12.504,1</b>	<b>+205,8</b>	<b>+1,7 %</b>
1. Consommation Intermédiaire	867,8	927,7	912,6	-15,1	-1,6 %
2. Formation de capital	735,3	1.107,3	1.030,0	-77,3	-7,0 %
3. Rémunération des salariés	2.257,4	2.371,1	2.421,3	+50,2	+2,1 %
4. Subventions	579,7	632,9	642,1	+9,2	+1,5 %
5. Revenus de la propriété	130,9	183	226,4	+43,4	+23,7 %
6. Prestations sociales autres qu'en nature	978,7	998,8	1.014,1	+15,3	+1,5 %
7. Prestations sociales en nature	81,1	67,4	86,1	+18,7	+27,7 %
8. Autres transferts courants	5.161,4	5.244,7	5.383,9	+139,2	+2,7 %
9. Transferts en capital	674,1	767,2	784,9	+17,7	+2,3 %
10. Corrections sur actifs non financiers	11,6	-1,8	2,8	+4,6	-255,6 %
<b>Recettes totales</b>	<b>10.476,1</b>	<b>10.036,8</b>	<b>10.854,8</b>	<b>+818,0</b>	<b>+8,2 %</b>
11. Impôts sur la production	4.417,0	4.445,1	4.649,7	+204,6	+4,6 %
12. Impôts courants sur le revenu	4.699,4	4.359,8	4.782,0	+422,2	+9,7 %
13. Autres recettes	1.359,7	1.232,0	1.423,1	+191,1	+15,5 %
<b>Besoin de financement</b>	<b>-1.001,9</b>	<b>-2.261,4</b>	<b>1.649,3</b>	<b>+612,1</b>	<b>-</b>

Source: Projet de budget 2011

\* Variation par rapport au budget de 2010 des prévisions de 2010

■ **Tableau 3: Juxtaposition entre le compte et le budget 2010 de l'Administration centrale**

	2009 Compte	2010		Variation*	
		Budget	Compte	en mio.	en %
<b>Dépenses totales</b>	<b>11.470,3</b>	<b>12.298,3</b>	<b>12.361,0</b>	<b>+62,7</b>	<b>+0,5 %</b>
1. Consommation Intermédiaire	881,4	927,7	943,2	+15,5	+1,7 %
2. Formation de capital	750,9	1.107,3	1.028,8	-78,5	-7,1 %
3. Rémunération des salariés	2.255,6	2.371,1	2.444,9	+73,8	+3,1 %
4. Subventions	578,4	632,9	619,9	-13,0	-2,1 %
5. Revenus de la propriété	131,9	183,0	169,1	-13,9	-7,6 %
6. Prestations sociales autres qu'en nature	981,2	998,8	1022,7	+23,9	+2,4 %
7. Prestations sociales en nature	81,1	67,4	87,9	+20,5	+30,4 %
8. Autres transferts courants	5.140,0	5.244,7	5.571,6	+326,9	+6,2 %
9. Transferts en capital	667,1	767,2	675,4	-91,8	-12,0 %
10. Corrections sur actifs non financiers	2,3	-1,8	-2,8	-1,0	+55,6 %
<b>Recettes totales</b>	<b>10.444,2</b>	<b>10.036,8</b>	<b>11.027,6</b>	<b>+990,8</b>	<b>+9,9 %</b>
11. Impôts sur la production	4.427,3	4.445,1	4.689,8	+244,7	+5,5 %
12. Impôts courants sur le revenu	4.679,5	4.359,8	4.935,3	+575,5	+13,2 %
13. Autres recettes	1.337,4	1.232,0	1.402,5	+170,5	+13,8 %
<b>Capacité/besoin de financement</b>	<b>-1.026,1</b>	<b>-2.261,4</b>	<b>-1.333,4</b>	<b>+928,0</b>	<b>-</b>

Source: IGF

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'EUR

\* Variation par rapport au budget de 2010 des prévisions de 2010

côté, il est regrettable que l'évolution des dépenses de consommation intermédiaire ne soit toujours pas mieux maîtrisée. En effet, il apparaît un dépassement de l'ordre de 1,7 % du budget voté. Le niveau absolu des dépenses afférentes en 2010, soit 943,2 millions EUR, s'inscrit ainsi à la hausse de l'ordre 7 % par rapport au compte 2009, avec un taux d'inflation avoisinant 2,3 %.

Par ailleurs, la rubrique *a priori* aisément prévisible et planifiable concer-

nant la rémunération des salariés fait apparaître un niveau de dépense réel dépassant le budget de quelque 3,1 %. En même temps, les dépenses afférentes dépassent celles enregistrées aux comptes 2009 de 189,3 millions EUR (+8,4 %).

Au niveau des différents agrégats de l'Administration publique, le tableau 4 rappelle la situation présentée à l'occasion du dépôt du projet budgétaire 2011 (automne 2010). Ainsi, sont reprises, pour l'exercice budgétaire 2010, non

pas les recettes et les dépenses budgétisées, mais bien les recettes et les dépenses prévisionnelles du moment.

Le déficit 2010 de l'Administration centrale, prévu à 1.649,3 millions EUR, a ainsi été revu à la baisse pour atteindre 1.333,4 millions EUR, et ce notamment suite à une nouvelle réévaluation des recettes (voir aussi le tableau 1). Il convient notamment de relever l'évolution positive de l'IRC en 2010 (+3 % par rapport au compte 2009 et +22 % par rapport au budget voté) ainsi que celle de la taxe d'abonnement (+24 %/+8 %) (voir tableaux 5 et 6). L'impôt sur les traitements et salaires des personnes physiques a évolué positivement avec, en toile de fond, un taux de création d'emploi largement plus positif qu'initialement anticipé (repli de l'emploi intérieur de 0,6 % prévu au projet de budget 2010 pour une évolution réelle de 1,4 %, soit un écart de quelque 7.000 postes). Sur le versant des impôts directs, quelque 186 millions EUR (0,5 % du PIB) s'expliquent notamment par «*la perception au cours du dernier trimestre de l'exercice 2010 des soldes d'impositions des exercices antérieurs*»<sup>2</sup>.

Le rendement de l'IRC dépendant très largement de la santé du secteur financier (quelque 2/3 du rendement total) et la taxe d'abonnement tirant sa vigueur de l'événement exogène relatif à l'évolution boursière, il semble évident que les encaissements additionnels ne doivent pas mener à un quelconque excès de confiance ou encore à une remise en question de l'effort d'assainissement (voir également ci-dessous). A cet égard, la BCL relève que, dans le secteur financier, «*l'amélioration des conditions sur les marchés a implicitement conduit à une baisse significative des dépréciations et provisions nettes en 2010*»<sup>3</sup>, ce qui explique singulièrement le rendement plus important qu'attendu du premier contributeur à l'IRC, à savoir le secteur financier.

Malgré des recettes réelles dépassant le budget de pratiquement 1 milliard EUR, ou 9,9 %, le déficit de l'Administration centrale reste chronique en s'élevant à 1.333,4 millions EUR, soit 111,1 millions EUR par mois ou encore 3,65 millions EUR par jour. De surcroît,

■ **Tableau 4: Etat des finances publiques de l'Administration publique lors du dépôt du projet de budget 2011**

Dépenses	2007	2008	2009	2010	2011
Administration centrale	9.712,1	10.600,5	11.477,8	12.504,1	12.740,0
Administrations locales	1.708,8	1.857,2	2.012,5	-	-
Sécurité sociale	5.868,8	6.432,9	6.969,9	7.251,4	7.238,4
Somme des trois entités	17.289,7	18.890,6	20.460,2	19.755,5	19.978,4
Recettes	2007	2008	2009	2010	2011
Administration centrale	10.064,5	10.529,0	10.476,1	10.854,8	11.338,7
Administrations locales	1.854,6	2.027,2	2.002,3	-	-
Sécurité sociale	6.749,4	7.517,0	7.708,1	8.010,3	8.095,9
Somme des trois entités	18.668,5	20.073,2	20.186,5	18.865,1	19.434,6
Soldes	2007	2008	2009	2010	2011
Administration centrale	352,4	-71,5	-1.001,7	-1.649,3	-1.401,3
Administrations locales	145,8	170,0	-10,2	10,3	22,3
Sécurité sociale	880,6	1.084,1	738,2	758,9	857,5
Somme des trois entités	1.378,8	1.182,6	-273,7	-880,1	-521,5

Source: Avis budgétaire 2011 de la Chambre de Commerce

■ **Tableaux 5 et 6: Evolution des recettes en 2010 par rapport au compte 2009 et en relation avec le budget 2010**

	Compte 2009	Compte 2010	Variation en %
Impôt sur le revenu des collectivités	1.417	1.460	+3 %
Impôt sur les traitements et salaires des personnes physiques	1.996	2.115	+6 %
Taxe sur la valeur ajoutée nette	1.886	2.026	+7 %
Taxe d'abonnement sur les titres de société	479	595	24 %
	Budget 2010	Compte 2010	Variation en %
Impôt sur le revenu des collectivités	1.200	1.460	+22 %
Impôt sur les traitements et salaires des personnes physiques	2.055	2.115	+3 %
Taxe sur la valeur ajoutée nette	1.900	2.026	+7 %
Taxe d'abonnement sur les titres de société	550	595	+8 %

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'EUR

<sup>2</sup> Note du Comité de prévision du 28 mars 2011, page 4

<sup>3</sup> Bulletin de la BCL 1-2011, page 57

et malgré l'écart de 2 % entre l'évolution réelle du taux d'emploi et l'hypothèse sous-jacente au budget 2010, l'excédent de la sécurité sociale, en 2010, n'a été que de 629,9 millions EUR, soit en deçà de l'excédent initialement prévu à 742,0 millions EUR<sup>4</sup> (-112 millions EUR ou -15 %).

### ■ Les prévisions budgétaires à moyen terme et les étapes à venir

#### Une situation budgétaire qui ne laissant aucune marge de manœuvre ...

Le Comité de prévision<sup>5</sup> en matière de finances publiques propose, dans sa note du 28 mars 2011, une vision des finances publiques d'ici la fin de la législature. Le tableau 7 reproduit trois scénarios à cet égard. Les dépenses de l'Administration publique (Etat, communes, sécurité sociale) restent identiques dans les trois cas, les recettes fluctuant selon les hypothèses retenues en matière d'élasticité des recettes publiques au PIB. Le scénario central retenu par les experts est dit «scénario de base». Ce dernier qui reprend une élasticité de 0,74, c'est-à-dire qu'une augmentation du taux de croissance du PIB réel de 1 % est censé engendrer une progression des recettes budgétaires de 0,74 %.

A la lecture de ce tableau, la Chambre de Commerce dresse l'état des lieux peu favorable suivant:

- Le déficit de l'Administration publique reste tangible jusqu'à la fin de la législature, en atteignant des valeurs proches de 1,1 milliard EUR par an sur la période 2012-2014.
- Le déficit reste ainsi supérieur à 2 % l'an malgré des excédents de l'ordre de 600 millions EUR par an sur le versant de la sécurité sociale. Le déficit de la seule Administration centrale dépasserait donc significativement la barre des 1,5 milliard EUR par an.

<sup>4</sup> Ce chiffre se rapporte aux données disponibles à l'occasion du dépôt du projet de budget 2010. Dans le cadre du projet de budget 2011, l'excédent pour 2010 avait été estimé à 758,9 millions EUR

<sup>5</sup> Le Comité de prévision est composé de représentants des ministères et administrations suivants: ministère des Finances (IGF, Trésorerie de l'Etat), administration des Contributions directes, administration de l'Enregistrement et des domaines, administration des Douanes et accises, ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, Statec, IGSS, CSSF

■ Tableau 7: Prévisions budgétaires à moyen terme

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Scénario de base: élasticité recettes = 0,74</b>						
Dépenses	16.064	17.156	17.559	18.989	19.895	20.828
Recettes	15.716	16.446	17.314	17.922	18.758	19.700
Solde en mio. €	-348	-710	-645	-1.067	-1.136	-1.128
<b>Solde en % du PIB</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,5</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,2</b>
Dettes publiques en mio. €	5.541	7.661	7.712	9.198	10.838	12.395
<b>Dettes publiques en % du PIB</b>	<b>14,6</b>	<b>18,6</b>	<b>17,6</b>	<b>19,8</b>	<b>22,0</b>	<b>23,7</b>

<b>Scénario: élasticité recettes = 0,80</b>						
Dépenses	16.064	17.156	17.559	18.989	19.895	20.828
Recettes	15.716	16.446	17.404	18.256	19.144	20.133
Solde en mio. €	-348	-710	-555	-733	-750	-695
<b>Solde en % du PIB</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,5</b>	<b>-1,3</b>
Dettes publiques en mio. €	5.541	7.661	7.712	8.898	10.238	11.395
<b>Dettes publiques en % du PIB</b>	<b>14,6</b>	<b>18,6</b>	<b>17,6</b>	<b>19,2</b>	<b>20,8</b>	<b>21,8</b>

<b>Scénario: élasticité recettes = 0,90</b>						
Dépenses	16.064	17.156	17.559	18.989	19.895	20.828
Recettes	15.716	16.446	17.523	18.489	19.501	20.624
Solde en mio. €	-348	-710	-435	-501	-394	-204
<b>Solde en % du PIB</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,4</b>
Dettes publiques en mio. €	5.541	7.661	7.712	8.898	9.738	10.395
<b>Dettes publiques en % du PIB</b>	<b>14,6</b>	<b>18,6</b>	<b>17,6</b>	<b>18,7</b>	<b>19,8</b>	<b>19,9</b>

Source: Comité de prévision, IGF

**tempo-team**  
interim | search & selection | HR services | professionals



## Tempo-Team

une approche alternative de l'intérim,  
du recrutement et des services.

Tempo-Team Luxembourg S.A.  
 5, place de la Gare L-1616 Luxembourg  
 9, rue de Luxembourg L-4220 Esch-sur-Alzette  
 37-39 Grand-Rue L-9530 Wiltz  
 Tél : +352 49 98 70 Tél : +352 57 52 11 Tél : +352 26 95 28  
 Fax : +352 40 49 59 Fax : +352 57 52 01 Fax : +352 26 95 28 28

[www.tempo-team.lu](http://www.tempo-team.lu)

- Malgré la relative embellie constatée en 2010 du côté des recettes budgétaires, le Luxembourg outragerait tangiblement son objectif 2014, à savoir un déficit nul de l'Administration publique d'ici-là. Ainsi, la promesse faite par le Gouvernement en janvier 2011, à savoir «*le rétablissement de l'équilibre budgétaire au niveau de l'administration publique en 2014 au plus tard*»<sup>6</sup>, est pour le moins bafouée.
- Il convient, en outre, de rappeler que l'objectif budgétaire à moyen terme (OMT), entériné par le Conseil européen de mars 2005 et approuvé par le Conseil ECOFIN de juillet 2009, du Luxembourg est celui d'un **excédent** structurel des finances publiques de 0,5 % du PIB<sup>7</sup>. Ainsi, en 2014, afin d'atteindre l'OMT, le Luxembourg devrait dégager un solde positif des finances publiques de l'ordre de 285 millions EUR sur base des estimations du PIB. Ainsi, conformément au scénario de base présenté ci-avant, et afin d'atteindre l'OMT, un effort d'assainissement additionnel de l'ordre de 1.413 millions EUR (1.128 millions EUR + 285 millions EUR) devrait être déployé d'ici 2014. En outre, en supposant un excédent de la sécurité sociale de l'ordre de 600 millions EUR en 2014, il apparaît que l'effort d'assainissement théorique dans l'Administration centrale est bien plus important encore, en atteignant la somme vertigineuse de 2 milliards EUR. En d'autres termes, le train de vie de l'Administration centrale devrait baisser de quelque 5,5 millions EUR par jour d'ici 2014.
- La dette publique est appelée à gonfler à l'horizon 2014, en progressant de 3,73 milliards EUR ou 48,7 % entre 2010 et 2014, et en atteignant le solde colossal de 11,395 milliards EUR en fin de législature (22.000 EUR par habitant). En supposant

un taux d'intérêt de 4 % par an, la charge d'intérêts avoisinerait le montant insoutenable de 455 millions EUR en 2014, soit l'équivalent du coût de construction de quatre lycées.

- Les considérations *supra* font abstraction du fait que le Luxembourg, d'après les conclusions récentes du Ageing Working Group, est le pays de l'Union européenne (UE) où les dépenses en relation avec le vieillissement progresseraient le plus, à savoir de 18 % relativement au PIB. Les quelques lignes directrices avancées par le Gouvernement le 17 mars semblent excessivement timides à cet égard. De plus, elles supposent une croissance économique et de l'emploi très ambitieuse d'ici 2060.

#### **La gouvernance économique européenne et le semestre européen à la rescousse du Luxembourg?**

Malgré les problèmes structurels décrits ci-avant, le Luxembourg rechigne à poser les jalons d'une vraie politique de réformes au niveau du triptyque «compétitivité», «finances publiques» et «viabilité à long terme du modèle social». Les problèmes du pays sont systématiquement minimisés et l'horizon de temps considéré par nombre de commentateurs ne dépasse guère le court terme.

Des idées phares, telles que la norme de progression des dépenses, le taux d'endettement maximal, la budgétisation selon les objectifs, la montée en puissance des dépenses en capital au détriment des dépenses de consommation, le gel des frais de fonctionnement de l'État ou encore la limitation des recrutements au strict<sup>8</sup> nécessaire, seront plus que d'actualité dans les années à venir.

Si l'immobilisme chronique et l'absence de réformes structurelles se poursuivaient, les finances publiques continueraient de péricliter et la charge léguée aux générations futu-

res, au terme de la législature, sera d'autant plus insoutenable. De surcroît, la dégradation continue et structurelle de la compétitivité des entreprises luxembourgeoises risque d'accélérer la désindustrialisation du pays, avec les nombreux effets d'entraînement sur le secteur des services que ceci implique. Seules des réformes volontaristes, voire une véritable vision politique du côté des finances publiques, de la compétitivité et des défis issus du vieillissement, permettront au Luxembourg d'éviter une dégradation généralisée du niveau de vie de la population.

Une surveillance plus étroite de la compétitivité et des déséquilibres macro-économiques devrait voir le jour à l'échelle européenne notamment à travers la «Economic imbalance procedure»<sup>9</sup>. Celle-ci devrait renforcer les incitations du pays à s'atteler enfin au retournement de la dégradation de la compétitivité, en général, et du coût salarial unitaire, en particulier. De surcroît, le durcissement prévu du Pacte de stabilité et de croissance pourrait engendrer des sanctions au cas où le Luxembourg ne ferait pas suffisamment d'efforts en vue d'atteindre son objectif budgétaire à moyen terme.

En outre, le semestre européen en matière de gouvernance économique a pour objet d'assurer une meilleure coordination des politiques des Etats membres, en général, et une meilleure interaction entre la politique économique, les réformes structurelles et la politique budgétaire, en particulier. Ce processus, lancé au mois de janvier, prendra forme au Luxembourg dès la fin du mois d'avril. En effet, le Luxembourg devra non seulement rendre son Programme national de réforme<sup>10</sup> à cette date, mais également l'actualisation du Programme de stabilité en matière de finances publiques.

Ces deux documents seront alors transmis à la Commission européenne. Au cours du mois de mai, celle-ci les analysera en considérant les orientations arrêtées par le Conseil européen

<sup>6</sup> 11<sup>e</sup> actualisation du Programme de stabilité et de croissance, page 3

<sup>7</sup> 11<sup>e</sup> actualisation du Programme de stabilité et de croissance, page 10

<sup>8</sup> D'après la note du comité de prévision du 28 mars 2011, les effectifs de l'Administration centrale devraient croître de 1.100 unités par an sur la période 2011 – 2014

<sup>9</sup> Voir conclusions du Conseil ECOFIN du 15 mars 2011

<sup>10</sup> Le Programme national de réforme a notamment comme objectif de présenter les mesures qui seront prises dans des domaines tels que l'emploi, la recherche, l'énergie, l'innovation ou l'inclusion sociale, en réponse à la stratégie «Europe 2020: pour une croissance intelligente, durable et inclusive»

fin mars. Ce dernier formulera ensuite des orientations spécifiques pour chaque Etat membre au mois de juin. Fin juin, les Etats membres approuveront, au sein du Conseil européen, les recommandations spécifiques aux pays. Ces dernières figureront dans un document unique, finalisé et adopté par les Conseils ECOFIN (économie et finances) et EPSCO (emploi, affaires sociales, santé et protection du consommateur). Dans la deuxième partie de l'année, chaque Gouvernement arrêtera, de manière souveraine, son budget national, avec son parlement, en tenant compte de ces recommandations.

Ainsi, l'encadrement européen plus rigoureux (semestre européen), couplée à la surveillance plus poussée des finances publiques (pacte euro plus – coordination renforcée des politiques pour la compétitivité et la convergence) et un degré plus élevé d'automacité des sanctions peuvent poser les jalons d'une politique économique volontariste et d'une politique budgétaire soutenable au Grand-Duché.

La léthargie historique du Luxembourg en matière de réformes structurelles pourrait ainsi être efficacement traitée grâce à une meilleure coordination européenne et sur base de la pression

politique internationale qui l'accompagne. Or, la condition fondamentale à un tel changement de paradigme au Luxembourg est l'appropriation pleine et entière des impératifs sous-jacents par les autorités luxembourgeoises. Il est regrettable, aux yeux de la Chambre de Commerce, que le Luxembourg n'ait pu se réformer *a priori*, en l'absence d'une immixtion renforcée des instances communautaires, alors que les réformes structurelles décrites ci-avant sont inévitables pour maintenir à long terme le bien-être de la société au Luxembourg. ■

## Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

**P**ar le biais de sa nouvelle rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants.

La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions afférentes pour 2010 et 2011. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième, et dernière partie, donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

### ■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	1985-2008	2009	2010	2011
<b>Croissance du PIB à prix constants</b> (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) <sup>(1)</sup>	4,8 %	-3,7 %	3,8 %	3,0 %
		28.711,5	29.800,0	30.694,0
<b>Taux de chômage</b> (variation annuelle en %)	2,7%	5,7 %	6,0 %	6,0 %
<b>Emploi total intérieur</b> (variation annuelle en %)	3,3 %	1,0 %	1,4 %	1,9 %
<b>IPCN</b> (variation annuelle en %)	2,1 %	0,4 %	2,8 %	3,3 %
<b>Coût salarial nominal moyen</b> (variation annuelle en %)	3,7 %	1,8 %	2,2 %	1,9 %
<b>Capacité/besoin de financement</b> (administration publique, % du PIB)	2,4 %	-0,9 %	-1,9 %	-1,3 % <sup>(2)</sup>

Source: STATEC; Note du Comité de prévision, «Prévisions macroéconomiques et évolution des finances publiques, 2010-2014»

Remarques:

- (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent
- (2) Source: scénario central repris de la «Note du Comité de prévision, Prévisions macroéconomiques et évolution des finances publiques, 2010-2014»

2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres

Cours de clôture du baril de Brent le 21 mars 2011: 114,96USD

23 mars 2006 – 21 mars 2011 – Dr: 114,96 XBNT MMA(20) 113,28 MMA(50) 105,30 MMA (100) 97,06



Source: www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar

Parité EUR/USD le 21 mars 2011 à la clôture: 1,4215

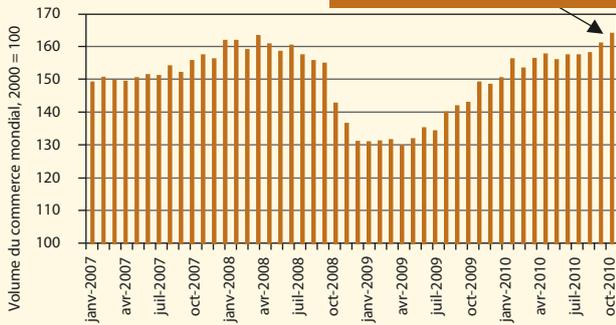
22 mars 2006 – 22 mars 2011 – Dr: 1,42 EURUSD MMA(20) 1,40 MMA(50) 1,38 MMA (100) 1,36



Source: www.zonebourse.com

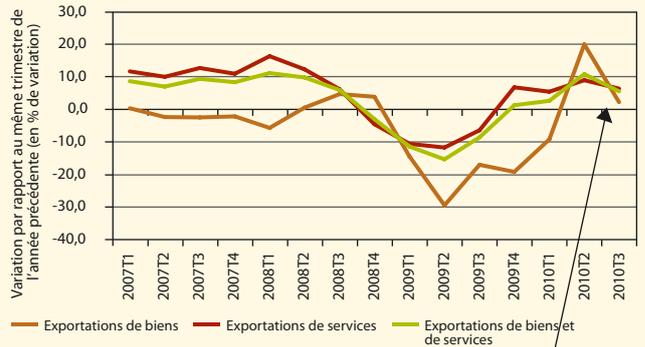
Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial

Indice du commerce mondial en décembre 2010: 164,5



Source: Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services

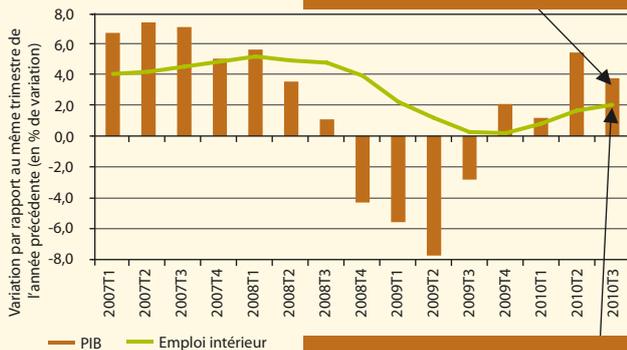


Exportations de biens au 3<sup>e</sup> trimestre 2010 (par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre de 2009): +2,9 %  
 Exportations de services au 3<sup>e</sup> trimestre 2010 (par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre de 2009): +7,1 %  
 Exportations de biens et services au 3<sup>e</sup> trimestre 2010 (par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre de 2009): +6,3 %

Source: STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur

Croissance PIB au 3<sup>e</sup> trimestre 2010 (par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre de 2009): 3,80 %



Croissance emploi au 3<sup>e</sup> trimestre 2010 (par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre de 2009): 2,05 %

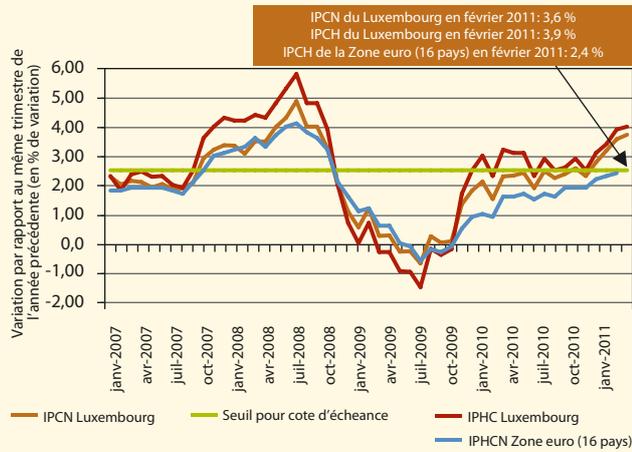
Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict)

Taux de chômage en février 2011: 6,3 %



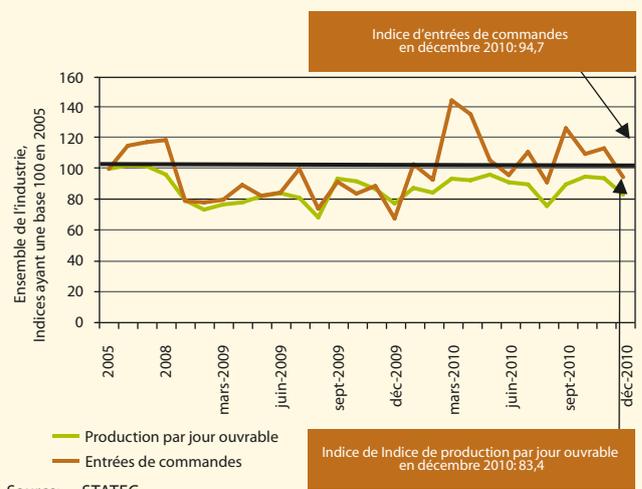
Source: STATEC

**Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**



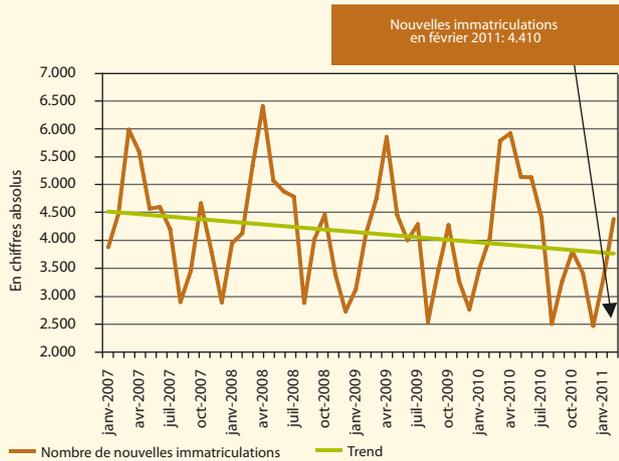
Source: STATEC, Eurostat

**Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes**



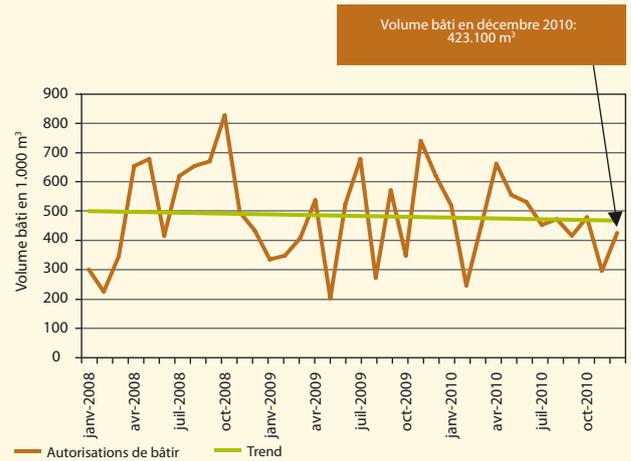
Source: STATEC

**Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves**



Source: STATEC

**Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir**



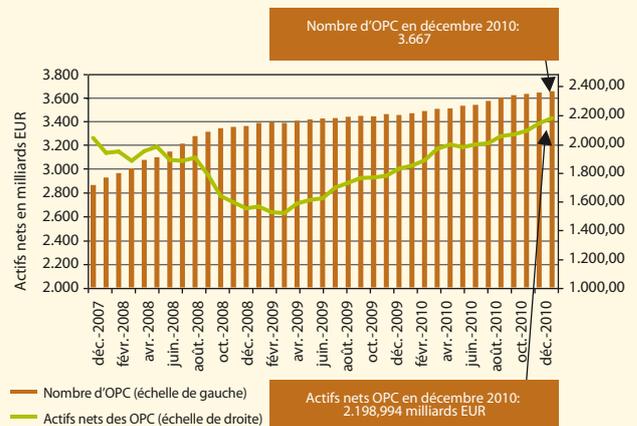
Source: STATEC

**Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit**



Source: BCATEC

**Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets**



Source: CSSF

## Parole à un chef d'entreprise: Carlo Thill



Carlo Thill, Président du comité de direction BGL BNP Paribas

### ■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Carlo Thill a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

### ■ Focus sur le secteur bancaire

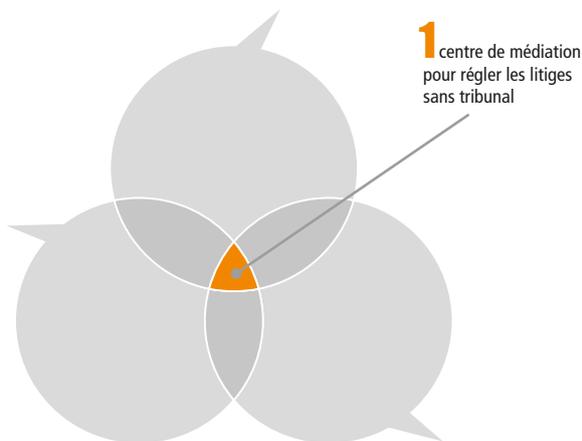
Le secteur bancaire international sort d'une crise profonde. Il a connu une certaine reprise en 2010, entre autres au Luxembourg qui compte tenu de la nature de ses activités financières a été moins touché que d'autres places internationales. Néanmoins, les perspectives de croissance restent inférieures à celles connues sur la période 1990-2007, ce qui ressort clairement des chiffres publiés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les revenus du secteur bancaire, qui se sont fortement accrus jusqu'en 2007, ne retrouvent pas leurs niveaux d'avant-crise. Quant à l'emploi, il a reculé dans le secteur bancaire au sens strict, tout en augmentant de nouveau au sein du secteur financier et ce grâce au dynamisme des Professionnels du Secteur Financier (PSF).

Les pressions internationales ont forcé la banque privée à modifier son «business model»: désormais l'offre devra viser la clientèle «onshore», et non simplement la clientèle «offshore».

Alors que les perspectives de forte croissance pour le secteur de la banque privée s'avèrent moins favorables, celles pour l'industrie des fonds d'investissements sont très bonnes et le trend se confirme en 2011.

En conclusion, le secteur bancaire luxembourgeois semble être entré dans une période de consolidation. Au vu des réglementations de plus en plus importantes, la place financière risque de connaître des changements notables, en voyant en particulier certains de ses acteurs, qui n'auront plus la masse critique nécessaire à un développement satisfaisant de leurs activités, quitter le territoire.

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	3	3
Taux de chômage	2	3
Emploi total intérieur	3	4
Inflation	2	1



1-7 rue St Ulric L-2651 Luxembourg

Tél. : (+352) 46 72 72 -1 / [www.cmb.lux](http://www.cmb.lux) / [info@cmb.lux](mailto:info@cmb.lux)

Une initiative de:



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | [www.cc.lu](http://www.cc.lu)

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

## ■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce

Le 1<sup>er</sup> trimestre de cette année 2011 se termine dans un contexte économique toujours marqué par une grande incertitude en raison des crises des dettes souveraines en Europe (cf. situation en Grèce, en Irlande et au Portugal), des conflits au Maghreb et au Moyen Orient ainsi que de la catastrophe naturelle dont le Japon a été victime.

L'incertitude ambiante se traduit notamment par la réapparition de pressions inflationnistes et la fin d'une période à taux d'intérêts très bas en Europe.

La situation au Luxembourg est caractérisée, notamment, par des tensions inflationnistes supérieures à celles en œuvre en Europe, par un niveau trop élevé du taux du chômage et par des finances publiques difficiles à rééquilibrer malgré des plus-values de recettes par rapport au projet de budget initial. L'accroissement de l'activité économique mondiale en 2010 a toutefois engendré une reprise des échanges internationaux de biens et services du Luxembourg, sans pourtant que les niveaux d'avant la crise ne soient atteints. Au quatrième trimestre 2010, le PIB en volume a connu une croissance de +1,7 % par rapport au trimestre précédent et de +4,6 % par rapport au quatrième trimestre de l'année 2009.

Dans ce contexte macroéconomique mitigé, les entrepreneurs sont relativement prudents comme l'indiquent les enquêtes de conjoncture auprès des entrepreneurs de l'industrie et de la construction. Des différences sectorielles ressortent cependant.

Concernant **la construction**, alors que le volume relatif aux autorisations de bâtir affiche, sur l'ensemble de l'année 2010, un léger recul (-1,4 %) par rapport à 2009, le nombre de logements augmente de 5 % en 2010. Il y a par conséquent eu plus de bâtiments autorisés, même si la taille de ceux-ci est moins importante.

**Le secteur du transport aérien** affiche des performances mitigées en ce qui concerne le fret. La tendance baissière entamée en octobre 2010 se poursuit, le mois de janvier 2011 enregistrant le plus faible tonnage pour un mois de janvier depuis 2004.

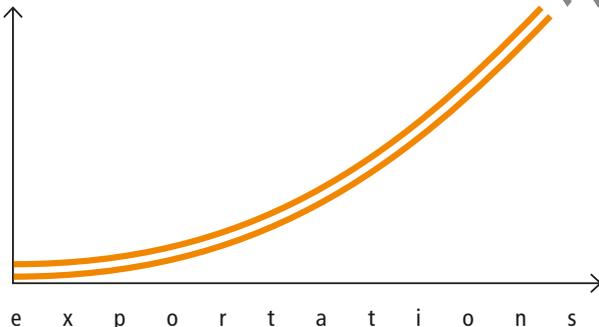
S'agissant de **l'industrie**, les prix industriels ont poursuivi leur progression en janvier 2011, et vu l'évolution récente des prix des matières premières, cette hausse risque de se prolonger en 2011.

La dernière enquête de conjoncture menée auprès des entreprises de services montre que, suite à un premier trimestre relativement mauvais en ce qui concerne l'environnement économique et le chiffre d'affaires, les entreprises des services s'attendent à une amélioration sensible au second trimestre de 2011.

Il reste que, sur la fin 2010, le Luxembourg fait partie des pays les plus dynamiques en termes d'emploi, avec une hausse de 2,4 % en octobre et novembre, ce qui constitue un élément encourageant.



**2** labels d'origine pour mieux exporter vos produits



### DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

AFFAIRES HORS EUROPE

AFFAIRES EUROPÉENNES

(+352) 42 39 39 – 310

(+352) 42 39 39 – 360

@ world@cc.lu

europe@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

## Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

### ■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal portant inscription de substances actives aux annexes I et IA de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (3789AAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 2000 concernant la protection de la population contre les dangers résultant des rayonnements ionisants. (3795AAN)

### ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports

Projet de loi portant transposition de la directive 2002/15/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2002 relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier pour les conducteurs indépendants. (3790GRL)

### ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux. (3791QLU)

Projet de loi portant approbation d'amendements au texte et aux Annexes I, II, III, IV, VI, et VIII du Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif aux polluants organiques persistants, signé à Aarhus, le 24 juin 1998, adoptés par les Parties le 18 décembre 2009 par Décisions 2009/1 et 2009/2 à l'occasion de la 27<sup>e</sup> session de l'Organe exécutif, tenue à Genève du 14 au 18 décembre 2009. (3800QLU)

### ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Travaux Publics

Projet de règlement grand-ducal relatif à la promotion de véhicules de transport propres et économes en énergie. (3792WMR)

### ■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle – Département ministériel des Sports

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 30 avril 1991 concernant l'octroi d'un congé sportif. (3793GRL)

### ■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Projet de règlement grand-ducal fixant les conditions et modalités de recrutement, de déroulement du stage et de nomination des formateurs d'adultes. (3796JJE)

Projet de règlement grand-ducal portant institution et organisation des équipes curriculaires, des commissions nationales de formation et des commissions nationales de l'enseignement général pour la formation professionnelle de l'enseignement secondaire technique. (3812TRO)

Projet de règlement grand-ducal portant institution et organisation des commissions nationales pour les programmes de l'enseignement secondaire, ainsi que du cycle inférieur, du régime préparatoire et du régime technique de l'enseignement secondaire technique. (3813TRO)

Projet de règlement grand-ducal fixant les métiers et professions pour lesquels les dispositions ayant trait à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale entrent en vigueur au début de l'année scolaire 2011/2012. (3814TRO)

### ■ Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration

Projet de loi portant approbation

- de la Convention 185 révisant la Convention sur les pièces d'identité des gens de mer, 1958, adoptée par la Conférence générale de l'Organisation Internationale du Travail dans sa quatre-vingt-onzième session, qui s'est tenue à Genève et qui a été déclarée close le 19 juin 2003, et
- de la Convention du travail maritime, adoptée par la Conférence Internationale du Travail (maritime) à sa quatre-vingt-quatorzième session, qui s'est tenue à Genève le 7 février 2006. (3797LCE)

### ■ Ministère des Finances

Projet de loi portant

1. approbation du Protocole et de l'échange de lettres y relatif, signés à Luxembourg, le 25 janvier 2010, modifiant la Convention entre la Grand-Duché de Luxembourg et le Japon tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et/ou d'un certain autre impôt, signée à Luxembourg le 5 mars 1992;
2. approbation de l'Avenant et du Protocole additionnel, signés à Lisbonne, le 7 septembre 2010, en vue de modifier la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Portugaise tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et le Protocole y relatif, signés à Bruxelles le 25 mai 1999;
3. approbation de l'Avenant et de l'échange de lettres y relatif, signés à Hong Kong, le 11 novembre 2010, en vue de modifier de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République Populaire de Chine tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Hong Kong, le 2 novembre 2007;
4. approbation du Protocole et de l'échange de lettres y relatif, signés à Bruxelles, le 7 septembre 2010, modifiant la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Suède tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Stockholm le 14 octobre 1996;
5. approbation du Protocole et de l'échange de lettres y relatif, signés à Rome, le 18 septembre 2009, modifiant la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Saint-Marin tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et le Protocole y relatif signés à Luxembourg le 27 mars 2006;
6. approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Barbade tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi que de l'échange de lettres y relatif, signés à Londres le 1<sup>er</sup> décembre 2009;
7. approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Panama tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'im-

pôts sur le revenu et sur la fortune, et du Protocole y relatif, signés à Luxembourg le 7 octobre 2010; et prévoyant la procédure y applicable en matière d'échange de renseignements sur demande. (3799TAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 5 décembre 2007 précisant les conditions d'agrément et d'exercice des entreprises de réassurance, tel qu'il a été modifié. (3801BJO)

Projet de loi complétant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée. (3807TAN)

#### ■ **Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur**

Projet de loi adaptant certaines modalités d'application de l'échelle mobile des salaires et des traitements et modifiant l'article 11 de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat. (3802BFR)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 22 juin 2000 transposant la directive 96/98/CE du Conseil du 20 décembre 1996 relative aux équipements marins ainsi que la directive 98/85/CE de la Commission du 11 novembre 1998 modifiant la directive 96/98/CE du Conseil relative aux équipements marins. (3805CCH)

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 10 août 1992 portant création de l'entreprise des postes et télécommunications. (3806BFR)

#### ■ **Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural**

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 1994 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. (3804AAN)

#### ■ **Ministère d'Etat – Médias et Communications**

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal modifié du 25 septembre 1998 fixant le montant et les modalités de paiement des redevances pour l'établissement et l'exploitation de réseaux et/ou de services de télécommunications. (3808CCH)

#### ■ **Ministère de la Sécurité sociale**

Projet de règlement grand-ducal relatif à l'assurance maladie volontaire. (3809GRL)

#### ■ **Ministère de la Famille et de l'Intégration**

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 9 janvier 2009 sur la jeunesse. (3810LCE)

#### ■ **Ministère de la Culture**

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 26 septembre 2003 déterminant le pourcentage du coût global d'un immeuble, réalisé par l'Etat ou par les communes ou les établissements publics, financé ou subventionné pour une part importante par l'Etat, à affecter à l'acquisition d'œuvres artistiques ainsi que les modalités d'appréciation et d'exécution des dispositions relatives aux commandes publiques prévues par la loi du 30 juillet 1999 concernant a) le statut de l'artiste professionnel indépendant et l'intermittent du spectacle b) la promotion de la création artistique. (3811ZCH)

### New version

## ICC Guide to Incoterms® 2010 offers valuable tips and tricks

**T**he International Chamber of Commerce (ICC) has published the ICC Guide to Incoterms® 2010 to serve as a practical resource for users of these rules, which are applied by companies for countless business transactions worldwide. The latest edition of the rules, set forth in ICC's book Incoterms® 2010, came into effect in January 2011 and takes into account developments in global trade since the rules were last revised in 2000. While contracts for the sale of goods incorporating earlier versions of the Incoterms rules are still viable, it is suggested that users refer to Incoterms® 2010 for new transactions. The new

version has been modified to ensure that the Incoterms rules clearly and accurately reflect present-day trade practices. The number of rules has been reduced from 13 to 11 and two new rules have been created: Delivered at Terminal (DAT) and Delivered at Place (DAP). ICC first published the Incoterms rules, short for "international commercial terms", in 1936 to help traders avoid misunderstandings by defining the costs, risks, and responsibilities of both buyers and sellers in contracts for the sale of goods. They were a significant step in bringing legal certainty to business transactions, while simplifying the drafting of international and

domestic contracts. The Incoterms 2010 rules have been updated to expand treatment of cargo security, which has been at the forefront of the transportation agenda for many countries since the terrorist attacks of 11 September 2001, as well as the increased use of electronic communications in business transactions.

The 216-page ICC Guide to Incoterms® 2010 is an essential reference for both first-time and experienced users of the rules, with practical guidance on the exchange of information, packaging goods, transport documents, as well as the transfers of risks and costs from one party to another. ■

Both the ICC Guide to Incoterms® 2010 and Incoterms® 2010 can be ordered from the Chamber of Commerce – E-mail: [direction@cc.lu](mailto:direction@cc.lu)



Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme a participé à la conférence. Le ministère et la Chambre de Commerce mènent une action concertée, inscrivant cette conférence dans le cadre du Mois de la Prévention de l'Arnaque, une campagne menée au niveau international

## Sensibilisation des entreprises

# Les arnaques ou tentatives d'arnaques ... des pratiques commerciales déloyales proches de l'escroquerie

**Entre harcèlement et pratiques nuisibles – usurpation d'identité, risque d'atteinte à la réputation, discrédit, pertes de compétitivité, préjudices financiers – les attaques à l'endroit des PME sont sévères. Les arnaques ou tentatives d'arnaques sont un véritable fléau pour les entreprises nationales et transfrontalières. Pour en venir à bout, les PME doivent réagir et orienter leur action sur la prévention ... Le sujet était au cœur d'une conférence organisée le 14 mars dernier, à l'initiative de l'Entreprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce. Sur le thème «Entrepreneurs, attention aux arnaques! Information et actions préventives», il s'est agi de sensibiliser les PME aux actions à mener pour combattre les arnaques et tentatives d'arnaques.**

**Q**u'il s'agisse des secteurs de l'édition, de l'immobilier, des foires et salons, de la vente de vin par téléphone, les orateurs ont été unanimes à reconnaître la généralisation de pratiques frauduleuses en tous genres, communément regroupées sous le vocable «arnaques» ou «tentatives d'arnaques»,

ceci même si depuis quelques années, les commandes d'annonces publicitaires pour des annuaires professionnels ou autres genres de publications, comptent le plus grand nombre d'arnaques. En effet, si la Chambre de Commerce s'est vue saisie par le passé de plaintes de ses ressortissants faisant part de sollicitations douteuses, à

l'instar de ce qui se passe à l'étranger, elle déplore aujourd'hui, après une accalmie passagère la recrudescence de ces plaintes. Car la difficulté réside bien dans le caractère transfrontalier de certaines arnaques à l'annuaire, la méthode utilisée par les fraudeurs pour couvrir leurs agissements et échapper plus facilement aux poursui-

tes, consistant à opérer sur ou à partir d'un territoire étranger, ce qui contribue à rendre la tâche des enquêteurs, particulièrement ardue.

### ■ Action concertée des chambres professionnelles et du ministère des Classes moyennes

Afin d'amplifier l'action d'information et de sensibilisation initiée depuis quelques années par le ministère luxembourgeois des Classes moyennes et du Tourisme, la Chambre de Commerce a choisi en effet de mener une action concertée avec ce dernier, inscrivant sa conférence dans le cadre du Mois de la Prévention de l'Arnaque, une campagne menée au niveau international par le réseau international de Protection des consommateurs RICPC-ICPEN qui concentre ses efforts sur la prévention des consommateurs dans plus de trente pays.

Le rôle de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce étant de soutenir les initiatives des PME actives au Luxembourg, ainsi que celles des entreprises luxembourgeoises, il était logique que ce réseau se saisisse de cette thématique. La contribution toute particulière du Département des pratiques commerciales auprès du ministère des Classes moyennes et du Tourisme, par rapport aux demandes d'aide émanant, tant de consommateurs que d'entreprises dans le désarroi, ayant eu à faire face à ce type d'escroquerie a été mise en évidence.

### ■ Les moyens à mettre en œuvre: vigilance et prévention

Face à un phénomène de grande ampleur qui sévit au Luxembourg et dans les pays limitrophes, les intervenants ont dans un premier temps, mis l'accent sur la nécessité pour les entreprises-victimes de décrypter et de mieux connaître les pratiques illicites couramment employées par les sociétés arnaqueuses, afin de mieux les déjouer. En effet, de nouvelles arnaques peuvent voir le jour. Dans l'intérêt

des entreprises, il importe que les victimes réagissent en nombre.

Du côté des entreprises prestataires de produits ou de services, Jean-Michel Collignon, directeur de Luxexpo et Gilles Zeimet, responsable de communication pour la société Editus, ont ensuite, à l'occasion de leur témoignage, mis en avant le fait que leur entreprise avait réagi en entamant des actions de communication qui ont ciblé respectivement:

- l'organisation interne de l'entreprise à l'attention du personnel de l'entreprise, au travers de mises en garde afin d'adapter le discours commercial, à l'égard des clients;
- la représentation permanente maintenue informée par le biais de communiqués de presse;
- la communication externe, par l'envoi de lettres d'information contenant une mise en garde, le placement de messages sur les réseaux sociaux ou d'articles sur le site web de l'entreprise.

### ■ Ne pas hésiter à porter plainte

Au-delà du sang froid, des règles de prudence élémentaires à observer et des actions de communication à mettre en œuvre, il importe pour les professionnels et victimes de ce type de pratiques illégales, d'en informer les chambres et fédérations professionnelles. Dans tous les cas d'arnaques ou de tentatives d'arnaques ou en cas de doute, la Chambre de Commerce recommande de s'adresser au Service des pratiques commerciales du ministère des Classes moyennes et du Tourisme. Ce service pourra conseiller les victimes et tenir informé le réseau ICPEN-RICCP et le Parquet.

Dans l'hypothèse du versement d'une somme d'argent et s'il s'avère que l'arnaque est déjà connue, en cas de pratiques agressives ou de harcèlement, les entreprises victimes peuvent conformément à la loi du 6 octobre 2009<sup>1</sup> renforçant le droit des victimes d'infractions pénales, porter plainte soit auprès de l'unité de police la plus proche, dans le ressort du domicile de la victime, soit en introduisant une plainte auprès du Parquet.

Il convient de préciser cependant que l'article 4-1 du Code d'instruction criminelle luxembourgeois précise quelles sont les conditions à observer pour acquérir la **qualité de victime**.

En effet, **le simple fait pour la victime de déclarer avoir subi un dommage ne suffit pas pour se prévaloir d'une protection particulière ou d'un droit**. Il convient en effet de déposer une plainte, c'est-à-dire d'effectuer une déclaration écrite, soit en personne, soit par avocat. La loi prévoit ainsi quatre possibilités: (1) la plainte auprès d'une unité de police, (2) la plainte adressée au Parquet et rédigée par la victime elle-même, (3) la plainte adressée au Parquet et rédigée par un avocat ou (4) la plainte déposée entre les mains du juge d'instruction avec constitution de partie civile (qui se fait par le biais d'un avocat).

En ce qui concerne l'option (1), la victime doit formellement déclarer vouloir porter plainte. Si elle décide de porter plainte, elle peut décider de se déclarer victime. Si elle se déclare victime, elle a droit à certaines aides et assistance, ainsi au droit d'être informée des suites données à sa plainte.

Si elle ne se déclare pas directement au commissariat de police comme victime, elle peut le faire par la suite en adressant une lettre au Parquet reprenant les faits décrits à la Police et la mention qu'elle se déclare victime. Ceci peut se faire sur papier libre. En pratique, des formulaires réservés aux agents de police seront utilisés au moment du dépôt de plainte.

En ce qui concerne l'option (2), la victime relate les faits criminels sur papier libre et mentionne qu'elle se déclare victime ou non. La victime a le droit de se déclarer victime aussi après le dépôt de la plainte. Dans ce cas la plainte est orientée vers une unité de police, donnant lieu souvent à une audition supplémentaire de la victime.

En ce qui concerne l'option (3), la victime confie l'affaire à son avocat qui entreprend les démarches de l'option (2) pour le compte de son client.

<sup>1</sup> Loi du 6 octobre 2009 renforçant le droit des victimes d'infractions pénales et portant modification

- du Code d'instruction criminelle,
- du Code pénal,
- de la loi modifiée du 12 mars 1984 relative à l'indemnisation de certaines victimes de dommages corporels résultant d'une infraction et à la répression de l'insolvabilité frauduleuse,
- de la loi modifiée du 16 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté,
- de la loi modifiée du 10 août 1992 relative à la protection de la jeunesse



La conférence qui visait à sensibiliser les PME aux actions à mener pour combattre les arnaques et tentatives d'arnaques a fait salle comble

L'option (4) quant à elle doit être réservée car ici la victime déclare avoir subi un dommage.

En résumé, il importe pour la victime de mentionner si elle désire porter plainte. En outre, celle-ci doit indiquer si elle se déclare victime ou non.

Il est recommandé aux personnes victimes de telles pratiques, de documenter leur plainte en produisant un résumé des constatations et de conserver toutes les preuves à disposition (télécopies, courriers, factures, virements etc..).

### ■ La fraude informatique

S'agissant des cas de fraude informatique (introduction illégale dans un système de traitement ou de transmission automatisé des données), Christian Steichen, 1<sup>er</sup> Commissaire divisionnaire auprès du Service Police Judiciaire, a précisé que la communication de données techniques, telles que l'adresse Internet ou l'entête de courriel, est un facteur qui accroît les chances d'identifier les fraudeurs.

En ce qui concerne le piratage de centrales téléphoniques (les fraudeurs agissent dans le but d'appeler des services payants à l'étranger ou de vendre des

cartes d'appel) il est conseillé aux entreprises victimes de déposer plainte auprès de la section des nouvelles technologies de la Police judiciaire. Afin de prévenir tout accès illégal, il est conseillé d'anticiper en prenant certaines précautions élémentaires:

- mettre à jour régulièrement le logiciel de la firme;
- activer certains outils de sécurité;
- changer les mots de passe au niveau général et individuel;
- désactiver les postes vacants;
- limiter les appels internationaux et
- installer un monitoring des communications.

### ■ Sur le plan judiciaire ... un succès mitigé

Au cours de cette conférence, les intervenants ont souligné le fait que les jurisprudences récentes ont donné raison aux victimes ayant déposé plainte, estimant que celles-ci avaient été induites en erreur. Ainsi, l'affaire de l'«Annuaire professionnel» a donné lieu à un jugement (qui n'a d'ailleurs pas été frappé d'appel) qui a retenu la nécessité de trois éléments constitutifs pour caractériser le délit d'escroquerie: l'intention de s'approprier le

bien d'autrui, la remise ou la délivrance de fonds, de meubles obligations, de quittances ou décharges, l'emploi de faux noms ou de manœuvres frauduleuses.

Cependant ces décisions favorables aux victimes doivent être tempérées, comme l'a expliqué Jean-Michel Collignon, évoquant l'arnaque dont fut victime il y a quelques années le secteur des foires et salons. En effet, les actions judiciaires intentées dans plusieurs juridictions européennes à l'encontre de la société (Construct Data) se sont soldées par des résultats plutôt mitigés et variables.

Dans ce contexte, Me Cathy Arendt du cabinet Osch et Arendt a attiré l'attention de l'audience sur l'esprit de responsabilité normalement attendu des entreprises – personnes physiques ou morales – lorsqu'elles se trouvent confrontées à ce type de pratiques indélicates. Faisant état d'une jurisprudence récente, les tribunaux ont en effet refusé de retenir à l'encontre des auteurs, le délit pénal d'escroquerie, fondant leur décision sur le fait que les entreprises, en raison de la nature de leurs activités et les décisions qu'elles sont amenées à prendre, sont censées faire preuve de lucidité et d'esprit d'indépendance, qualités indispensables pour emporter un consentement valable. En l'espèce, cette jurisprudence<sup>2</sup> a considéré qu'il n'était pas possible de retenir un vice du consentement (erreur, dol, violence) pour justifier une prétendue absence de sécurité du consentement de la victime. Cette exigence attendue des entreprises par rapport au simple consommateur, est d'autant plus importante que ces dernières ne peuvent se prévaloir du délai normal de rétractation de sept (7) à partir du jour de passation de la commande.

C'est la raison pour laquelle il importe pour les entreprises de redoubler de vigilance à l'égard de tout courrier ou sollicitation suspects de commande, proposition de gains faciles ou de services gratuits.

Le catalogue descriptif des différentes arnaques et aux présentations faites lors de cette conférence est disponible via: [www.cc.lu/index.php?type=art&id=2174](http://www.cc.lu/index.php?type=art&id=2174)

<sup>2</sup> Jugement n° 3224/2007 du 11 décembre 2007



**OPTIMAIL**

Le système d'affranchissement au design compact et pratique

IL Y A PLUS AGRÉABLE  
À GOÛTER QUE DES TIMBRES  
ET DES ENVELOPPES,  
NOUS SOMMES BIEN D'ACCORD...



**FPI 2025**

La mise sous-enveloppe pour tout le monde. Maniable, rapide, conviviale

CK POSTPRINT vous offre une alléchante gamme d'affranchisseuses et machines pour mise sous-enveloppes. Découvrez-la sur notre site ou contactez notre département POSTPRINT au +352 26 380-1 ou par mail à [postprint@ck-online.lu](mailto:postprint@ck-online.lu), notre spécialiste est disponible pour vous commenter ces produits (agrés par l'entreprise des P&T Luxembourg).



**L'ENVOI DE MAILINGS DEVIENT ENFIN UN PLAISIR !**

## Dispositif anti-blanchiment

## La législation au Luxembourg: moderne et conforme aux standards internationaux

**S**uite aux sévères critiques émises par le rapport d'évaluation mutuelle du Groupe d'Action Financière (GAFI) adopté en date du 19 février 2010 à l'encontre du dispositif législatif anti-blanchiment luxembourgeois, le législateur luxembourgeois a agi rapidement. Il s'est écoulé moins de 3 mois entre le dépôt d'un projet de loi auprès de la Chambre des députés et l'entrée en vigueur de la loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme, modifiant pas moins de 21 lois préexistantes et introduisant 2 nouvelles lois autonomes.

Cet effort a d'ailleurs été salué et a convaincu la plénière du GAFI qui, lors de sa rencontre à Paris du 23 au 25 février dernier, a décidé de ne pas continuer la procédure entamée à l'égard du Luxembourg pour inscrire ce dernier sur «liste grise», c'est-à-dire la liste recensant les Etats non coopératifs en matière de lutte anti-blanchiment. Cette procédure au goût amer et résonnant comme un avertissement pour le Grand-Duché a été déclencheuse d'efforts substantiels et à l'origine du renforcement du cadre législatif luxembourgeois.

Le Code pénal, le Code d'instruction criminelle, la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire, la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie, la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'orga-

nisation du notariat, la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat, la loi modifiée du 10 juin 1999 relative à l'organisation de la profession d'expert-comptable, la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit, la loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives, pour ne citer que quelques exemples, ont été touchés par cette réforme.

Cependant, c'est la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme, qui a été le plus touchée et a été soumise à un dépoussiérage et à une remise en conformité GAFI par un renforcement du cadre légal en la matière et l'élargissement des obligations des professionnels soumis à la législation anti-blanchiment.

Les principales modifications opérées par la loi du 27 octobre 2010 sont:

- le renforcement des obligations professionnelles de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (obligation de vigilance et de coopération);
- l'élargissement des professionnels soumis à la loi modifiée du 12 novembre 2004;
- l'ancrage du concept de l'autonomie de l'infraction de blanchiment;
- l'adoption de la procédure «d'instruction simplifiée»;
- la mise en place d'une plus grande autonomie fonctionnelle de la Cel-

lule de renseignement financier par rapport au Procureur d'Etat en listant avec précisions ses missions;

- le renforcement des pouvoirs des autorités impliquées dans la lutte anti-blanchiment.

Les obligations que ces professionnels doivent mettre en œuvre englobent, l'identification du client et la mise en œuvre de certaines mesures de vigilance suivant une analyse de risque de la transaction projetée, l'obligation d'organisation interne adéquate et la sensibilisation des employés à la législation anti-blanchiment ainsi que l'obligation de coopérer pleinement avec la Cellule de renseignement financier, autorité judiciaire nationale compétente en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme, à travers des déclarations spontanées d'opérations suspectes.

Une des innovations de la loi du 27 octobre 2010 a été de désigner l'Administration de l'enregistrement et des domaines, ci-après «l'Administration» comme autorité de tutelle par défaut pour tous les professionnels non soumis à une autorité de surveillance propre, tels que les agents immobiliers, les acteurs du secteur automobile ou encore les comptables et les conseillers financiers, fiscaux et juridiques non soumis à une autre autorité de tutelle.

Dans ce contexte et en vue de lui conférer une certaine crédibilité, une puissance d'action et un pouvoir de coercition, l'Administration s'est vue conférer des pouvoirs de surveillance, de contrôle et de sanction à l'égard de ces professionnels.

L'amende administrative pouvant être prononcée à leur encontre par l'Administration, en cas de non respect de leurs obligations en matière de blanchiment ou en cas d'obstacle à l'exercice des pouvoirs de l'Administration, s'élève à un maximum de 250.000 EUR, cumulable avec une amende pénale, dont le montant maximal a été porté à 1.250.000 EUR, pouvant elle être prononcée par les tribunaux judiciaires.



## ■ Conférence sur la lutte contre le blanchiment le 19 mai

Afin de familiariser et de sensibiliser les professionnels se trouvant aujourd'hui sous l'autorité de l'Administration au contenu de la nouvelle législation, ainsi qu'aux typologies de blanchiment les plus fréquemment rencontrées au Luxembourg, la Chambre de Commerce, en coopération avec l'Administration de l'enregistrement et des domaines et la Cellule de renseignement financier, ont souhaité organiser une série de conférences en matière de lutte contre le blanchiment (dont les deux premières se sont tenues en mars et avril de cette année).

La prochaine conférence se tiendra le 19 mai prochain et sera destinées aux acteurs du secteur de l'automobile, respectivement aux comptables et aux conseillers financiers, fiscaux et juridiques non soumis à une autorité de tutelle autre que l'Administration de l'enregistrement et des domaines. Une analyse de la législation et de ses conséquences axée sur la pratique quotidienne, et non la simple théorie, a été privilégiée pour ces conférences lors desquelles, tant la Cellule de renseignement financier que le service Cellule blanchiment de l'Administration de l'enregistrement et des domaines, seront représentées et à disposition des participants pour répondre à leurs questions, doutes et interrogations. ■

## Conférence: «Les métiers du conseil et de la finance face à la législation anti-blanchiment – obligations professionnelles – autorités concernées – typologies de blanchiment au Luxembourg»

**Programme du 19 mai 2011:** (sous réserve de modifications ultérieures)

16h00: Accueil des participants

16h10: **Mot de bienvenue**, Paul Emering, *directeur de la Luxembourg School of Commerce*

16h20: **Présentation des obligations professionnelles des comptables et des conseillers financiers fiscaux et/ou économiques en matière de lutte contre le blanchiment**, Celia Luis, *département Avis et Affaires juridiques, Chambre de Commerce*

16h50: **Guide de la déclaration d'opération suspecte auprès de la Cellule de renseignement financier**, Jean-François Boulot, *substitut principal du Procureur d'Etat Cellule de Renseignement Financier*

17h20: **Les typologies de blanchiment au Luxembourg**, Lex Schalbar, Marilyne Grossklos, *Cellule Blanchiment, Administration de l'enregistrement et des domaines*

17h50: Séance Questions/réponses

18h: Réception

Les inscriptions à la conférence peuvent se faire via le lien Internet: [www.cc.lu/index.php?type=art&id=2223](http://www.cc.lu/index.php?type=art&id=2223)

Pour de plus amples renseignements: Département Avis et Affaires juridiques  
Tél.: (+352) 42 39 39-357 – E-mail: [avis@cc.lu](mailto:avis@cc.lu)

### WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTE FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische  
Lösungen für ein  
erfolgreiches Risk-  
Management

Creditreform Luxembourg SA  
Tel. 00 352 263460-1  
Fax 00 352 263460-50  
e-mail [info@creditreform.lu](mailto:info@creditreform.lu)

### RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le  
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

**Creditreform**

Unternehmen Sie nichts ohne uns



## Promouvoir une culture de la sécurité et de la santé au travail



**L**e 30 mars s'est tenu le Forum de la sécurité et de la santé au travail à Luxexpo. Ce rendez-vous national s'inscrit dans la quatrième édition de la campagne nationale de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Plus de 800 spécialistes et personnes intéressées à la thématique se sont rendus à ce forum, plate-forme unique pour partager des expériences, s'assurer du bien-fondé des pratiques en place ou encore s'informer des nouveautés en matière de protection et de sécurité. Cette année, 80 entreprises, organismes de formation et institutions sont venues présen-

ter sur des stands leurs actions mises en œuvre, ainsi que des nouveautés en matière de prévention et de gestion des risques. Une trentaine de workshops animés par des entreprises sur des sujets pointus ont complété le programme de cette journée.

Le thème d'actualité des nanomatériaux a fait l'objet d'une conférence plénière suivie d'une table ronde, avec la participation du professeur Dominique Lison de la faculté de santé publique de l'Université Catholique de Louvain. La discussion a porté sur les risques de production, d'application et de transformation des nanomatériaux sur la santé humaine et l'environnement. Ont participé à la table ronde, outre le professeur Lison, Arno Gutleb et Damien Lenoble du Centre de recherche public Gabriel Lippmann et Ralph Baden de la Division Santé au Travail de la Direction de la Santé. Elle était modérée par Pierre Leyers du Luxemburger Wort.

Organisé par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et son Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale

des entreprises (INDR), l'Association d'assurance accident (AAA), Arcelor-Mittal et AXA Assurances Luxembourg, le Forum est destiné aux chefs d'entreprise, aux responsables sécurité-santé en entreprise, ainsi qu'à tous les acteurs engagés dans ce domaine. Il s'agit en effet pour les organisateurs de promouvoir une véritable culture de la sécurité et de la santé qui est mise en place par le management de l'entreprise. La gestion des risques permet à l'entreprise d'augmenter le degré de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et par tant, de réduire son taux d'absentéisme, ce qui permet à l'entreprise de maintenir, voire d'augmenter sa compétitivité tout en attirant de nouveaux salariés motivés par l'approche sécuritaire de l'entreprise.

L'objectif du Forum de la sécurité et de la santé est de promouvoir une approche de gestion intégrée de la lutte contre les accidents du travail et contre les absences générées par la maladie. La promotion durable de l'excellence et le transfert du savoir-faire dans ces domaines constitue un moyen efficace pour réduire les accidents du travail et, surtout, pour éviter les drames et les traumatismes dont sont frappés les victimes d'accidents graves, leurs familles et leur entourage.

Tous deux présents au Forum, le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, et le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, se sont accordés pour dire que la constante diminution du nombre des accidents du travail au cours des dernières années ne doit pas mener à un assouplissement des efforts, bien au contraire. Il s'agit de continuer la démarche entreprise en vue de maintenir, voire d'augmenter la tendance à la baisse des accidents du travail. Alors qu'un quart de ces accidents sont attribués à des accidents de trajet et de mission, les organisateurs envisagent de préparer une campagne de sensibilisation visant à mobiliser davantage les entreprises à cette problématique.



Le Forum a accueilli plus de 800 spécialistes et personnes s'intéressant à la thématique de la santé et de la sécurité au travail

que. Une telle campagne avait déjà été organisée en 2004.

En fin de journée, la Luxembourg School for Commerce a procédé à la remise des certificats de réussite relatifs aux formations en matière de sécurité et de santé au travail.

Afin de mieux encore servir les entreprises en la matière, l'action du Forum s'inscrit dans la durabilité en ce qu'elle permet aux entreprises d'afficher leurs actions mises en œuvre tout au long de l'année sur le site web luxembourgeois dédié au sujet de la sécurité et de la santé au travail [www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu). Cette plate-forme Internet renseigne encore sur toute une panoplie d'informations et de formations en la matière.

Prochain Forum de la sécurité et de la santé au travail: le 24 avril 2012 à la Luxexpo.



■ Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale lors de l'ouverture des stands

## Prix Prévention 2011

Pour la première fois, le Prix Prévention de l'Association d'assurance accident a récompensé des entreprises ayant mis en place des mesures ou des produits particulièrement innovants pour améliorer la sécurité et la santé au travail.

Alors que l'idée d'un tel prix existait depuis quelques années au sein de l'assurance accident, elle a réellement pris forme dans le cadre des préparatifs du concept du Forum de la sécurité et de la santé au travail.

Par ce prix, l'assurance accident vise:

- à encourager les investissements en matière de sécurité et de santé au travail en valorisant la participation des entreprises
- à souligner les efforts concertés des salariés et des employeurs pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles
- à diffuser les réalisations afin d'en faire profiter le plus grand nombre d'entreprises.

Le Prix Prévention est attribué dans deux catégories, à savoir la catégorie des entreprises de moins de 50 salariés et celle des entreprises comptant plus de 50 salariés. Le prix pour chaque catégorie est d'une valeur monétaire de 15.000 EUR.

Le jury a placé l'accent sur les solutions innovantes et celles qui permettent de réduire les risques liés au travail. Il a été évalué si les solutions sont efficaces, pérennes et transférables à d'autres entreprises, indépendamment de leur taille ou de leur secteur d'activité.

Dans la catégorie des entreprises de moins de 50 salariés, le lauréat 2011 est l'entreprise de **Rénovation P. Bettendorf**.

*Profil:* l'entreprise de construction compte 48 salariés. Grâce à l'engagement de la direction, l'entreprise a mis en place plusieurs mesures simples, innovantes et efficaces, qui lui ont permis de réduire le nombre des accidents du travail et par conséquent le nombre des jours d'absences.

Le leitmotiv de l'entreprise est d'informer, de sensibiliser, de motiver et de responsabiliser. Des consignes simples et claires, rédigées en plusieurs langues, responsabilisent les salariés et leur permettent de veiller à leur propre sécurité et à celle des autres. Les consignes concernent aussi bien les travaux sur chantiers que la conduite des véhicules ou encore des conseils pour la vie privée. Par ailleurs, les salariés sont tenus de participer activement aux réunions de sécurité mensuelles, qui sont animées par la direction.

Afin de permettre aux salariés de respecter ces consignes, l'entreprise s'est dotée d'un budget illimité, qui inclut notamment des formations continues dans tous les domaines et le contrôle régulier du parc des véhicules.

Par des mesures de motivation telles que des activités de loisir en commun, différentes primes de sécurité annuelles ou encore une augmentation du salaire en cas d'arrêt de consommation de tabac, mais également par des mesures de responsabilisation et de déductions sur les primes de sécurité, l'entreprise a réussi à sensibiliser ses salariés en matière de sécurité et de santé au travail. Les résultats de ces mesures sont:

- des salariés motivés
- une meilleure productivité par peu d'absences
- une fidélité du personnel envers l'entreprise
- une image de qualité et de sécurité qui se reflète sur la satisfaction de la clientèle.



Patrick Bettendorf reçoit le Prix Prévention des mains de Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale



Dans la catégorie des entreprises de plus de 50 salariés, le Prix Prévention a été attribué à Rodolphe Martin, directeur product management et stratégie et Giancarlo Perroni, directeur industriel, de Saint-Gobain Abrasives

Dans la catégorie des entreprises de plus de 50 salariés, le Prix Prévention a été attribué à l'entreprise **Saint-Gobain Abrasives**.

*Profil:* l'entreprise Saint-Gobain Abrasives, dont le site de production se situe à Bascharage, a un effectif de 108 salariés. C'est sa division «Produits pour la Construction» qui a posé sa candidature, division qui fabrique des disques diamantés et des machines légères de construction. Elle a remporté le Prix Prévention grâce à son disque diamanté dénommé «Norton Silencio», produit innovant et tout à fait exceptionnel. Ce disque haut-de-gamme permet de réduire considérablement le bruit généré pendant la découpe de matériaux et a par conséquent un effet bénéfique sur l'environnement immédiat qui entoure le site d'utilisation.

Son caractère innovant réside, d'une part, dans une technologie centre-acier de type sandwich qui utilise une nouvelle matière absorbante et, d'autre part, dans une forme de centre-acier qui élimine les sources de sifflement. Associées, ces deux technologies permettent au disque Norton Silencio de réduire le bruit généré par la découpe jusqu'à 15 décibels, soit produisant 30 fois moins de bruit qu'un produit standard. Par ailleurs, certaines bandes de fréquence parmi les plus aigües et dangereuses pour l'ouïe humaine bénéficient d'une réduction de 25 décibels.

Les modalités du Prix Prévention 2012 sont déjà consultables sur le site Internet: [www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu).

Communiqué par l'U.E.L ■

## La Fedil s'associe à Jonk Entrepreneuren pour la deuxième édition du Job Shadow Day

**D**ébut avril, une vingtaine d'entreprises membres de Fedil – Business Federation Luxembourg s'est associée à Jonk Entrepreneuren Luxembourg a.s.b.l. pour participer à la deuxième édition du Job Shadow Day. Cette association fait suite à l'accord de principe que le conseil d'administration de la Fedil avait pris fin 2009 pour un partenariat en faveur des projets engagés par l'association Jonk Entrepreneuren Luxembourg a.s.b.l. au niveau de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Le partenariat, auquel s'est jointe la Chambre des métiers Luxembourg, vise à rapprocher davantage le monde des entreprises et celui de l'enseignement, en général, et des jeunes, en particulier.

Pour cette deuxième édition, une cinquantaine d'étudiants ont participé au Job Shadow Day qui leur permet de découvrir la vie d'entreprise et d'accompagner le dirigeant d'entreprise, voire son représentant, pendant une jour-

née de travail. Par établissement scolaire, deux à trois étudiants méritants ont ainsi répondu favorablement à l'appel lancé début janvier par la ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, à l'adresse des directeurs de lycées.

Ainsi, un ou deux étudiants ont été reçus dans les entreprises suivantes, membres de la Fedil Accumalux, ADT Center, ArcelorMittal, Caves Bernard-Massard, cdc construction, Cératizit, Codipro, Creos, DuPont de Nemours, Elco, Eurobéton, Goodyear, Hitec, Imprimerie Centrale, C. Karp-Kneip Constructions, Kuhn Entreprise de construction, Mediation, Non-Nail Boxes, Entreprise des P&T et Paul Wurth. Par ailleurs, les entreprises BGL BNP Paribas, CitiBank, Garage Pirsch, Kaempff-Kohler, Kidscare et Sermelux vont également s'associer au Job Shadow Day.

Le président de la Fedil, Robert Dennewald, ayant lui-même accueilli

deux étudiants en entreprise souligne: «la propagation de l'esprit d'entreprise constitue un de nos devoirs les plus nobles et c'est la raison pour laquelle la Fedil s'engage pour donner à l'initiative tout l'élan qu'elle mérite».

Fondée en 2005, l'a.s.b.l. Jonk Entrepreneuren a pour mission «d'inspirer et de préparer les écoliers, les élèves et les étudiants à innover, créer, prendre des initiatives et être responsable» et pour vision «d'apprendre à entreprendre».

*Communiqué par la Fedil et Jonk Entrepreneuren Luxembourg a.s.b.l. ■*

### Baromètre des réformes BusinessEurope

## La performance du Luxembourg en matière d'emploi est préoccupante

**E**n mars dernier, BusinessEurope, l'organisation européenne des fédérations d'entreprises, a publié la dernière édition de son Baromètre des réformes. Dans cette publication, BusinessEurope établit des tableaux comparatifs des performances économiques des pays de l'UE des 27, ainsi que de la Norvège, de la Suisse et de l'Islande, et ce dans les domaines tels que: la productivité et les investissements, le commerce extérieur et la compétitivité, l'emploi, la participation du travail et les heures travaillées, les finances publiques et la viabilité budgétaire, la stabilité financière.

L'analyse économique à base de ces données est complétée par un questionnaire adressé aux fédérations membres, auquel la Fedil a contribué. Force est de constater que la performance de l'économie luxembourgeoise en matière de taux d'emploi et des heures travaillées demeure bien en-dessous de la moyenne européenne. Avec un taux d'emploi des jeunes de 15-25 ans de 19,4 % en 2010, notre pays figure même parmi les derniers en Europe. Le même constat peut se faire en ce qui concerne les heures travaillées par an par personnes employée. Compte tenu de ces résultats alarmants, la Fedil a insisté sur la nécessité d'adres-

ser les déficiences du marché du travail luxembourgeois en réduisant le décalage entre les offres d'emploi et le niveau de formation des demandeurs et en réformant l'Adem. L'amélioration de la flexibilité du temps de travail et des contrats de travail est une autre priorité soulevée par la Fedil.

*Communiqué par la Fedil ■*

## Rapport d'activités 2010

## Le Guichet unique PME atteint sa vitesse de croisière



**D**isposant de nouveaux locaux à Clervaux, le Guichet unique PME (initiative des communes du Nord, en collaboration avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers) a célébré en 2010 son 15<sup>e</sup> anniversaire lors d'une séance académique en présence de nombreuses autorités politiques et chefs d'entreprises. Le Guichet unique PME partage ses locaux avec le Syndicat intercommunal pour la promotion du canton de Clervaux (SICLER). Une des missions principales du SICLER étant la gestion des zones d'activités à caractère régionale, ce partage des bureaux permet une meilleure gestion des dossiers d'implantation pour les ZAER (zone d'activités économiques à caractère régional) du SICLER.

La mission principale du Guichet Unique PME reste celle du conseil et de l'assistance, tant pour les entreprises existantes que pour celles qui sont en voie de création. Le Guichet Unique PME a eu quelque 669 contacts avec des clients en 2010. Ces chiffres stables, par rapport à ceux de 2009, donnent à penser que le Guichet Unique PME a atteint sa «vitesse de croisière».

La diminution des contacts en matière de création d'entreprise constatée en 2009 s'est également manifestée début 2010. Néanmoins, cette évolution est à nuancer, car il y a une reprise des

demandes en matière de création d'entreprises depuis le mois de juin 2010, de manière à ce qu'au total, le nombre de contacts en matière de création d'entreprise est resté stable par rapport à 2009. Une nette évolution a pu être constatée au niveau des demandes relatives à la gestion d'entreprise en général et aux aides étatiques en particulier. Ce phénomène s'explique certainement par un environnement économique plus difficile. Sur les 185 contacts établis en la matière, il a également été constaté que le nombre de créateurs d'entreprises qui ne disposent pas des fonds nécessaires pour se lancer dans l'indépendance va croissant. Or, il existe bon nombre d'instruments pour créer et/ou développer une entreprise, même lorsque les fonds propres sont suffisants. Mais la compréhension et l'interaction de ces instruments sont souvent considérées comme complexes. L'accompagnement personnel du Guichet Unique PME prend dès lors toute son importance, que ce soit au niveau de la présentation des différents instruments, de l'utilité d'un plan d'affaires ou de l'élaboration d'un plan financier.

Grâce à une reprise durant le deuxième semestre 2010, les demandes en rapport avec les zonings industriels évoluent de nouveau de manière favorable après avoir été au plus bas vers la fin

2009 et le début 2010. Cette évolution laisse espérer que les entreprises envisagent de nouveau à investir, notamment en s'établissant dans une ZAER et que la confiance semble peu à peu se rétablir auprès des entrepreneurs.

Alors qu'en 2005, 1 client sur 3 était encore une personne physique, ce rapport est passé à 1 client sur 10 en 2010. Une recommandation faite aux entrepreneurs de manière quasi systématique, du moment qu'ils affichent la volonté de séparer patrimoines privé et professionnel. Sur les 669 clients ayant recouru aux services du Guichet Unique PME, 87 ont été accueillis au bureau à Munschausen, respectivement à Clervaux et il y a eu 156 déplacements en entreprise. Le nombre important de déplacements souligne la volonté du Guichet Unique PME d'effectuer un travail proche de ses clients, de préférence au sein même des entreprises. Les nouvelles technologies font également une percée significative, si on considère la progression substantielle du nombre des contacts par e-mail, au détriment des moyens des contacts plus «classiques» tels que le courrier ou le fax. A noter que les chiffres ci-dessus ne reprennent pas les relations entre le Guichet Unique PME et le réseau social Facebook. Les efforts du Guichet Unique PME en matière de formation ont été poursuivis en 2010, ceci en collaboration étroite avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce. De plus, différentes manifestations ont été organisées, notamment le 26 novembre 2010, le «Kick off» des journées création et développement d'entreprises, une foire à laquelle tous les acteurs institutionnels de la création d'entreprise étaient présents et qui s'est tenue dans les locaux de la Chambre des Métiers, et le 30 novembre 2010, le Guichet Unique PME était également présent lors de la «nocturne des guichets uniques» à la Chambre des Métiers.

En 2010, le Guichet unique a entamé une démarche qualité auprès des participants à ses formations, en leur demandant de manière systématique d'évaluer la qualité de l'accueil, le déroulement des cours, ainsi que le contenu des for-

mations. Le bilan dressé par ces enquêtes est très satisfaisant et les résultats devraient être encore plus motivants afin de continuer à offrir des formations adaptées aux besoins de nos clients.

Le Guichet Unique PME a également comme mission de collaborer étroitement avec les syndicats de communes en ce qui concerne la gestion des demandes d'implantation des entreprises, au suivi, à l'analyse finan-

cière et à la coordination des décisions avec les ministères compétents. Dans ce contexte, le Guichet Unique a procédé à l'analyse de 6 dossiers d'entreprises implantées/à implanter dans une des zones d'activités économiques à caractère régional du SICLER.

En 2010, le site Internet a connu une moyenne de 1.307 visiteurs par mois, soit une hausse de plus de 35 % par rapport à 2009. Le Guichet Unique PME

est également présent sur le réseau social Facebook depuis avril 2010 ([www.facebook.com/guichet.unique.pme](http://www.facebook.com/guichet.unique.pme)). Une présence qui vise non seulement toucher un public plus jeune, mais également interagir avec les entreprises de manière plus dynamique.

---

## Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace – GLAE

---

# Un bilan positif pour les activités de l'Espace depuis l'adhésion luxembourgeoise à l'Agence Spatiale Européenne (ESA)

**L**e 11 mars dernier a eu lieu la septième assemblée générale ordinaire du GLAE lors de laquelle le président Yves Elsen a présenté le rapport d'activités du groupement pour l'année 2010. La période de transition et d'apprentissage de six ans pendant laquelle le secteur spatial luxembourgeois bénéficiait de mesures de soutien spécifiques pour s'intégrer dans les programmes de l'ESA venant à échéance en 2011, le président Yves Elsen a tiré un bilan positif des développements dans ce secteur industriel: «Sur base de projets réussis, les acteurs luxembourgeois ont pu acquérir la visibilité et la reconnaissance nécessaires auprès de l'ESA et des industries européennes». Comptant aujourd'hui plus de 500 emplois de haut niveau et fort de cette expertise reconnue des domaines tels le segment sol, les matériaux et les services de télécommunication, l'industrie spatiale luxembourgeoise est confiante de pouvoir gagner de nouvelles parts de marché dans ce secteur clé de la haute technologie.

Parmi les projets phares réalisés citons la station sol à REDU (Techom/Hitec) qui a été inaugurée en 2010 en présence des responsables de l'ESA, le ministre François Biltgen et des membres de la Commission parlementaire Enseignement Supérieur, de la Recherche, des Médias et des Communications. Le GLAE envisage d'organiser en 2011 une «Journée de l'Espace», afin de pré-

senter toute la panoplie des produits et services développés par ses membres.

Cette évolution positive est due aux engagements des entreprises privées et au support du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche tout comme de Luxinnovation. Aussi le GLAE se félicite qu'en 2010 le projet de formation Introduction to Space, partenariat entre l'International Space University et le Centre de recherche public Henri Tudor ait pu voir le jour.

Pour l'année 2011, le GLAE compte non seulement renforcer les activités de ses membres dans les projets nationaux et internationaux, mais aussi suivre de près deux sujets politiques des plus importants pour le développement futur de l'activité spatiale au Luxembourg. Il s'agit de la discussion communautaire relative aux futures règles encadrant les marchés publics dans le domaine de l'Espace, conséquence directe du Traité de Lisbonne qui renforce les compétences de l'Union européenne (et notamment de la Commission européenne) dans le domaine de la politique spatiale. Il s'agit ensuite, au niveau national, de l'évaluation des résultats économiques et des instruments de soutien de la politique spatiale.

L'assemblée générale 2011 a reconduit pour trois ans les mandats des membres du conseil d'administration du GLAE, à savoir: Yves Elsen (HITEC Luxembourg S.A.), Jos Giannandrea (SES ASTRA TechCom), Jochen Harms (Luxspace

S.à r.l.), Gérard Hoffmann (Telindus S.A.), Heike Poignand (Euro-Composites S.A.) et Jean-Marie Spaus (Entreprise des P&T). Le conseil d'administration a élu comme président Yves Elsen et comme vice-présidents Jochen Harms et Gérard Hoffmann.



## Fedil Security Services

## La procédure d'attribution des marchés publics dans le domaine de la sécurité privée critiquée



L'association professionnelle représentant les intérêts du secteur de la sécurité privée au Luxembourg, (Fedil Security Services), se doit de soulever certains problèmes fondamentaux dans la procédure d'attribution de soumissions publiques.

Le secteur de la sécurité privée déplore que dans le cadre des attributions de marchés publics, le respect de la législation et les aspects qualitatifs sont souvent négligés au profit des prix soumis et qu'il n'y ait pas de contrôle effectif de la véracité des offres au vu

des charges liées à l'exécution des services soumissionnés.

Cette situation dommageable, qui s'observe aussi bien au niveau local que communautaire, entraîne la mise en péril de l'existence des entreprises légalement établies, ainsi que des emplois des salariés y travaillant. L'attribution des marchés publics sur base du seul critère «coût» se retourne forcément contre les entreprises socialement responsables ayant investi dans la formation de leurs collaborateurs dans une approche de maintien dans l'emploi. En

outre, elle entraîne une distorsion entre et la réalité du marché et le contenu de la convention collective sectorielle valorisant l'ancienneté des salariés. Il en résulte que les investissements des entreprises en vue de fidéliser leurs collaborateurs se retournent contre elles et qu'elles les disqualifient pour pouvoir affecter leurs salariés à l'exécution de marchés publics.

Il s'avère ainsi nécessaire d'arriver à un changement de mentalités au niveau de l'élaboration des cahiers de charges, mais aussi au moment de l'attribution des marchés. Fedil Security Services est sur le point de finaliser un guide relatif à l'attribution des marchés de services dans le domaine de la surveillance et de la sécurité privée au Luxembourg, permettant ainsi aux clients du secteur d'évaluer de manière objective les offres qui leur sont soumises dans le domaine de la sécurité. Ce guide sera également présenté aux autorités politiques et Fedil Security Services compte sur le soutien des ministères concernés et des partenaires sociaux afin d'arriver à un changement dans les pratiques d'attribution de marchés aussi bien dans l'intérêt des entreprises et de leurs salariés, mais aussi dans l'intérêt de la qualité des services de sécurité.

*Communiqué par Fedil Security Service* ■

### Fédération des femmes cheffes d'entreprise – FFCEL

## Miriam Mascherin nouvelle présidente

Lors de sa dernière assemblée générale, la FFCEL a élu Miriam Mascherin nouvelle présidente. Cette dernière succède à Françoise Folmer arrivée au terme de son mandat de deux ans. Neuf administratrices ont également été désignées au conseil d'administration de la

FFCEL, chacune ayant une tâche bien définie. Ainsi, Tizama Telou d'Areal Sàrl est vice-présidente et responsable du projet FEALU, Béatrice Martin de KidsCare est secrétaire générale, Betty Fontaine de la Brasserie Simon, est secrétaire et responsable IT, Marie Thérèse Discret, finance manager, est

trésorière, Ludivine Plessy de Keep-Contact devient responsable de la communication (poste nouvellement créé), Lut Laget de Van Geet Derick & Co. se charge des membres observateurs, Sharon MARCH de White River Trading s'occupe du Sponsoring et Véronique Coulon de LDP SA est

responsable des admissions des nouveaux membres.

La FFCEL est partenaire du Business Monitoring, du plan d'action national d'intégration et de lutte contre les discriminations, ainsi que du Woman Business Manager of the year, dont une membre de la FFCEL, Amal Choury, a remporté le trophée en 2010. Cette même année, la fédération a sélectionné onze femmes cheffes d'entreprise pour être ambassadrices du projet FEALU (Female Entrepreneurship Ambassadors Luxembourg), projet qu'elle a porté en collaboration avec les Chambres de Commerce et des Métiers afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et de faire avancer les mentalités.

En 2011, les projets ne manquent pas. Tout en consolidant ce qui a été fait, Miriam Mascherin veut développer le networking en organisant chaque dernier mercredi du mois un déjeuner débat. Une occasion pour toutes les membres de se rencontrer, de s'informer et d'officialiser l'arrivée des nouveaux membres. La FFCEL soutient le rôle des femmes et leur importance au sein des conseils d'administration. «Nous ne sommes pas féministes, précise la présidente, nous œuvrons pour une harmonie et une égalité des chances dans le monde économique, politique et social». La fédération a déjà pris position dans ce sens lors de la consultation du Gouvernement sur les quotas féminins. Avant d'arriver à une parité, «nous proposons une période probatoire de trois ou cinq ans afin de permettre aux femmes de prouver leurs compétences au sein des conseils d'administration qui les



(de g. à d.) Les membres du nouveau Conseil d'administration (de g. à d.): Béatrice Martin, Ludivine Plessy, Tizama Telou, Véronique Coulon, Marie-Thérèse Discret, Miriam Mascherin, Lut Laget, Betty Fontaine, Sharon March

auront accueillies», ajoute-t-elle. «La mixité par l'âge, la culture et le sexe a des avantages incontestables.» En collaboration avec le Female Board Pool, une base de données sera créée reprenant toutes les femmes disponibles et prêtes à apporter une plus value aux conseils d'administration. Autre objectif, Miriam Mascherin veut donner plus de visibilité à la fédération. Le site Internet de la FFCEL va être enrichi avec une présence sur tous les réseaux sociaux. Les visiteurs, membres ou grand public, y trouveront toutes les informations nécessaires, telles que la stratégie de la fédération, la programmation des événements à venir ou la

présentation chaque mois d'un membre mis à l'honneur.

Parmi les nombreuses manifestations prévues cette année, la FFCEL participera notamment à la Journée Création d'entreprises le 3 octobre, à la Foire d'automne du 15 au 23 octobre puis à un événement grand public le 20 octobre avec les Chambres de Commerce et des Métiers.

---

## AMCHAM

---

### New Executive Committee

**T**he AMCHAM Board of Directors recently met and reelected the currently serving Executive Committee members for a new three-year term of office. In addition, Georges Deitz, Partner at Deloitte, was also elected to join the Executive Committee as a Vice Chairman with the same three-year mandate. The com-

plete Executive Committee is as follows: Chairman & CEO: Paul-Michael Schonenberg, Leadership Solutions Europe. Co-Vice-Chairmen: Ian Whitecourt, Fiduciaire Whitecourt-Kornerup; Georges Deitz, Deloitte. Treasurer: Yves Cheret, Alter Domus. Secretary: Héloïse Bock, Arendt & Medernach, Attorneys at Law.

For a full list of representatives serving on the new Board of Directors, please visit [www.amcham.lu](http://www.amcham.lu).

## INDR

# 10 entreprises officiellement labellisées «Entreprise Socialement Responsable – ESR»



**L**e 16 mars, le label ESR a été remis officiellement pour la seconde fois à 10 entreprises, à savoir: Agir Anticiper Durablement, ALD Automotive, BGL-BNP-Paribas, Comes, Deloitte, Hitec, Leaseplan, No-Nail Boxes, Sources Rospport et Super-DrecksKëscht, ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR.

Le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» a été créé pour accompagner les entreprises dans leur développement en matière de RSE. Par ce label, l'INDR offre un outil aux entreprises qui souhaitent forma-

liser leurs efforts en la matière, partager leurs expériences, évoluer en communauté et communiquer leurs efforts et réussites à leurs salariés et au monde extérieur.

L'INDR met ainsi à la disposition des entreprises un référentiel qui est adapté tant aux différents secteurs d'activité de l'économie qu'à la taille des entreprises. Les recommandations en matière de RSE devraient permettre aux entreprises de trouver un juste équilibre lors de l'intégration de leurs impératifs économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux tout en répondant à leurs attentes en termes de résultats.

Le label ESR se décline en trois piliers du modèle RSE: «Social et Égalité des chances professionnelles», «Gouvernance» et «Environnement».

Étant entendu que la démarche RSE s'étend aux engagements et aux activités volontaires de l'entreprise qui dépassent le cadre normatif, l'INDR souhaite que les entreprises souscrivent à cette démarche dans le souci légitime d'obtenir à terme un net avantage concurrentiel et de stimuler l'innovation tout en répondant aux exigences du marché.

Afin de trouver un juste équilibre entre l'effort de la mise en place d'une politique RSE dans l'entreprise et la démarche de formalisation pour les besoins du label ESR, l'INDR poursuit un nombre de règles:

- facilité et rapidité de la démarche;
- orientation sur les avantages pour les entreprises;
- critères d'évaluation objectifs et spécifiques;
- soutien aux entreprises à l'aide d'outils (toolkits) appropriés.

Abstraction faite de ces considérations, la mise en œuvre de la RSE est une occasion pour l'entreprise de prendre conscience de ses acquis actuels et de définir des objectifs futurs.

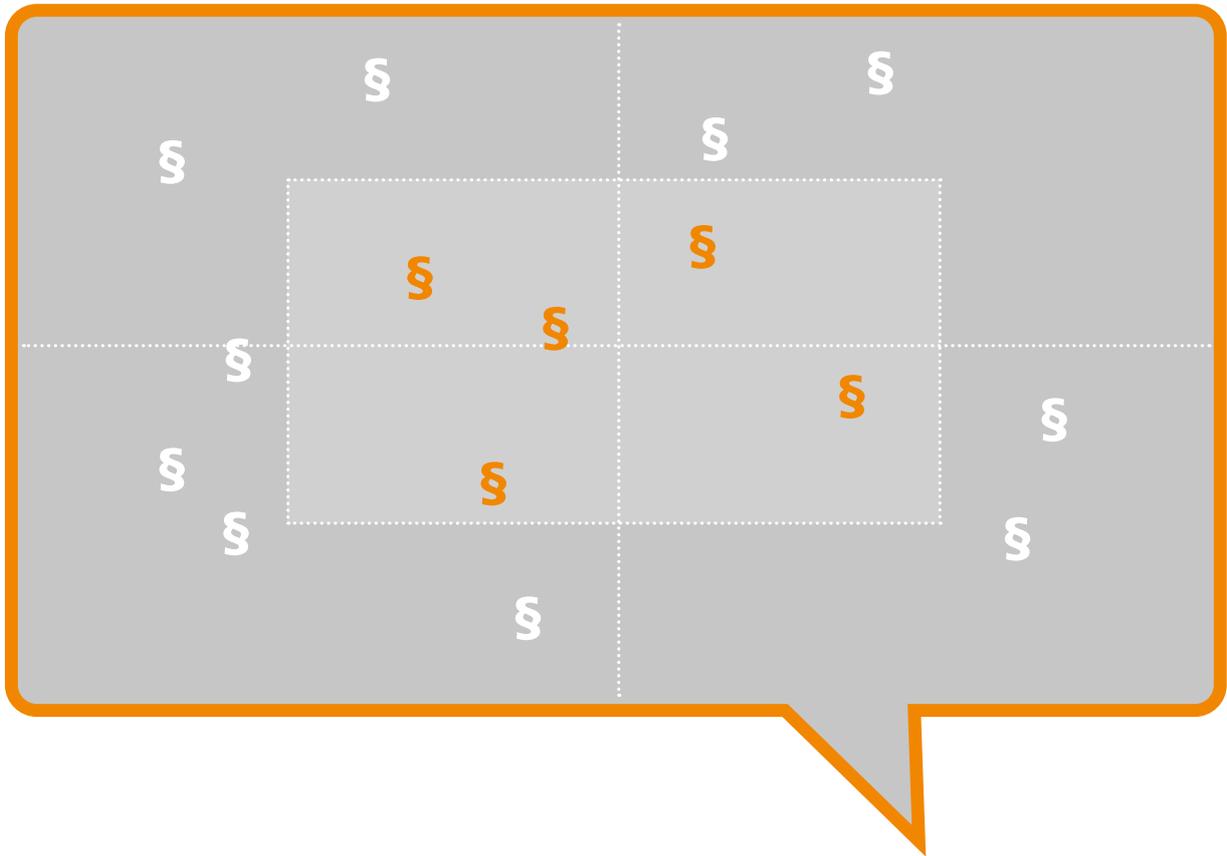
Les entreprises souhaitant évaluer leur état d'avancement en matière de RSE peuvent consulter le site Internet: [www.indr.lu](http://www.indr.lu). Elles y trouveront une information complémentaire leur proposant un outil d'auto-évaluation sous forme d'un référentiel adapté à leur secteur et à leur taille.

### Démarche à suivre pour obtenir le label ESR

La démarche à suivre par les entreprises intéressées par le label peut être résumée comme suit:

- l'entreprise procède à une auto-évaluation de son comportement en matière de responsabilité sociale en utilisant l'outil électronique prévu à cet effet sur le site de l'INDR;
- l'INDR informe ensuite l'entreprise du résultat de cette auto-évaluation. Deux hypothèses s'ouvrent alors à l'entreprise; soit elle est invitée à solliciter un audit/une vérification par un expert agréé en vue d'obtenir le label, soit elle se voit communiquer un plan d'action visant à parfaire ses performances pour suffire au référentiel. Ce plan d'action peut, le cas échéant, être mis en œuvre avec l'aide d'un professionnel dûment agréé à ce titre par l'INDR.

# 156 avis annuels pour défendre les intérêts du monde économique



Depuis sa création et en accord avec la mission qui lui est conférée par la loi, la Chambre de Commerce donne régulièrement son avis sur des propositions de loi ou de règlement grand-ducal. C'est dans cet esprit que les collaborateurs de la Chambre de Commerce émettent chaque année quelque **150 avis** pour défendre les intérêts du monde

économique en général, et de ses entreprises membres en particulier. Tous les avis en cours de rédaction peuvent être consultés sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu). Un forum de discussion permet de faire entendre votre voix et de partager vos idées avec nos juristes et économistes. Votre avis aussi nous intéresse !

## DÉPARTEMENT AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

 (+352) 42 39 39 – 354

 [avis@cc.lu](mailto:avis@cc.lu)



EN BREF

**Restaurant Joël Schaeffer**  
Du bon, du bio, mais c'est pas tout!



Loin de vouloir surfer sur la tendance du tout bio simplement pour suivre une mode, Joël Schaeffer, le jeune chef du restaurant du même nom à Mertert, a tout bonnement décidé de faire du bio sa nouvelle «façon de penser» en cuisine. «Personne n'a plus confiance en ce qu'il mange, explique-t-il. Nous, nous avons choisi de jouer la transparence complète avec notre clientèle. Nous allons mentionner, notamment sur notre site Internet, tous les noms des producteurs avec lesquels nous travaillons pour chaque produit». Par conviction et aussi par souci de cohérence, cette nouvelle façon de penser passe ainsi tout naturellement par la réduction d'une empreinte carbone trop élevée «au Luxembourg et dans la Grande Région, il a y une quantité de producteurs passionnés par leur métier et qui produisent des produits bio, du terroir, de très haute qualité. Des fermiers, des vignerons, des apiculteurs, des fromagers ... Pourquoi faire parcourir des distances impressionnantes en avion, en bateau ou en camion à des produits que nous avons tout près de chez nous, et qui sont d'excellente qualité!». Fort d'une nouvelle équipe en salle et en cuisine, qui a décidé de se lancer également dans cette nouvelle aventure, Joël Schaeffer propose donc depuis fin mars une nouvelle carte (qui changera tous les mois) basée sur des produits frais du cru et de saison, mais surtout bio «dans la mesure du possible». Le jeune restaurateur débordant d'idées, d'autres initiatives enrichiront encore le menu du restaurant et la carte des activités. De plus amples détails sont disponibles sur le site [www.joel-schaeffer.lu](http://www.joel-schaeffer.lu).

**Orange**  
Ouverture d'un nouveau shop à Mersch



Les habitants de Mersch et alentours, peuvent désormais bénéficier d'un magasin Orange qui vient d'ouvrir ses portes au Topaze shopping center. Le concept Next de ce nouveau shop Orange est développé à partir d'expériences clients au Luxembourg et dans différents pays, permettant ainsi un aménagement original et un conseil clients optimisé. «Avec maintenant 20 shops et shops partenaires, nous voulons apporter à tous nos clients une couverture de proximité unique au Grand-Duché. Nous effectuons également de nombreux investissements qui vont offrir dès 2011 de nouveaux services et fonctionnalités inédits aux utilisateurs luxembourgeois de communications mobile et fixe» déclare Patrick Ittah, directeur Général de Orange Luxembourg. Sur une surface de près de 40 m<sup>2</sup>, les clients peuvent découvrir les dernières nouveautés en matière de téléphones mobiles, smartphones, netbooks, accessoires, clés 3G USB, routeurs et modems. Ils bénéficieront également de conseils personnalisés sur les meilleures offres mobiles, fixe et ADSL. Alexandra Henriques et son équipe se font un plaisir de conseiller leurs clients du lundi au samedi de 9.00 à 20.00h.

**P&TLuxembourg**  
Meilleur fournisseur de PSA Peugeot Citroën



Lors des Trophées Fournisseurs PSA qui ont été remis le 29 mars 2011 à Poissy, P&TLuxembourg s'est vu décerner le prix du meilleur fournisseur PSA dans la catégorie «Qualité de service» pour la fourniture d'une solution de télécommunications spécifiquement conçue pour les services télématiques automobiles de PSA Peugeot Citroën. Le directeur général adjoint de P&TLuxembourg, Jean-Marie Spaus (à gauche sur la photo), en présence de Marc Rosenfeld, directeur général de LUXGSM et directeur de P&TLuxembourg, a reçu le trophée des mains de Yannick Bézard, directeur des achats PSA en présence de Philippe Varin, président du

Fret aérien

**Cargolux: les résultats 2010 témoignent d'une bonne santé financière**



**S**uite à la crise économique mondiale de 2009, preuve a été faite que le soutien apporté à Cargolux par ses actionnaires en cette période difficile était fondé, puisque le groupe a accompli un remarquable revirement de cap en enregistrant un résultat net de US\$ 59,8 millions pour un chiffre d'affaires de US\$ 1,748 millions. Le rebond du marché du fret a continué en 2010. Alors qu'initialement la reprise ne se concrétisait qu'en termes de volumes, à partir de mars les tarifs ont, eux aussi, amorcé une hausse. D'une façon générale, le marché du fret aérien a enregistré une croissance de 20,6 %, après 2 années successives de déclin.

Consécutivement à la hausse de la demande en 2010, Cargolux a enregistré une hausse de ses heures volées de 4,1 %. Le taux moyen effectif d'utilisation journalier des avions a progressé, passant de 14:34 heures en 2009 à 15:46 heures en 2010. Le taux de remplissage a quant à lui progressé de 4,3 points pour atteindre 73,3 %. Les tonnes au kilomètre transportées affichent une hausse de 10,1 %, passant de 4,8 milliards en 2009 à près de 5,3 milliards en 2010, alors que les tonnes kilomètres disponibles atteignent 7,2 milliards, une hausse de 3,7 %. Cargolux a transporté 683.380 tonnes de cargo, ce qui constitue une augmentation de 8,9 % par rapport à l'année précédente.

En 2010, le groupe Cargolux a fait des progrès significatifs en matière de litiges antitrust, en parvenant à un accord avec les autorités compétentes du Canada et de la Nouvelle-Zélande et en accep-

tant l'amende imposée par les autorités de Corée du Sud. En novembre, le groupe s'est vu imposer une amende de 79,9 millions EUR par la Commission européenne. Cargolux a introduit un recours contre cette décision auprès du Tribunal Européen. De plus, en décembre 2010, le groupe a conclu un accord portant sur un montant de US\$ 35,1 millions dans le cadre des plaintes collectives civiles aux Etats-Unis. Cet accord devra être accepté avant mi-2011 par les plaignants représentant au moins 75 % du volume total des dommages réclamés et devra être validé par la cour.

En 2010, Cargolux a dû faire face à certains défis opérationnels. Tout d'abord, les cendres du volcan islandais ont cloué au sol une partie de la flotte de Cargolux pendant 4 jours en avril. Ensuite, les intempéries du mois de décembre ont entraîné des retards et des perturbations des vols. Une fois encore, la flexibilité, la prise de décision rapide ainsi que l'esprit d'équipe ont permis à la compagnie de surmonter ces épreuves. Les marchés asiatiques étaient exceptionnellement robustes en 2010. Cette région fut la locomotive principale de la reprise, même si la Chine a montré des signes de faiblesse en fin d'année. Avec l'Asie en tête, d'autres marchés ont commencé à renouer avec la croissance, notamment les Etats-Unis, l'Europe et l'Afrique leur emboitant le pas. Les détails des résultats de l'activité 2010 sont présentés dans le rapport annuel 2010, qui est disponible sur le site [www.cargolux.com](http://www.cargolux.com). ■

## Villeroy & Boch: Neuer Markenauftritt jetzt auch online umgesetzt



**N**achdem mit einem umfassenden Relaunch im vergangenen Jahr der neue Markenauftritt von Villeroy & Boch im Printbereich mit Broschüren, Anzeigenmotiven und POS-Material umgesetzt wurde, vermittelt nun auch die Homepage [www.villeroy-boch.com](http://www.villeroy-boch.com) die neue, visuelle Identität der Premiummarke. Angelegt als umfassendes Lifestyle-Portal für den Interiorbereich präsentiert der neu gestaltete Internetauftritt optimierte Produktdarstellungen und -informationen sowie eine ausführliche Darstellung des Unternehmens Villeroy & Boch. Die neue Website ist übersichtlich strukturiert, zielgruppengerecht aufbereitet für Endkunden und Professionals und schnell zugänglich dank einer intuitiven Navigation. Die Luxemburger Restaurant- und Hoteldivision präsentiert hier das umfangreiche Profisortiment, weltweite Refe-

renzen und informiert über Promotions und Veranstaltungen.

Das strategische Fundament der Markenkampagne wurde gemeinsam mit der Kreativagentur SelectNY.Berlin entwickelt und soll sich im Spannungsfeld von Freiheit und Halt bewegen: Freiheit durch die hohe Innovations- und Inspirationskraft, Halt durch die Tradition, Emotionalität und Wertigkeit der Marke Villeroy & Boch. Das Ergebnis ist ein neues Erscheinungsbild für alle Unternehmensbereiche, das global verstanden werden und sich visuell treu bleiben möchte. Starke Emotionalität prägt deshalb auch den neuen Internet-Auftritt. Ansprechende, teilweise bewegte Bilder und inspirierende Produktszenierungen laden ein, in die Welt von Villeroy & Boch einzutreten. Dabei leitet die übersichtliche, leicht verständliche Struktur den User schnell zu den gewünschten Informationen, die sich mit wenigen Klicks schnell auffinden lassen. Villeroy & Boch setzt dazu auf mehr Interaktivität. So gibt es neue Funktionen wie eine optimierte Freitextsuche mit intelligenter Vervollständigung von Suchbegriffen. Auch die Verknüpfungen zu Facebook und Twitter dürfen nicht fehlen. Erfolgreiche Tools wie beispielsweise der Online-Badplaner bleiben erhalten. Mehr Informationen unter: [www.villeroy-boch.com](http://www.villeroy-boch.com). ■

### Presse

## Saint-Paul Luxembourg lance un nouveau site en langue française



**L**e groupe de presse Saint-Paul Luxembourg vient de lancer un nouveau site en langue française: [www.wort.lu/fr](http://www.wort.lu/fr).

Déjà présent sur Internet avec le site de référence en langue allemande [www.wort.lu](http://www.wort.lu), Saint-Paul Luxembourg entend élargir son offre face à l'évolution démographique et technologique du pays.

### EN BREF

Directoire de PSA Peugeot Citroën et de son comité de direction. Le nouveau matériel développé par PSA Peugeot Citroën, sépare la fonction télématique des fonctions radio, navigation et téléphonie personnelle, et intègre une carte à puce SIM P&TLuxembourg-LUXGSM «enfouie» c'est-à-dire faisant partie d'un Boîtier Télématique Autonome (BTA) embarqué dans les véhicules. Avec cette solution, le conducteur d'un tel véhicule bénéficie sans frais des services d'urgence et d'assistance localisée. Il s'agit à terme de déployer plusieurs millions de cartes à puce SIM P&TLuxembourg-LUXGSM à travers l'Europe.

#### Green Business Awards 2011 And the winners are ...

GreenWorks, division du Groupe Farvest, a organisé récemment le Luxembourg Green Business Summit, le rendez-vous annuel du développement durable du Grand-Duché. Dans le cadre de cet événement s'est tenue la cérémonie des 1<sup>er</sup> Luxembourg Green Business Awards, qui ont récompensé les stratégies, produits et services des sociétés luxembourgeoises engagées dans le développement durable. Un jury composé exclusivement de 50 CEO et dirigeants d'entreprises locaux a ainsi voté pour 13 prix, dont voici les résultats. Green Advisory Award: Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (photo); Green Building Award: Climmolux/Serenity; Green Business Award of the Year: Groupe OIKOPOLIS; Green Energy Award: Saint-Gobain Solar Systems; Green Entertainment & Leisure Award: Pall Center; Green Finance Award: etika, Initiativ fir Alternativ Finanzierung; Green Innovation Award: Goodyear; Green Manager Award: Roger Wagner, Directeur Général Imprimerie.Faber; Green Motion Award: Sales-Lentz; Green Product Award: Chaux de Contern; Green Recycling Award: Karp Kneip; Green Team Award: BGL BNP Paribas; Public Sector Green Project of the Year: Centre Hospitalier Emile Mayrisch.



#### Robin

##### Nouvelle action solidaire

Robin a voulu montrer sa solidarité envers les patients atteints du cancer. Une équipe de coureurs de la société a participé à la sixième édition du «Relais pour la Vie» le 12 et le 13 mars à Luxembourg-Kirchberg. L'équipe s'était donné comme but de se composer en Master-Team et de courir 24 heures en se relayant pendant le week-end. Les participants, réunis autour du capitaine Pit Kopp, ont pris le départ à 20 heures le samedi après le défilé des équipes, avec les membres de la direction, Pitter Welter et Gérard Zoller. Selon le capitaine, les heures les plus difficiles à surmonter sont celles entre minuit et 6 heures du matin. Par leur participation à cette course dans l'arène de la Coque, les collaborateurs de l'entreprise ont voulu prouver que solidarité et engagement social n'étaient pas des mots dénués de sens. Une autre participation en 2012 est d'ores et déjà projetée.



#### Désirs

##### Le magazine pour les curieux qui aiment vivre

«Désirs», le magazine de Maison Moderne Publishing, est devenu mensuel et s'est pourvu d'une ligne éditoriale plus pertinente et subjective, ainsi que d'un nouveau design qui permet de mettre davantage en valeur les rubriques du magazine. Consacrant une large part de son contenu à la photographie, «Désirs» alterne sujets de fond, avec notamment la présentation de nouveaux talents et une nouvelle rubrique «Face-à-face» où est interviewée une personnalité, et des sujets plus légers comme les dernières créations en mode, accessoires ou art de vivre tout court. Pour inaugurer la nouvelle formule, «Désirs» dresse entre autres le portrait de Mike Tock et d'Yves Stephany, dont l'émission «Lollypopp» dédiée à la culture jeune et urbaine cartonne sur les ondes de la radio 100,7, et consacre un portfolio au travail du photographe Tom Hermes, qui a réalisé 72 portraits de témoins de la Seconde Guerre mondiale. Dans la rubrique «Face-à-face», Jo Kox, directeur administratif du Casino Luxembourg est interrogé sur la situation de la politique culturelle. Vendu en kiosque au prix de 3 EUR.



EN BREF

**RAK Porcelaine**  
Participation au salon Internorga



RAK Porcelaine Luxembourg, acteur reconnu dans la fabrication de porcelaine haut de gamme pour l'industrie hôtelière, a participé à la 85<sup>e</sup> édition de la foire Internorga à Hambourg qui s'est tenue du 18 au 23 mars 2011. L'exposition Internorga qui a lieu tous les ans à Hambourg fait partie des plus grands rendez-vous mondiaux pour les acteurs de l'hôtellerie et de la gastronomie. Plus de 1.100 exposants venus de 27 pays présentent durant 6 jours, les dernières nouveautés dans le domaine alimentaire et des boissons, du mobilier et de la décoration, des équipements électriques et ustensiles de cuisine, des arts de la table ainsi que des produits de boulangerie et confiserie. C'est dans ce cadre très professionnel, que RAK Porcelaine Luxembourg a exposé son savoir-faire et ses produits. Sur la photo de g. à dr.: Tomasz Wozniak (Tom-Gast Pologne), Sven Bodry (RAK Porcelaine Europe), Agnieszka Wozniak (TOM-GAST Pologne), Claude Peiffer (RAK Porcelaine Europe).

**Goodyear**  
Promouvoir la sécurité routière européenne



La vision de Goodyear de la sécurité routière en tant que responsabilité partagée sera renforcée par l'une des icônes de marque la plus reconnue du monde, le Goodyear Blimp, de retour en Europe pour le Goodyear «Safety Tour 2011» pour la première fois depuis 10 ans. De mars jusqu'en octobre, deux des fameux dirigeables appelés «Spirit of Safety I» et «Spirit of Safety II» visiteront 20 pays européens afin de souligner le rôle du manufacturier de pneumatiques au niveau de l'amélioration de la sécurité routière. Les Blimps ont adorné les ciels pendant plus de 85 ans, établissant ainsi une réputation «d'ange gardien» pour l'entreprise et symbolisant le travail des centres d'innovation de Goodyear afin de réduire le nombre d'accidents de route autour du monde. Les dirigeables ont fait le tour du monde pendant la dernière décennie. Cette tournée est la première en Europe depuis 1999. Seule exception en juillet 2010 (photo), où un Zeppelin aux couleurs de Goodyear s'est posé à Colmar-Berg pour une journée complète.

**IF Online**  
Nouveau site internet



IF Online vient de lancer son nouveau site Internet [www.ifonline.lu](http://www.ifonline.lu). Avec une gamme de services qui ne cesse de s'élargir, la refonte du site devenait évidente. Non seulement l'aspect du site a été modernisé mais l'arborescence

a également été adaptée afin de simplifier la navigation pour l'utilisateur. Le relooking du nouveau site permet surtout de promouvoir les différents services proposés par IF Online, à savoir la gestion de l'infrastructure du réseau IF Group et des membres du réseau Baker Tilly Luxembourg, la gestion d'accès sécurisés aux applications d'IF Group, la vente ou location des solutions «Profit» (Profit ERP, HRM, CRM, etc) et la vente des produits Barracuda Networks: fournisseur de solution de sécurité, réseau et protection des données. Les rubriques seront complétées, d'ici quelques mois, par de nouvelles fonctionnalités dont notamment une foire aux questions (FAQ) et des applications pour smartphone. La version anglaise du site verra le jour à cette occasion.

«Avec le nouveau site Internet, nous comptons répondre au mieux à la demande existante et conforter notre position de numéro un de l'information du pays», déclare Paul Lenert, directeur général et directeur des rédactions des médias de Saint-Paul Luxembourg, expliquant que l'évolution démographique a été à l'origine du choix de lancer ce nouveau site en langue française. Entre 2001 et 2010, la population du Luxembourg a progressé de 14 %. Durant cette période, la population luxembourgeoise est restée stable, alors que le nombre de francophones n'a cessé de croître.

Avec ce nouveau site Internet, Saint-Paul Luxembourg souhaite développer la marque «Luxemburger Wort» auprès du lectorat francophone et entend se positionner comme une marque synonyme de qualité journalistique garante d'une information sérieuse et fiable. **Wort.lu/fr** reprend la ligne éditoriale de son «grand frère», [www.wort.lu](http://www.wort.lu) et s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à

l'actualité luxembourgeoise, internationale, économique mais aussi culturelle et sportive. Le site est un produit «100 % made in Luxembourg» et son contenu est réalisé par les journalistes francophones de Saint-Paul Luxembourg, qui assurent également la parution du quotidien «La Voix du Luxembourg» et du journal gratuit «Point24» en langue française.

La société annonce qu'elle dispose d'un lectorat global de plus de 375.000 personnes et entend gagner encore plus de lecteurs avec le nouveau site Internet. Saint-Paul Luxembourg est l'une des plus anciennes sociétés de médias d'Europe, fondée avec le Luxemburger Wort en 1848. Aujourd'hui, la société est active dans la presse quotidienne, la presse magazine, l'information en ligne et la radio avec des médias en langue allemande, française, luxembourgeoise et portugaise. Saint-Paul Luxembourg emploie environ 548 personnes, dont 121 journalistes. ■

Développement durable

**PwC Luxembourg et PROgena unissent leurs compétences**



PwC. Fruit de l'acquisition par PwC de la société PROgena, acteur leader du conseil en développement durable au Luxembourg, la firme propose désormais une solution unique en Grande Région et dans le réseau mondial de PwC: l'alliance de l'ingénierie et de l'expertise financière.

Suite à cette acquisition, PwC Luxembourg compte un nouvel associé: Laurent Rouach, CEO de PROgena. Il sera chargé de la conduite du nouveau

département, aux côtés de Jean-François Champigny, directeur chez PwC Luxembourg. L'équipe formée d'ingénieurs et de spécialistes en stratégie financière est d'ores et déjà opérationnelle et prête à répondre aux besoins des entreprises, des fonds d'investissements et des institutions publiques dans l'ensemble de leurs demandes en matière de développement durable: stratégies de développement durable, économies

**A** l'heure où le développement durable est au cœur des préoccupations de nombreux acteurs économiques, PwC Luxembourg présente une nouvelle offre de services: progena by

d'énergie, constructions durables et certifications de bâtiments, gestion des déchets, reportings environnementaux et sociaux ... Cette combinaison d'expertises financière et technique doit permettre de prévoir et de quantifier les bénéfices des démarches de durabilité mises en œuvre et de calculer leur retour sur investissement.

Les ingénieurs de Progena by PwC sont qualifiés dans les certifications de performance environnementale des bâtiments tant anglaises (BREEAM), que françaises (Haute Qualité Environnementale ou HQE), ou encore américaines (LEED) et allemandes (DGNB) et sont ainsi en mesure de piloter, de certifier et d'estimer la valeur ajoutée créée par

une labellisation environnementale (bâtiment, zone d'activité, construction, site en exploitation). Cette compétence met à la disposition des investisseurs immobiliers un outil de diagnostic concret qui les aidera à faire les bons choix (rénover, vendre, ou ne rien faire) dans la gestion à long terme de leurs portefeuilles. ■

---

## Maison Moderne Publishing

---

### «Index 2011 – Business Guide Luxembourg» en kiosque

**G**uide de l'économie luxembourgeoise, «Index 2011» dresse un état des lieux avec 27 analyses sectorielles et plus de 10.000 références d'entreprises, d'institutions et de décideurs. Sur 340 pages, «Index 2011 – Business Guide Luxembourg» constitue un instantané, une photographie de la situation économique du pays.

Pas moins de cinq ministres – Jeannot Krecké, Nicolas Schmit, François Biltgen, Françoise Hetto-Gaasch et Claude Wiseler – livrent ainsi leur point de vue sur l'évolution de l'économie nationale et commentent les défis majeurs qui se posent à celle-ci. Cette partie analytique est complétée par des états des lieux spécifiques rédigés par 22 présidents ou responsables d'institutions (Chambre de Commerce, CSSF, Fedil, Luxinnovation ...) et associations (ABBL, Alfi, Design Luxembourg, Luxem-

bourg for Finance ...) représentatives de leur secteur.

«Index 2011» est aussi un ouvrage de référence, avec les sociétés, institutions publiques et autres organisations actives au Luxembourg classées par secteur d'activités. Cette partie référentielle est complétée par quelque 600 biographies de décideurs économiques et politiques du pays, rappelant que derrière les entreprises et institutions, il y a toujours des hommes et des femmes qui prennent les décisions. Un tableau reprenant les principaux employeurs du pays renseigne ainsi sur leurs responsables RH et permet d'avoir une vue d'ensemble des «forces vives» de l'économie.

En guise de bonus, la douzième édition propose un guide des aides et subventions publiques dont peuvent bénéficier les entrepreneurs. Enfin, Index est aussi un site Internet [www.index.lu](http://www.index.lu), portail d'informations où entrepri-



ses et décideurs créent ou mettent à jour quotidiennement les informations qui leur sont propres. Actuellement, près d'un millier de biographies de décideurs sont ainsi consultables gratuitement en ligne. «Index – Business Guide Luxembourg 2011», publié par Maison Moderne Publishing, est disponible au prix de 10 EUR en kiosque. ■

---

## Développement durable et responsabilité sociale des entreprises

---

### Sources Rosport obtient le label Entreprise Socialement Responsable – ESR

**S**ources Rosport a reçu officiellement le label Entreprise Socialement Responsable (ESR) des responsables de l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR). Le développement durable a toujours été un des piliers de la culture d'entreprise de Sources Rosport, et c'est donc tout naturellement que les responsables de la PME luxembourgeoise, ont entamé au cours de l'année 2010, les démarches

pour que Sources Rosport soit officiellement labellisée Entreprise Socialement Responsable.

L'obtention de ce label, qui est décerné par l'INDR, formalise les efforts entrepris par Sources Rosport dans les 3 dimensions traditionnelles de la responsabilité sociale des entreprises. C'est ainsi que les auditeurs externes ont pu se rendre compte, lors des différentes phases d'accompagnement de la labellisation, des structures et procédu-

res mises en place par le management afin de favoriser le bien-être au travail et l'égalité des chances des salariés de l'entreprise. La dimension gouvernance quant à elle, implique une gestion de l'entreprise en toute transparence et ce pour tous les acteurs en contact avec l'entreprise. Les efforts entrepris par Sources Rosport pour soutenir de très nombreuses initiatives émanant des collectivités les plus diverses du pays sont également intégrés dans cet axe.



Lors d'une sympathique soirée à la Chambre de Commerce, la direction de Sources Rosport a reçu officiellement le label ESR des responsables de l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR)

## Secteur brassicole

# La Brasserie de Luxembourg fête son 140<sup>e</sup> anniversaire

**A**près un mauvais début d'année 2010 et l'annonce de sa réorganisation, la Brasserie de Luxembourg a su terminer l'année avec une légère baisse des volumes de vente se limitant à 1,2 %, et ce malgré un été peu clément sur le plan météorologique et un hiver rude avec la neige. Si 2010 a été marquée par le départ de 20 personnes sur 95 (la Brasserie de Luxembourg compte actuellement 75 employés), une menace de fermeture et par un recul des volumes de vente, elle entend bien rebondir en 2011 pour son 140<sup>e</sup> anniversaire.

Si elle ne communique malheureusement aucun chiffre financier, la filiale du géant belge AB InBev compte sur sa nouvelle équipe de direction pour redresser la barre. Aux commandes de la célèbre marque Diekirch: Simon Wuestenberg, tout juste nommé directeur commercial de la Brasserie de Luxembourg. Celui-ci est épaulé par Marc Böttner, nouveau directeur de la production et Yves Ury, qui reprend la direction de l'équipe Horeca (hôtellerie, restauration, cafés).

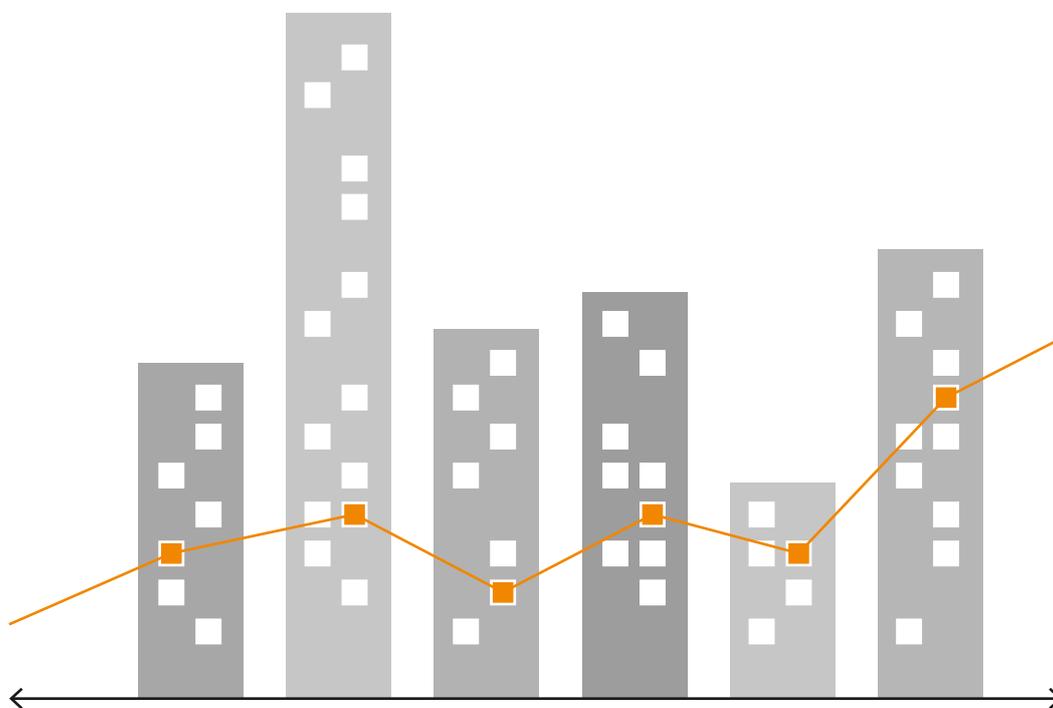
Avec 49 % des parts de marché, la Brasserie de Luxembourg consolide sa

position de leader sur le marché luxembourgeois, grâce à un large portefeuille de marques (Diekirch, Mousel, Leffe, Super-Bock...). En 2010, les volumes de ventes domestiques ont atteint 195.000 hl et les ventes à l'export – en Wallonie et en Lorraine – se sont élevés à 45.000 hl pour les bières produites localement comme Diekirch et Mousel. Si la bière Diekirch n'est pas la plus vendue au Grand-Duché (elle est devancée par Bofferding), elle serait, selon la Brasserie de Luxembourg, la marque préférée des Luxembourgeois, selon une enquête réalisée en novembre 2010 auprès de 500 consommateurs. Les investissements en marketing et en communication dans le sport et la musique ont largement porté leurs fruits l'an dernier. En effet, la Brasserie de Luxembourg a mis en avant sa marque phare, en développant des actions commerciales sur mesure, des partenariats sportifs et une plate-forme musicale (Netrock). Des efforts qui se poursuivront en 2011 pour Diekirch, dont la Grand Cru vient tout juste d'être habillée d'un nouveau packaging. Ils concerneront aussi d'autres bières en portefeuille, comme Leffe, Hoegaarden, Artois, Jupiler ou encore Super-Bock. Enfin, la Brasserie de Luxembourg a déclaré avoir réduit sa consommation d'eau et d'énergie respectivement de 16,5 % et 16,4 % entre 2005 et 2010.



(de g. à d.) Ben Verhaert, directeur des ventes pour la grande distribution au sein d'InBEV Belgique, Simon Wuestenberg, respectivement ancien et nouveau directeur commercial, Yves Ury, directeur de l'équipe Horeca et Marc Böttner, directeur de la production

# 150 capitales pour vos exportations



## **Vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés ? Inscrivez votre entreprise au Guide du Marché !**



Depuis 1954 le «Guide du Marché» publié par la Chambre de Commerce est l'instrument phare de sensibilisation et de promotion du commerce extérieur luxembourgeois. Publié sur CD-Rom, il est envoyé à des organisations de promotion économique, ambassades et consulats dans plus de **150 pays** du monde. Il est aussi diffusé aux entreprises étrangères désirant entrer en relation d'affaires avec les entreprises implantées au Grand-Duché. Le Guide contient les coordonnées de quelque **900 entreprises** luxembourgeoises proposant leurs produits et services à l'exportation. Une version du guide est également disponible en ligne sous: <http://guidedumarche.cc.lu>

Si vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés, inscrivez gratuitement votre entreprise au Guide du Marché.

### **LE GUIDE DU MARCHÉ**

 (+352) 42 39 39 – 310

 [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)





La place des bassins de refroidissement avec sa rue piétonne, en forme de croix, adjacente constitue le cœur du quartier, les espaces privés extérieurs avec des places, les jardinettes et les terrasses sur les toits, la place des cheminées comme lieu de liaison entre le parc, l'espace urbain et les rocade en tant que jonction vers la Terrasse des hauts fourneaux et les quartiers avoisinants

## Business district

# Révision du masterplan central du Square Mile

**Sous la conduite du professeur Fingerhuth, les experts invités par Agora et quatre équipes internationales ont travaillé afin d'affiner le concept urbanistique à retenir pour le développement du Square Mile, le *business district* de Belval. Après plus d'un an de dialogue et de travail de collaboration entre les équipes et les experts, le jury a unanimement retenu le projet du bureau d'architectes KCAP pour la nouvelle impulsion qu'il donne au projet.**

**A**près une cinquième et dernière entrevue d'experts autour des thématiques de l'urbanisme, du développement universitaire, du développement immobilier, des stratégies de commercialisation ou encore de qualité des espaces publics, les jalons de la future stratégie de développement du Square Mile, le *business district* de Belval, ont été définis. Celui-ci se situe à l'ouest de la Terrasse des Hauts Fourneaux et forme le trait d'union entre la Terrasse des Hauts-Fourneaux, quartier universitaire et les quartiers d'habitation de Belval Nord et Belval Sud.

Dans le cadre de la procédure de réflexion participative, résolument orientée vers le dialogue qui fut initiée par Agora, les experts invités ont approuvé le projet de masterplan présenté par le bureau KCAP

du professeur Kees Christiaanse (Rotterdam/NL). Cette approbation fut précédée d'une procédure au cours de laquelle les 4 équipes de planificateurs internationaux ont été sélectionnées par la commission d'experts, qui les a jugées en fonction de leur aptitude à relever le défi de la mission. L'objectif consistait à réviser de manière critique le masterplan actuel dans la partie centrale du Square Mile, de l'améliorer quant à son caractère innovant en vue de sa commercialisation. Au travers de nombreuses indications et recommandations, la commission d'experts a fourni, tout au long du processus de planification (d'une durée de plus d'un an) un soutien actif aux 4 équipes participantes.

Le fait qu'une stratégie urbaine simple et à la fois courageuse, tenant compte des activités déjà entamées sur le site Bel-

val, ait pu s'imposer à l'unanimité, s'explique avant tout par le fait que les planificateurs de KCAP attribuent une plus grande importance urbanistique aux qualités déjà mises en œuvre, en grande partie, le long du Boulevard du Jazz.

Selon la conviction de l'ensemble des experts, un circuit urbain entre les réalisations urbaines déjà existantes à ce jour, comme par exemple la Place Agora située sous les Hauts Fourneaux, la gare régionale, et le futur Parc Belval comprenant le Centre Sportif et le Lycée technique, peut être développé dans les années à venir de manière claire et flexible grâce au concept élaboré par le bureau KCAP.

«L'importance particulière du quartier autour de l'axe central pour le site Belval nous a amené à la décision d'effectuer une procédure participative et orientée vers le

dialogue. Le concept du bureau KCAP, qui a été retenu, propose de manière courageuse un nouveau centre de gravité dans le quartier et montre une approche durable avec une excellente stratégie de connexion aux parties déjà urbanisées ou en cours de réalisation. Le développement depuis le Sud, le long du boulevard du Jazz, étant déjà partiellement réalisé, est évident et logique. En résulte, une mixité d'affectations conséquente avec une intégration du développement de l'Université, ainsi qu'un ensemble commercial pouvant constituer un argument clé de vente, et ceci tout en étant rattaché à l'existant et pouvant être développé en plusieurs phases», explique Vincent Delwiche, directeur d'Agora. Les offres de logement proposées sont attractives, puisqu'elles présentent une qualité urbanistique élevée, ainsi qu'une offre diversifiée pour les différents utilisateurs et les différentes phases de la vie.

«Le concept urbanistique proposé par KCAP, démontre une grande compréhension pour des espaces urbains de qualité et un certain art de vivre, que nous implantons peu à peu sur le site de Belval», précise Vincent Delwiche. «La renonciation à un axe piéton continu, rigide, et inflexible, depuis la Place Agora jusqu'au Parc Belval au profit d'une mise en valeur du Boulevard du Jazz, aide concrètement à permettre un développement en phases», souligne, Carl Fingerhuth, professeur en urbanisme (en Suisse) et Président de la commission d'experts.



**Le centre de gravité du commerce de détail est situé au Sud du Boulevard du Jazz et à l'intérieur des blocs centraux autour des bassins de refroidissement et de la route menant à l'extrémité Nord de la Place Agora**



**Le projet «vu du ciel»**

De mai à décembre 2010, quatre équipes internationales ont élaboré des projets dans le cadre d'une procédure de réflexion participative.

Les équipes étaient composées respectivement d'architectes-urbanistes, de paysagistes, de développeurs de projets, d'experts en mobilité et en énergie, ainsi que de sociologues. La mission principale consistait à vérifier les principes de base définis par le masterplan, pour les 10 blocs du Central Square, qui constituent le cœur du quartier – et à élaborer un nouveau profil urbanistique singulier.

Ce faisant il fallait aussi bien prendre en compte le caractère unique du site, avec des réminiscences aux témoins historiques de l'ancien site de production (comme les cheminées, les bassins de refroidissement), que les aspects économiques et les développements actuels du marché de l'immobilier.

La commission de recommandations se composait d'experts issus des domaines de l'urbanisme, du paysagisme, de la sociologie, mais aussi du développement de projets, et de la mobilité, ainsi que de représentants du ministère du Développement durable, des bourgmestres de la ville d'Esch-sur-Alzette et de la commune de Sanem, des représentants du Fonds Belval et d'Agora.



## Nouvelle campagne ONT: Vélo & VTT 2011

# Tous en pistes!

**Le Luxembourg propose l'un des réseaux de pistes cyclables les plus denses, les mieux entretenus et balisés et les plus respectueux de l'environnement en Europe. En lançant une campagne de promotion autour du vélo et du VTT, l'ONT entend inciter les visiteurs à découvrir, sur un territoire restreint, une grande variété de paysages aux reliefs changeants, se prêtant ainsi à la fois aux balades en vélo relaxantes et à caractère familial, et aux excursions plus sportives et exigeantes en VTT. L'accent sera mis sur le côté émotionnel, l'expérience vécue par le visiteur.**

**A**fin de mettre en avant ce réseau cyclable et sa découverte, la campagne de l'ONT s'étalera sur une période principale couvrant le printemps et l'été 2011, avec une priorité sur les mois de mai et juin. Les marchés émetteurs principaux visés seront la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni et la campagne s'adressera plus particulièrement aux familles et aux couples de cinquante ans et plus (vélo), aux couples et voyageurs individuels de 30 ans et plus (VTT), avec une légère prédominance masculine.

La campagne poursuit les objectifs suivants:

- accroître la notoriété de la destination Luxembourg, en vue du renforcement de son image de marque sur le moyen terme, en mettant notamment l'accent sur la variété de ses paysages sur un territoire restreint, et les courtes distances;
- promouvoir les réseaux des pistes cyclables et VTT, considérablement élargis ces dernières années, et très compétitifs quant à leur diversité et qualité des infrastructures et balisage;
- développer le degré d'occupation du secteur d'hébergement en été et en basse saison grâce à la promotion d'offres spéciales et de suggestions d'itinéraires et de lieux de visite correspondants.

Pour l'occasion un site Internet sera spécialement lancé et accessible depuis [www.visitluxembourg.lu](http://www.visitluxembourg.lu) et les adresses spécifiques [www.velotours.lu](http://www.velotours.lu), [www.radtouren.lu](http://www.radtouren.lu), [www.fietsroutes.lu](http://www.fietsroutes.lu), [www.bikingtours.lu](http://www.bikingtours.lu), qui seront systématiquement mentionnées via les actions de communication. Le site permettra de décou-

vrir une sélection d'itinéraires à vélo et à VTT (pistes cyclables nationales, pistes VTT officielles...), avec descriptifs et extraits de cartes, localisant en outre les localités, les sites touristiques et les établissements *bed & bike*. Il mettra en valeur des suggestions, des offres et des produits tournant autour du vélo et du VTT: arrangements forfaitaires, grandes manifestations, informations utiles et, ultérieurement comprendra l'installation d'un moteur de recherche et d'un outil de calcul d'itinéraires. Il proposera également un jeu-concours, mettant en jeu des séjours dans les établissements *bed & bike*. Le site sera étoffé au fil des mois,

de sorte à proposer une base de données complète sur le réseau de pistes cyclables et VTT officielles au Grand-Duché.

Le site sera mis en avant via:

- des annonces publicitaires dans la presse écrite,
- des «banners» sur sites web étrangers,
- des e-mailings à l'attention de clubs cyclistes, associations et organisateurs de voyages de cyclotourisme et de VTT, ainsi qu'à des personnes privées,
- un référencement du site via Google Ad Words, sur [www.visitluxembourg.lu](http://www.visitluxembourg.lu)

**bourg.lu**, dans le magazine *Best of vélo* (édité par le ministère du Tourisme) diffusé lors des foires et salons touristiques,

- une diffusion de cartes postales à l'occasion d'actions de sensibilisation sur le terrain (foires du vélo, événements sportifs, magasins de sports, centres de fitness), et dans le cadre de mailings effectués par l'ONT et ses partenaires.

L'ONT a chargé l'agence en communication Concept Factory de la réalisation et de la coordination de cette campagne publicitaire. Toute personne ou société souhaitant se joindre à cette action de promotion ou communiquer sur son site Internet peut contacter Nelson Fragoso  
Tél.: (+352) 48 49 69-1 – E-mail: [velotours@conceptfactory.lu](mailto:velotours@conceptfactory.lu)



*bonjour!*

Photo: Jörg Hejkal

**Luxembourg**  
la ville die stadt the city  
*bonjour!*

Venez pour une réunion d'affaires  
*restez pour un vrai moment de plaisir et détente!*

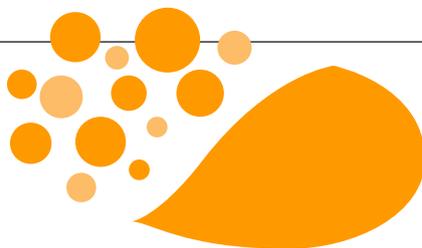
UNESCO

Luxembourg, une ville de rencontre par excellence où travail et détente se succèdent harmonieusement dans la même journée. Le fil conducteur de votre événement à Luxembourg: un cadre de réunion propice à la communication, une pause stimulante, un déjeuner exquis de spécialités luxembourgeoises, des soirées séduisantes et une détente sympathique au hasard des ruelles et cafés-terrasses des quartiers historiques.

Profitez du savoir-faire des «pros» de Luxembourg, qui vous apporteront les conseils et les services qualifiés que vous attendez, en accord avec vos souhaits et vos besoins!

**Luxembourg**  
convention bureau

Bureau officiel des congrès de la Ville de Luxembourg  
tél. (+352) 22 75 65  
fax (+352) 46 70 73  
e-mail: [convention.bureau@lcto.lu](mailto:convention.bureau@lcto.lu)  
[www.lcb.lu](http://www.lcb.lu)



## BOURSE D' ENTREPRISES

# Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et  
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

**Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».**

Pour consulter le détail des dernières annonces, le site [www.bourse-entreprises.org](http://www.bourse-entreprises.org) a été mis en place.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

### Horeca

#### Ouest

**Réf C2312:** Vends fonds de commerce, restaurant, 36 couverts, 16 places sur terrasse, axe Luxembourg-Arlon.

**Réf C1901:** Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

**Réf C2273:** Vends Sandwicherie, petite restauration. Emplacement dans zone industrielle.

#### Centre

**Réf C539:** Vends fonds de commerce d'un café (brasserie) avec petite restauration, 40 couverts, cuisine française traditionnelle.

**Réf C2371:** Vends fonds de commerce de débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

**Réf C2369:** Vends café avec petite restauration équipée: bar, tables, fauteuils et petite réserve. A voir: bel emplacement, très lumineux.

**Réf C1888:** Cessation des parts d'une société d'achat/vente et import/export de matériel informatique. Représentant des marques Samsung et Canon.

#### Sud

**Réf C2287:** Vends café avec petite restauration. 40 places + grande terrasse exploitable avec plus de 100 places. Café situé en plein centre ville, accès piétons et parking proche.

**Réf C544:** Vends fonds de commerce d'un café avec 50 places assises au total et une mezzanine pour réunions privées.

#### Est

**Réf C2391:** Vends fonds de commerce d'un restaurant avec 60 couverts + terrasse avec 20 couverts, cuisine méditerranéenne, avec un four à pizza à bois. Emplacement plein centre ville touristique. Etablissement en pleine activité.

### Commerce de détail

#### Nord

**Réf C1900:** Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

**Réf C1906:** Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.)

**Réf C540:** Vends fonds de commerce d'une boutique de vêtements pour dames et hommes avec corner Lacoste.

#### Centre

**Réf C541:** Vends fonds de commerce d'une librairie technique et scientifique. Edition de livres et de revues juridiques. Agence d'abonnement.

**Réf C2370:** Vends fonds de commerce de bijoux fantaisie et de vêtements.

**Réf C2368:** Vends fonds de commerce de négoce de chocolat. Cellule de 62 m<sup>2</sup> dont +/-15 m<sup>2</sup> de cuisine équipée, évier eau chaude. A céder sans les meubles ou à discuter si reprise chocolat.

**Réf C2347:** Vends fonds de commerce, atelier pâtisserie-chocolaterie-glaces avec un point de vente pâtisserie-chocolaterie, 2 parkings, 2 WC, 1 vestiaire, 1 magasin et 1 bureau.

**Réf C2265:** Vends fonds de commerce de magasin de vêtements pour femmes.

**Réf C1832:** Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

#### Est

**Réf C547:** Vends fonds de commerce de vêtements prêt-à-porter pour femmes et hommes.

#### Sud

**Réf C543:** Vends fonds de commerce d'un magasin de gadgets, bonbonnières, imprimés et de cadeaux.

**Réf C2279:** Vends fonds de commerce: Centre de fitness, wellness et de remise en forme. Cabines pour massages et kinésithérapie, saunas et hammam. Matériel de fitness haut de gamme, équipement première qualité et aménagement exclusif. Clientèle existante et possibilités faciles de parking.

### Services

#### Nord

**Réf C1873:** Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

#### Centre

**Réf C546:** Vends société de transport de marchandises avec véhicules dont la masse maximale autorisée au sol n'excède pas 3,5 tonnes.

**Réf C537:** Vends fonds de commerce ayant pour objet la vente et l'installation du matériel pour le secteur Horeca.

#### Sud

**Réf C545:** Vends fonds de commerce/parts sociales d'une société exerçant le commerce de sel (distribution de sel).

### Autre

**Réf C542:** Vends magazine mensuel «Guide Immobilier» de +/-35 annonces d'une page/numéro et +/-300 petites annonces photo/numéro.

Pour tout renseignement complémentaire,  
la Chambre de Commerce reste  
à votre disposition – Tél.: (+352) 42 39 39-338  
E-mail: [bourse@cc.lu](mailto:bourse@cc.lu)  
Personnes de contact:  
Blazenka Bartolovic et Laurent Koener



## Des volumes de chargement aussi variés que vos exigences. Le nouveau Transporter.

La véritable grandeur n'est-elle pas mise en évidence par les valeurs intérieures ? Avec un volume de chargement maximal de 9,3 m<sup>3</sup> pour une charge utile pouvant atteindre 1,4 t, le nouveau Transporter s'adapte à chaque situation. Proposant plusieurs hauteurs de toit et empattements, portes à hayon, coulissantes ou à battants... 460 possibilités sont envisageables pour une flexibilité optimale. Doté des moteurs TDI de nouvelle génération, le nouveau Transporter est encore plus économique, plus puissant et plus performant. **Le nouveau Transporter, déjà à partir de 19.010 € HT.**



Utilitaires

Consommation moyenne: 7,2 - 8,3 l/100 km.  
Emissions CO<sub>2</sub>: 190 - 219 g/km.

Importateur: Autosdistribution Losch

Garage M. Losch  
Luxembourg

Garage M. Losch  
Bereldange

Garage M. Losch  
Esch/Alzette

Garage Ed. Pepin  
Ingeldorf

Garage M. Biver  
Weidingen/Wiltz

Garage Horsmans&Rosati  
Bech-Kleinmacher



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



### ■ Anne Jung

Attachée et Chargée de Communication auprès de la Luxembourg School for Commerce (LSC)

Anne travaille en tant que Chargée de Communication auprès de la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce. Elle est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication de la LSC, qui a pour vocation de développer une offre de formation adaptée aux besoins des clients et à forte valeur ajoutée pour ses bénéficiaires. Au quotidien, Anne assure le bon suivi du plan de communication annuel. Elle veille à la cohérence de l'image de la LSC véhiculée à travers les différents médias et supports (web, brochures, documentations, locaux, etc.). Anne conçoit, rédige et gère le contenu des supports de communication de la LSC (brochures, newsletters, site Internet, communiqués et dossiers de presse ...). Elle

organise des événements liés à l'activité de la LSC (conférences, foires ou salons). Par ailleurs, elle travaille en étroite collaboration avec les représentants des médias et les agences de communication. Enfin, Anne assure une collaboration efficace avec les partenaires et les entreprises et elle reste en contact permanent avec le service communication de la Chambre de Commerce pour une meilleure coordination. «La diversité des tâches et des sujets et le fait d'être en contact et de collaborer avec toute l'équipe de la LSC sont autant d'aspects qui nourrissent mon dynamisme», déclare Anne pleine d'énergie. Avec ces fonctions qui l'occupent à plein temps, Anne tâche de profiter au mieux de sa famille. Elle s'adonne au plaisir du sport et s'immerge volontiers dans la lecture d'un bon livre. ■



### ■ Christophe Zeeb

Juriste de référence auprès du Département Avis et Affaires juridiques

Juriste de formation, Christophe travaille auprès du Département Avis et Affaires juridique de la Chambre de Commerce. En tant que juriste de référence, Christophe est chargé de la rédaction

et de la supervision des avis juridiques émis par le Département. Pour rappel, la mission de promotion des intérêts des entreprises passe en partie par l'intervention de la Chambre de Commerce dans la procédure législative. Par ailleurs, Christophe est membre de plusieurs groupes de travail et représente la Chambre de Commerce dans différentes commissions (Union des Entreprises luxembourgeoises (UEL), Commission des Soumissions, Comité-Directeur de la Caisse Nationale des Prestations Familiales, Comité de prévention du blanchiment ...). Il est aussi juge-avocat au Conseil arbitral des assurances sociales. A ce titre, il fait entendre la voix du patronat pour les questions liées à la juridiction sociale. Christophe est encore correspondant auprès de la Chambre des Députés dans le cadre des dossiers européens et il assiste Pierre Gramigna, directeur général de la Chambre de Commerce, dans sa fonction de vice-président d'Eurochambres, l'Association européenne des Chambres de commerce et d'industrie, pour laquelle il coordonne

les activités de la Chambre de Commerce. Créée en 1958, Eurochambres regroupe aujourd'hui 45 associations nationales dotées d'un réseau de 2.000 Chambres locales ou régionales, représentant plus de 20 millions d'entreprises en Europe. Sa mission est de représenter et de promouvoir l'action des CCI en Europe, en menant une action de lobbying auprès des institutions communautaires, mais aussi en fournissant des services à ses membres. Enfin, Christophe donne des formations à la LSC en matière de lutte contre le blanchiment. «La diversité du travail et des domaines de compétence de la Chambre de Commerce, que ce soit au niveau national, européen ou international est très enrichissante pour moi», commente Christophe avec satisfaction. Côté loisirs, Christophe conjugue passion pour la lecture, la photographie HDR ou imagerie à grande gamme dynamique et la numismatique. Mais sa plus grande passion reste son épouse et ses enfants, auprès desquels il aime se ressourcer. ■

# VALORISER

C'EST  
ASSURER  
L'AVENIR



Aujourd'hui, une famille de trois personnes produit une tonne de déchets par an. Le traitement des déchets constitue un défi environnemental majeur auquel Lamesch répond par la valorisation. Réutiliser les déchets, c'est préserver les matières premières qui ne sont pas inépuisables. Le déchet transformé peut devenir une véritable "matière première secondaire". Notre objectif : réduire l'impact environnemental des déchets et leur redonner de la valeur.

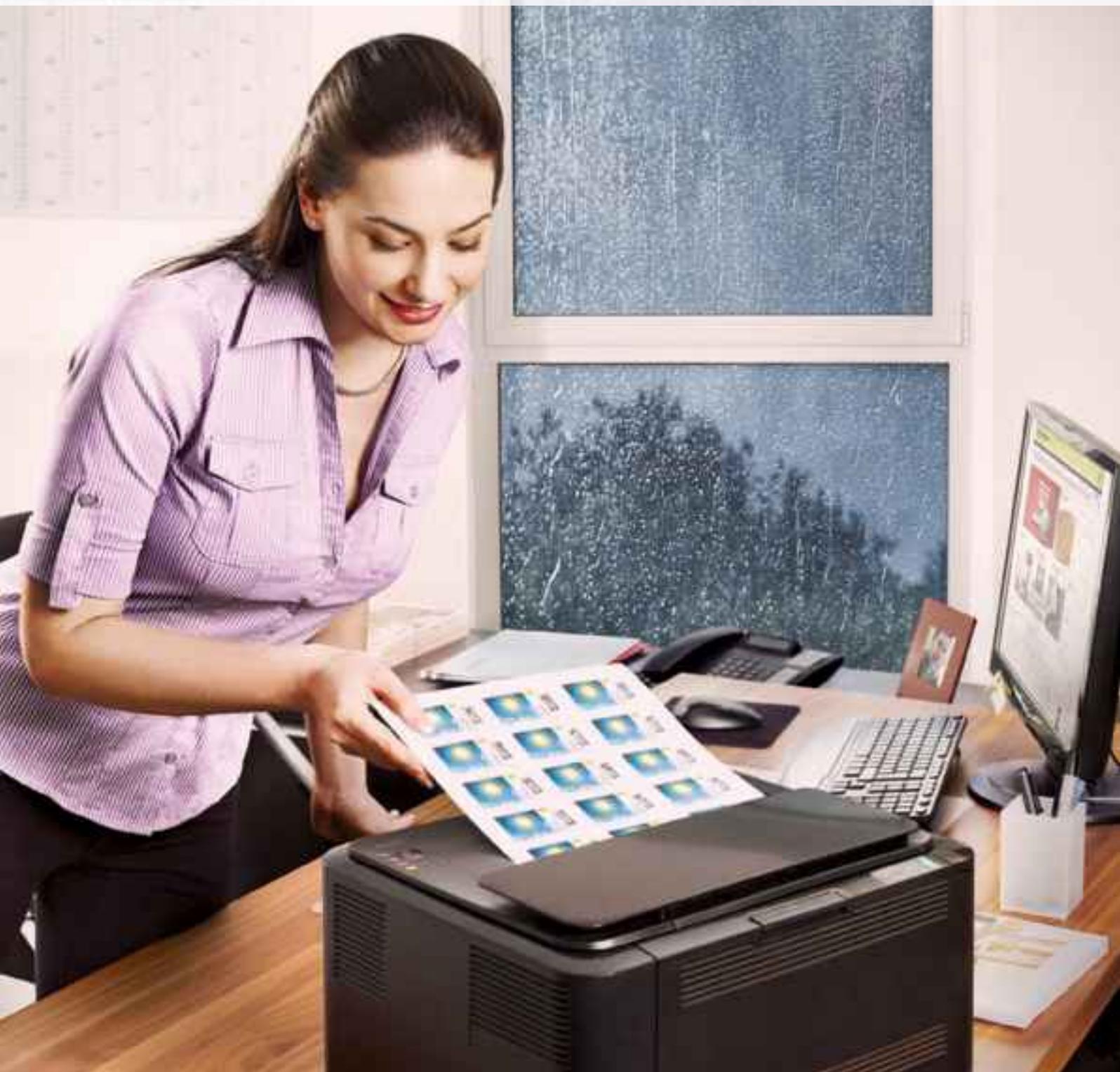
**VOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE RESPONSABILITÉ.**



**LAMESCH S.A.**  
12, Z.I. Wolser 2 - B.P.75 L-3201 BETTEMBOURG  
Tél. : +352 52 27 27 -1 Fax : +352 51 88 01  
[www.lamesch.lu](http://www.lamesch.lu)

## Timbres en ligne

c'est tellement plus confortable d'imprimer ses timbres au bureau.



[www.timbresenligne.lu](http://www.timbresenligne.lu)



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002 3210 - [www.pt.lu](http://www.pt.lu)

**eco+** P&TLuxembourg : acteur du développement durable.